

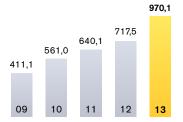
- 1 Rétrospective financière de cinq exercices
- 2 Plus forts ensemble
- 4 Le réseau de Stella-Jones
- 5 Rapport du président du conseil
- 6 Message du président
- 8 Traverses de chemin de fer
- 10 Poteaux destinés aux sociétés de services publics
- 12 Bois d'œuvre à usage résidentiel et Produits industriels
- 13 Rapport de gestion
- 35 États financiers consolidés
- 86 Administrateurs et dirigeants
- 87 Bureaux d'exploitation
- 89 Renseignements sur la Société

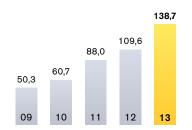
- 2013 a marqué la treizième année consécutive de croissance du résultat net pour Stella-Jones.
- Poursuite de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle alors que la Société a intégré au sein de son réseau nord-américain les installations de McFarland, acquises vers la fin de 2012.
- Des investissements totalisant 28,4 millions de dollars ont été consacrés à la modernisation des usines et de l'équipement, notamment près de 7,9 millions de dollars pour compléter la nouvelle usine de traitement du bois de Stella-Jones située dans l'état de la Géorgie.
- Les relations qu'entretient la Société avec ses plus importants clients s'intensifient grâce à l'élargissement de son offre de produits et services de même qu'à l'amélioration continue de ses capacités de distribution.
- L'acquisition des installations de The Pacific Wood Preserving Companies®, dont les installations en Oregon, au Nevada et en Arizona permettront à Stella-Jones d'élargir son réseau et sa capacité, et ainsi accroître la pénétration de la Société dans ses marchés traditionnels.

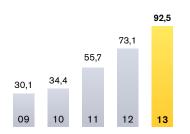
RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE DE CINQ EXERCICES

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE (en millions de dollars, sauf les données par action et les ratios)	2013 IFRS \$	2012 IFRS \$	2011 IFRS \$	2010 IFRS \$	2009 PCGR \$
RÉSULTATS D'EXPLOITATION					•
Ventes	970,1	717,5	640,1	561,0	411,1
Résultat opérationnel ¹	138,7	109,6	88,0	60,7	50,3
Résultat net	92,5	73,1	55,7	34,4	30,1
SITUATION FINANCIÈRE					
Fonds de roulement	517,0	444,8	273,2	189,5	170,1
Total de l'actif	1 071,9	955,9	617,1	517,3	370,8
Dette totale ²	372,9	363,6	182,7	157,8	143,2
Avoir des actionnaires	572,2	468,8	331,9	280,1	180,0
DONNÉES PAR ACTION					
Résultat par action ordinaire - de base	1,35	1,14	0,87	0,57	0,59
Résultat par action ordinaire - dilué	1,34	1,13	0,87	0,57	0,59
Valeur comptable	8,33	6,83	5,20	4,40	3,54
Dividende par action	0,20	0,16	0,13	0,10	0,09
Nombre moyen d'actions en circulation (en milliers)	68 681	64 313	63 782	60 652	50 552
Actions en circulation à la fin de l'exercice (en milliers)	69 053	64 597	64 027	60 816	50 816
Nombre moyen d'actions diluées en circulation (en milliers)	68 697	68 674	63 821	63 691	50 737
RATIOS FINANCIERS					
Marge opérationnelle	14,3%	15,3%	13,7 %	10,8%	12,2%
Rendement de l'avoir moyen des actionnaires	17,8 %	18,3 %	18,2 %	15,0 %	17,6 %
Dette totale ² sur la capitalisation totale	0,39:1	0,44:1	0,35:1	0,36:1	0,44:1
Dette totale ² sur le BAIIA ¹ des 12 derniers mois	2,41	3,02	1,89	2,22	2,43
Fonds de roulement	8,97	5,94	5,77	3,38	3,01









¹ Le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles («BAIIA») et le résultat opérationel sont des mesures financières qui n'ont pas de sens normalisé prescrit en vertu des normes internationales d'information financières («IFRS») et des principes comptables généralement reconnus («PCGR») du Canada. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. La direction considère toutefois qu'elles constituent des informations utiles aux fins de comparaison avec d'autres entreprises de son secteur d'activité, puisqu'elles présentent des résultats financiers en rapport avec les pratiques de l'industrie, sans tenir compte des charges hors caisse ni des structures de capitaux. Le résultat opérationnel et le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles peuvent facilement être conciliés avec le résultat net présenté aux états financiers établis selon les IFRS, puisqu'il n'y a pas d'ajustements en raison d'éléments inhabituels ou non récurrents.

Rapport annuel 2013

² Y compris la dette bancaire à court terme.

PLUS FORTS ENSEMBLE

GUELPH UTILITY POLE

COMPANY

Canada

2000

Ce tableau chronologique illustre l'historique de la stratégie d'acquisitions de Stella-Jones. Étape par étape, de manière méthodique, selon une logique géographique, la Société a étendu son réseau de production et de distribution. Stella-Jones a intégré les diverses installations ainsi que le personnel d'importants producteurs de l'industrie du traitement du bois au sein d'un unique réseau, solide et homogène, d'une grande fiabilité. Stella-Jones est un fournisseur de confiance dans le domaine du bois traité sous pression qui affiche une croissance soutenue et dont le chiffre d'affaires, le résultat net et la valeur pour les actionnaires ne cessent d'augmenter.

LES INDUSTRIES LÉGARÉ

(Certains actifs de traitement du bois)

Canada

2004

BELL POLE COMPANY

Canada

2006

2003 CAMBIUM GROUP

Canada

2005

WEBSTER WOOD PRESERVING

États-Unis

2007

J.H. BAXTER

(La division des activités de poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics)

États-Unis









THE BURKE-PARSONS-BOWLBY CORPORATION

États-Unis

2008

THOMPSON INDUSTRIES

États-Unis

2011

THE PACIFIC WOOD PRESERVING COMPANIES®

(Trois usines de traitement du bois)

États-Unis

2013

2010

TANGENT RAIL CORPORATION

États-Unis

2012

PLS POLE YARD

(Certains actifs)

États-Unis

+

MCFARLAND CASCADE HOLDINGS

États-Unis





LE RÉSEAU DE STELLA-JONES



RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Le thème de notre rapport annuel cette année est « Plus forts ensemble », un thème qui résume très bien l'essence du groupe Stella-Jones et ses forces. Stella-Jones Inc. est « née » en juin 1993 puis est devenue une société cotée en bourse l'année suivante le 29 juin 1994. Au cours de ces vingt ans, la Société est passée d'une entreprise purement canadienne qui exploitait quatre usines de traitement du bois, une au Québec, une en Nouvelle-Écosse et deux en Colombie-Britannique, à une société panaméricaine qui compte aujourd'hui 27 usines et des activités d'exploitation dans cinq provinces canadiennes et dix-sept états américains. Cette croissance est le fruit d'acquisitions judicieuses réalisées à travers le continent et de l'intégration rapide des nouvelles entreprises au sein de Stella-Jones Inc. Cela n'a été possible, bien entendu, que grâce à notre équipe de gestionnaires chevronnés ainsi qu'aux nombreuses personnes de grande qualité qui se sont jointes à la famille Stella-Jones au fil des dernières années par le biais de nos nombreuses acquisitions à travers le Canada et les États-Unis.

En 2013, nous avons poursuivi notre expansion avec l'acquisition de trois usines de traitement et d'une cour à bois antérieurement détenus par la société The Pacific Wood Preserving Companies® (« PWP »). Outre la capacité additionnelle obtenue, ces usines complètent bien les activités de Stella-Jones Inc. sur la côte ouest canadienne et celles de McFarland aux États-Unis, l'entreprise d'envergure que nous avons acquise en novembre 2012.

Les nombreux emplacements et la vaste étendue géographique de nos activités nous procurent désormais une forte présence sur le marché nord-américain, ce qui nous a permis de développer des relations à long terme avec nos plus importants clients dans nos marchés de base des traverses de chemin de fer et des poteaux destinés aux sociétés de services publics. Ces clients savent que nous disposons des ressources et d'un vaste réseau d'usines pour répondre à leurs besoins réguliers, de même qu'aux situations exceptionnelles qu'ils pourraient rencontrer. Nous leur avons aussi prouvé qu'outre les acquisitions, nous sommes capables et prêts à construire de toutes nouvelles installations, comme notre nouvelle usine de Cordele, en Géorgie, mise en service au cours de l'été 2013.

En 2013, Stella-Jones a connu une autre année record avec des ventes de 970,1 millions de dollars, comparativement à 717,5 millions de dollars en 2012, et un résultat net de 92,5 millions de dollars contre 73,1 millions de dollars lors du précédent exercice. Les résultats de 2013 comprennent la contribution des activités de McFarland pendant une année complète et l'apport sur une période d'un mois et demi des anciennes usines de PWP. Les perspectives pour 2014 semblent très encourageantes et nous nous attendons à une poursuite de notre croissance grâce à nos assises solides.

Comme les actionnaires le savent, nous avons procédé à un fractionnement d'actions à raison de 4 pour 1 en octobre 2013 sous la forme d'un dividende en actions dans le but de favoriser l'acquisition d'actions par un public plus large dans le marché de détail. Le résultat a été positif.

Au nom du Conseil, je remercie nos employés pour une autre excellente année ainsi que nos clients et nos actionnaires pour leur soutien.





Au fil des ans, nous avons appris de chacune des entreprises que nous avons acquises. La stratégie a permis d'affiner progressivement nos compétences et a fait de Stella-Jones ce qu'elle est aujourd'hui, quelque chose de plus grand que la somme de ses parties – une famille intégrée d'installations, un réseau homogène de production et de distribution; un acteur de premier plan, bien implanté au sein de son industrie.

TRAVERSES DE CHEMIN DE FER

Dans la catégorie des traverses de chemin de fer, Stella-Jones a continué à réaliser de fortes ventes alors que les exploitants de chemins de fer nord-américains ont investi dans leurs infrastructures physiques. Nos clients dans l'industrie des chemins de fer comprennent des exploitants de lignes de chemin de fer de catégorie 1 de même que de nombreux exploitants de lignes courtes. Ces piliers de longue date du transport de marchandises et de passagers investissent continuellement dans la modernisation de leurs voies ferrées existantes ou dans la construction de nouvelles lignes.

Les revenus qu'a tirés Stella-Jones des ventes de traverses de chemin de fer en 2013 se sont chiffrés à 394,0 millions de dollars, en légère baisse par rapport au précédent exercice. Il est important de noter que l'adhésion de l'un de nos importants clients de l'industrie ferroviaire à notre programme *Black Tie* a occasionné une baisse du chiffre d'affaires généré par cette catégorie en 2013. Ce programme vise à gérer l'ensemble des besoins d'un client en matière de traverses de chemin de fer, y compris l'approvisionnement, le traitement et l'entreposage, et fait foi du niveau de confiance que nous avons établi dans l'industrie grâce à la qualité de notre service et à la masse critique que nous avons atteint avec notre réseau.

POTEAUX DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS

En 2013, nous avons continué d'observer une demande soutenue pour les poteaux destinés aux sociétés de services publics. Ces produits représentent une composante fondamentale de l'infrastructure de transmission et de distribution de l'électricité sur tout le continent. Aux États-Unis, nous avons accru notre pénétration dans cette catégorie de produits grâce à la solide performance des activités de McFarland. Les revenus générés par la vente de poteaux destinés aux sociétés de services publics se sont élevés à 405,8 millions de dollars, en hausse de 187,3 millions de dollars par rapport à la période correspondante en 2012. Si l'on exclut l'apport des activités acquises, les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont légèrement fléchi.

BOIS D'ŒUVRE À USAGE RÉSIDENTIEL ET PRODUITS INDUSTRIELS

Dans la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel, les ventes ont totalisé 112,3 millions de dollars. La croissance dans cette catégorie représente une hausse de 76,8 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent, et est attribuable à deux facteurs. Tout d'abord, les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel de 73,8 millions de dollars générées par les activités de McFarland et ensuite, la hausse

soudaine de la demande pour le bois d'œuvre à usage résidentiel dans le sud de l'Alberta après les inondations de 2013.

Dans la catégorie des produits industriels, la demande pour notre bois traité destiné aux applications maritimes et industrielles est demeurée stable. Les ventes de 58,1 millions de dollars représentent une légère baisse par rapport à l'exercice précédent, et reflètent essentiellement une réduction planifiée des ventes de produits secondaires.

PERSPECTIVES

Nous prévoyons que la demande demeurera vigoureuse pour nos principaux produits. Dans le marché des poteaux destinés aux sociétés de services publics, nous prévoyons que les programmes d'entretien régulier généreront des flux d'affaires stables et le début d'un cycle de remplacement des poteaux vieillissants pourrait entraîner une hausse additionnelle de la demande.

Avec la poursuite de l'amélioration de l'économie nord-américaine, nous croyons que l'industrie ferroviaire maintiendra ou augmentera ses investissements dans la modernisation de ses voies ferrées et la construction de nouvelles lignes. L'adoption de notre programme Black Tie par un important exploitant de chemins de fer aux États-Unis, comme nous l'avons mentionné plus tôt, représente un potentiel considérable pour les activités de traverses de chemin de fer de Stella-Jones. La transition témoigne de la masse critique que notre Société a atteinte et pourrait très bien servir de modèle pour d'autres clients.

L'intégration des actifs de The Pacific Wood Preserving Companies® constituera une priorité au cours de l'année à venir. Les gains opérationnels que nous comptons réaliser devraient, encore une fois, nous permettre d'accentuer notre pénétration de marché. De même, la réussite de ce plus récent projet d'expansion nous rapprochera davantage de notre objectif de devenir le chef de file nord-américain en tant que fournisseur de produits en bois traité dans nos principales catégories.

Alors que notre Société entame ce que nous estimons être une nouvelle étape de sa croissance, je souhaite remercier les membres du conseil d'administration de Stella-Jones pour leurs judicieux conseils ainsi que nos actionnaires pour leur soutien. Je tiens particulièrement à souligner la contribution de nos employés, dont les compétences et le dévouement contribuent quotidiennement à la réussite de Stella-Jones.

Brian McManus

Président et chef de la direction



TRAVERSES DE CHEMIN DE FER

Par le biais de la croissance interne et des acquisitions, Stella-Jones a continuellement accru sa présence à l'échelle continentale dans le marché des traverses en bois traité sous pression. Les ventes de traverses en 2013 ont atteint 394,0 millions de dollars et représenté 40,6 % des ventes totales de la Société.

UN CONTINENT DE CHEMINS DE FER

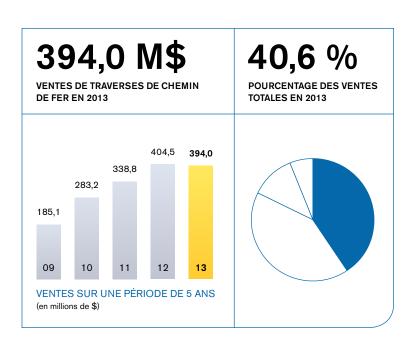
Depuis près de deux siècles, les chemins de fer d'Amérique du Nord jouent un rôle indispensable dans la vie économique du continent. La commodité, l'efficacité énergétique et les avantages environnementaux du chemin de fer font en sorte qu'il demeurera encore longtemps une artère vitale du système de transport des marchandises et des passagers.

PRODUIT ESSENTIEL

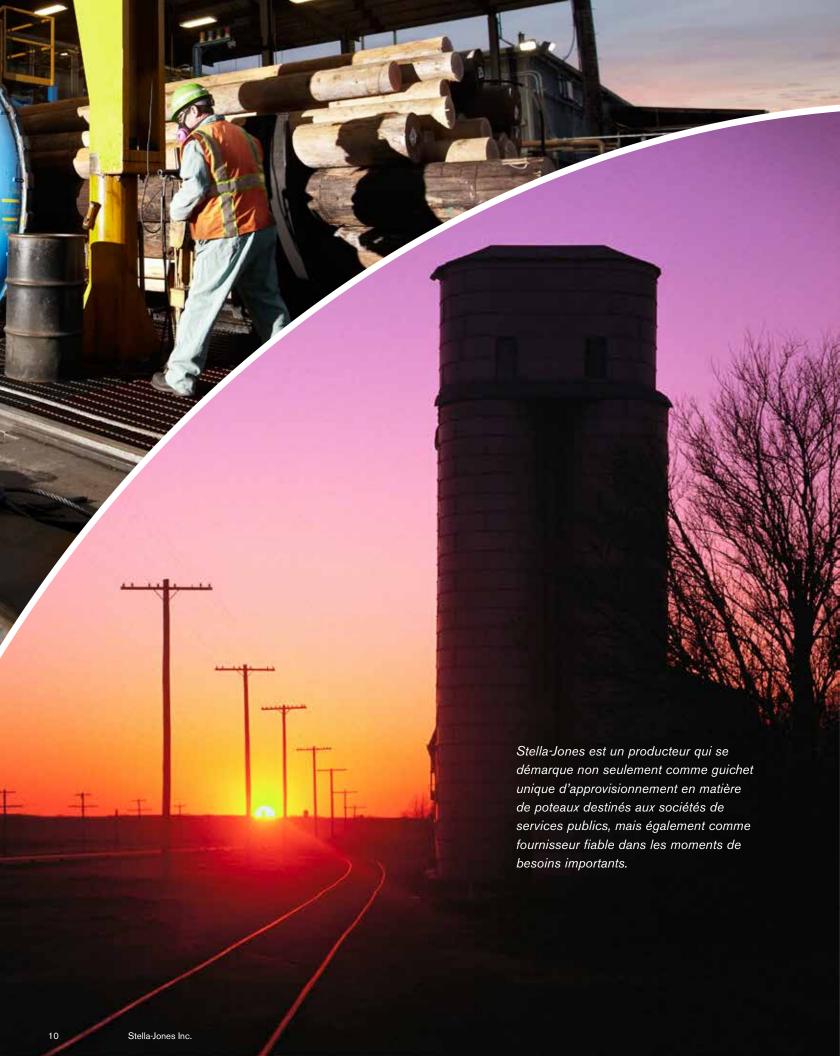
La traverse en bois traité sous pression est une composante de base de l'infrastructure ferroviaire. Afin de maintenir en état le réseau continental et de poursuivre son expansion, les exploitants de chemins de fer doivent régulièrement remplacer les traverses vieillissantes et installer des traverses sur de nouvelles voies. Plus de 24 millions de traverses ont été vendues au cours de l'année 2013 en Amérique du Nord, soit le nombre le plus élevé du dernier quart de siècle, et le marché pour le produit devrait suivre les investissements effectués dans les infrastructures.

UN DES PRINCIPAUX PRODUCTEURS EN AMÉRIQUE DU NORD

Grâce à la réputation de longue date de la Société comme fournisseur de confiance et à l'envergure de son réseau de production à l'échelle du continent, Stella-Jones est devenue l'un des principaux producteurs de traverses de chemin de fer en Amérique du Nord. Les solides relations que Stella-Jones a développées avec les exploitants de lignes de chemin de fer de catégorie 1 et ceux de lignes courtes témoignent de la qualité des produits de la Société et de ses capacités de distribution.







POTEAUX DESTINÉS AUX SOCIÉTÉS DE SERVICES PUBLICS

Les poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics sont des composantes de base de l'infrastructure industrielle en Amérique du Nord. La réputation de Stella-Jones en matière de production de poteaux est sans pareille. Les revenus générés par ce produit en 2013 se sont élevés à 405,8 millions de dollars, soit 41,8 % du chiffre d'affaires total de la Société.

UNE COMPOSANTE FONDAMENTALE

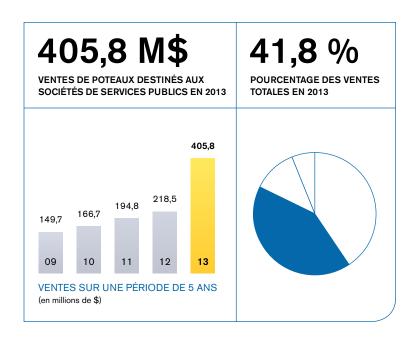
Les poteaux en bois destinés aux sociétés de services publics assurent le soutien vital des réseaux de transmission et de distribution d'électricité. Le marché pour ce produit devrait demeurer sain du fait du remplacement nécessaire des poteaux vieillissants et de la construction de nouvelles lignes.

GAMME DE PRODUITS

Les poteaux destinés aux sociétés de services publics sont produits avec différentes essences de bois, sont offerts dans une grande variété de dimensions et doivent être traités pour résister à divers types d'environnements. À partir de billots de la plus grande qualité dans toutes les essences nécessaires, les usines de Stella-Jones produisent des poteaux de tailles variant de 25 à 140 pieds, tandis que la technologie de pointe de la Société permet d'offrir une gamme complète de traitements de préservation.

CONTINUITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT

Stella-Jones est un producteur qui se démarque non seulement comme guichet unique d'approvisionnement en matière de poteaux destinés aux sociétés de services publics, mais également comme fournisseur fiable dans les moments de besoins importants. Grâce à la capacité, la répartition et la souplesse de son réseau d'usines, Stella-Jones a pu prêter assistance rapidement à la suite de catastrophes naturelles, ce qui a solidifié ses relations avec d'importants clients – et confirmé le rôle de la Société comme acteur de premier plan dans l'industrie des poteaux destinés aux sociétés de services publics.







BOIS D'ŒUVRE À USAGE RÉSIDENTIEL

Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont totalisé 112,3 millions de dollars en 2013. Cette catégorie de produits, dont les ventes ont triplé par rapport au précédent exercice, a représenté 11,6 % du chiffre d'affaires total de la Société. Stella-Jones met depuis longtemps à contribution ses compétences dans le traitement du bois pour approvisionner en bois d'œuvre à usage résidentiel le marché du détail au Canada. À la suite de l'acquisition des activités de McFarland en novembre 2012, la Société est devenue un important fournisseur de bois d'œuvre à usage résidentiel dans le nord-ouest des États-Unis. Le bois spécialement traité produit par Stella-Jones est utilisé pour des applications extérieures comme les terrasses et les clôtures.

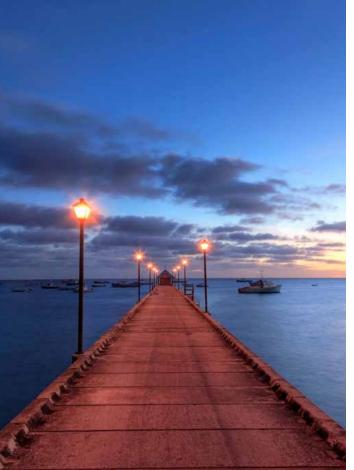
112,3 M\$

VENTES DE BOIS D'ŒUVRE À USAGE RÉSIDENTIEL EN 2013

11,6 %

POURCENTAGE DES VENTES TOTALES EN 2013





PRODUITS INDUSTRIELS

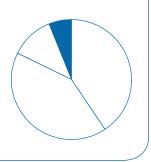
Les ventes dans la catégorie des produits industriels se sont élevées à 58,1 millions de dollars en 2013, soit 6,0 % du chiffre d'affaires global de Stella-Jones. Lorsque du bois est requis dans les secteurs de la construction maritime et industrielle, Stella-Jones applique son savoir-faire en matière de traitement du bois pour produire des poutres de ponts et du bois de charpente traités avec des agents de préservation spécialisés qui résistent à des conditions extérieures particulièrement exigeantes. En outre, la Société distille du goudron de houille pour produire de la créosote, un produit de préservation du bois nécessaire à ses activités de traitement du bois. Le procédé de distillation génère des produits dérivés comme le goudron routier et le brai de toiture dont la commercialisation permet à Stella-Jones de tirer des revenus accessoires.

58,1 M\$

VENTES DE PRODUITS INDUSTRIELS EN 2013

6,0 %

POURCENTAGE DES VENTES TOTALES EN 2013





RAPPORT DE GESTION

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2013 ET 2012

RAPPORT DE GESTION

Le présent document constitue le rapport de gestion de Stella-Jones Inc. (le « rapport de gestion »). Dans le présent rapport de gestion, les termes « la Société » et « Stella-Jones » sont utilisés pour désigner Stella-Jones Inc. et englobent l'ensemble de ses filiales d'exploitation indépendantes.

Le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés audités de la Société ont été approuvés par le comité d'audit et le conseil d'administration le 13 mars 2014. Le rapport de gestion passe en revue les développements importants et les résultats opérationnels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, en comparaison de l'exercice clos le 31 décembre 2012. Le rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012 et les notes y afférentes.

Le rapport de gestion contient des déclarations de nature prospective. Ces déclarations comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, susceptibles de faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement de ceux présentés explicitement ou implicitement dans ces déclarations de nature prospective. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, la conjoncture économique et la situation des marchés, les prix de vente des produits, le coût des matières premières et les frais d'exploitation, les fluctuations des taux de change des devises et tout autre facteur auquel on réfère dans le présent document et dans les autres documents d'information continue déposés par la Société. La direction de la Société décline toute responsabilité de mettre à jour ou de réviser les déclarations de nature prospective contenues aux présentes afin de refléter de nouvelles informations, des événements futurs ou d'autres changements, à moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

Les états financiers consolidés audités de la Société sont présentés en dollars canadiens et sont établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») et le Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada Partie I. À moins d'indication contraire, tous les montants mentionnés dans le présent rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Il est possible d'obtenir des renseignements supplémentaires, notamment la notice annuelle ainsi que les rapports trimestriels et annuels de la Société, en visitant le site Web de <u>SEDAR au www.sedar.com</u>. Les communiqués de presse et d'autres renseignements sont également disponibles sous la rubrique Investisseurs/Salle de presse du site Web de la Société au <u>www.stella-jones.com</u>.

NOS ACTIVITÉS

Stella-Jones Inc. est un chef de file dans la production et la commercialisation de produits en bois traité sous pression. La Société fournit des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants de chemin de fer nord-américains, ainsi que des poteaux aux sociétés de services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunications à l'échelle du continent. Stella-Jones fournit également du bois d'œuvre à usage résidentiel et des services personnalisés aux détaillants et grossistes en vue d'applications extérieures, de même que des produits industriels, notamment des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de construction, du bois pour les ponts et des produits à base de goudron de houille. Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : SJ).

En date du 31 décembre 2013, la Société exploite vingt-sept usines de traitement du bois, dix installations d'écorçage de poteaux et une distillerie de goudron de houille. Ces installations sont situées dans cinq provinces canadiennes et dix-sept états américains, et sont complétées par un vaste réseau de distribution à l'échelle nord-américaine. En date du 31 décembre 2013, les effectifs de la Société s'élevaient à environ 1 450 employés.

Stella-Jones bénéficie de plusieurs atouts qui devraient contribuer à renforcer encore davantage le positionnement stratégique et l'avantage concurrentiel de la Société dans le secteur du traitement du bois. Notons, entre autres, la capacité de la Société à servir ses clients à partir de plusieurs usines, une situation financière solide qui permet à la Société de constituer des stocks de bois vert et de les faire sécher à l'air libre en prévision d'importants contrats à long terme, une source d'approvisionnement en bois stable et établie de longue date ainsi qu'un enregistrement pour la production et la vente de créosote, un produit de préservation du bois.

NOTRE MISSION

Stella-Jones a pour objectif de s'élever au rang de chef de file du secteur de la préservation du bois et d'être un modèle de société responsable, intègre et respectueuse de l'environnement.

C'est en accordant la priorité à la satisfaction de la clientèle, à une gamme de produits de base et à des marchés clés, tout en misant sur sa capacité d'innover et d'optimiser ses ressources, que Stella-Jones entend atteindre ces objectifs.

14 Stella-Jones In

Stella-Jones s'est engagée à fournir à ses employés un milieu de travail stimulant, sécuritaire et respectueux de l'individu et également à récompenser la recherche de solutions, l'esprit d'initiative et la poursuite d'un rendement toujours meilleur.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (aussi appelé le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ou « BAIIA »), le résultat opérationnel et les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts payés sur le résultat, sont des mesures financières qui n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. La direction considère toutefois que ces mesures non conformes aux IFRS constituent de l'information utile pour les investisseurs avertis relativement à la situation financière et aux résultats opérationnels de la Société puisqu'elles fournissent des mesures additionnelles de sa performance.

Rapprochement du BAIIA et du résultat

opérationnel avec le résultat net	Périodes de troi	s mois closes les	Exercices	s clos les
(en milliers de dollars)	31 déc. 2013	31 déc. 2012	31 déc. 2013	31 déc. 2012
Résultat net de la période	19 690	16 546	92 536	73 070
Plus:				
Charge d'impôts sur le résultat	6 895	2 197	35 271	28 207
Charges financières	2 934	2 384	10 892	8 319
Résultat opérationnel	29 519	21 127	138 699	109 596
Dotation aux amortissements	4 194	3 044	16 322	10 705
BAIIA	33 713	24 171	155 021	120 301

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE 2013

Stella-Jones a enregistré une solide performance au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013. La Société a poursuivi l'expansion de son réseau en réalisant une acquisition stratégique et en terminant la construction d'une nouvelle usine de traitement du bois en Géorgie. Au chapitre des activités opérationnelles, Stella-Jones a enregistré des ventes et un résultat net records et affichait une situation financière saine à la clôture de l'exercice. La Société continuera à se concentrer sur l'exécution de sa stratégie opérationnelle axée sur l'expansion à l'échelle continentale dans ses marchés de base des traverses de chemin de fer et des poteaux destinés aux sociétés de services publics.

Le 1er octobre 2013, Stella-Jones a annoncé que son conseil d'administration avait approuvé un fractionnement de ses actions ordinaires en circulation à raison de 4 pour 1. Le fractionnement d'actions à raison de 4 pour 1 a pris la forme d'un dividende en actions en vertu duquel les actionnaires ont reçu trois actions ordinaires supplémentaires pour chaque action ordinaire qu'ils détenaient. La date de référence pour le dividende en actions était le 21 octobre 2013 et la date de versement du dividende était le 25 octobre 2013. Dans le présent rapport de gestion, toutes les références aux actions ordinaires émises et en circulation, aux options d'achat d'actions en circulation ainsi qu'aux données par action reflètent le fractionnement d'actions à raison de 4 pour 1.

Expansion du réseau

Le 15 novembre 2013, Stella-Jones a complété l'acquisition, par l'entremise de ses filiales américaines en propriété exclusive, de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités menées par Arizona Pacific Wood Preserving, Inc., Nevada Wood Preserving, Inc. et Pacific Wood Preserving of Oregon, Inc. (communément appelées, The Pacific Wood Preserving Companies* (« PWP »)) à leurs usines de traitement du bois en Oregon, au Nevada et en Arizona ainsi que dans leur cour à bois au Texas. Ces activités consistent à fabriquer des poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics ainsi que des traverses de chemin de fer en bois traité et toute une gamme de produits connexes en bois d'œuvre. Pour son exercice clos le 31 octobre 2013, PWP a réalisé des ventes d'environ 60,3 millions de dollars US.

Le prix d'achat s'est élevé à environ 33,0 millions de dollars US, majoré du fonds de roulement net du vendeur à la clôture de la transaction, lequel était évalué à environ 23,1 millions de dollars US, sous réserve d'ajustements postérieurs à la clôture. Stella-Jones a financé l'acquisition au moyen de sa facilité de crédit renouvelable engagée existante et d'un billet à payer non garanti au vendeur de 7,0 millions de dollars US.

Au cours de l'exercice 2013, Stella-Jones a achevé la construction d'une nouvelle usine de traitement du bois située à Cordele, en Géorgie, à environ 225 kilomètres au sud d'Atlanta. Le projet a représenté un investissement total d'environ 12,2 millions de dollars US, dont 7,7 millions de dollars US ont été dépensés en 2013. Cette usine se consacre principalement à la production de traverses de chemin de fer. Les activités initiales d'éboutage du bois ont débuté en février 2013 tandis que les activités de traitement ont commencé en août 2013.

Résultats opérationnels

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les ventes ont atteint 970,1 millions de dollars, en hausse de 35,2 % par rapport aux ventes de 717,5 millions de dollars réalisées lors de l'exercice précédent. Les installations d'exploitation acquises de McFarland Cascade Holdings, Inc. (« McFarland ») le 30 novembre 2012 ont contribué aux ventes à hauteur de 275,4 millions de dollars sur une période de onze mois, déduction faite de la production transférée d'autres installations de Stella-Jones, tandis que les éléments d'actif acquis de PWP le 15 novembre 2013 ont engrangé des ventes d'environ 4,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2013. L'effet de conversion résultant des fluctuations de la valeur du dollar canadien, la monnaie de présentation de Stella-Jones, par rapport au dollar américain, a augmenté la valeur des ventes libellées en dollars américains d'environ 12,9 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent. Si l'on exclut ces facteurs, les ventes ont reculé d'environ 39,8 millions de dollars en raison d'un report de 30,9 millions de dollars sur les ventes de traverses de chemin de fer résultant de la transition d'un client de la Société, qui exploite des chemins de fer de catégorie 1, vers un programme de services complets (« Black Tie ») alors que celui-ci n'utilisait jusqu'à maintenant que les services de traitement (« Services de Traitement ») du bois de la Société, comme il est expliqué ci-après dans la section des ventes de traverses de chemin de fer. Les ventes ont également fléchi en raison d'écarts temporels sur douze mois pour certaines commandes de poteaux destinés aux sociétés de services publics.

Le résultat opérationnel annuel de Stella-Jones a atteint 138,7 millions de dollars, ou 14,3 % des ventes, en 2013. Il s'agit d'une progression de 26,6 % par rapport au résultat opérationnel de 109,6 millions de dollars, ou 15,3 % des ventes, obtenu lors du précédent exercice. De ce fait, le résultat net pour l'exercice a progressé de 26,6 % pour atteindre 92,5 millions de dollars, soit 1,34 \$ par action, sur une base pleinement diluée, comparativement à un résultat net de 73,1 millions de dollars, ou 1,13 \$ par action, sur une base pleinement diluée, un an plus tôt. La Société a généré un rendement élevé des capitaux propres moyens de 17,8 % en 2013.

Stella-Jones a généré de robustes flux de trésorerie en 2013. Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts payés sur le résultat, se sont élevés à 160,6 millions de dollars, en hausse de 33,0 % par rapport à 120,8 millions de dollars en 2012. Cette performance a permis à la Société de maintenir une situation financière saine et d'accroître le montant versé annuellement en dividendes pour une neuvième année consécutive. Bien que l'acquisition de PWP ait été en grande partie financée au moyen de la facilité de crédit renouvelable engagée existante de la Société, et conclue peu de temps avant la clôture de l'exercice, le ratio de la dette totale sur la capitalisation totale de Stella-Jones s'est amélioré pour s'établir à 0,39:1 au 31 décembre 2013, comparativement à 0,44:1 douze mois plus tôt.

DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES CHOISIES (exercices clos les 31 décembre)

Résultat	2013	2012	2011
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	\$	\$	\$
Ventes	970 149	717 494	640 148
Résultat opérationnel	138 699	109 596	87 968
Résultat net	92 536	73 070	55 709
Résultat de base par action ordinaire	1,35	1,14	0,87
Résultat dilué par action ordinaire	1,34	1,13	0,87

Situation financière	2013	2012	2011
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$
Actif courant	581 896	534 863	330 519
Actif total	1 071 923	955 863	617 056
Dette à long terme*	372 891	349 608	180 094
Dette totale**	372 891	363 608	182 679
Capitaux propres	572 183	468 751	331 912

^{*} y compris la partie courante

^{**} y compris l'endettement bancaire à court terme

INDICATEURS CLÉS DE RENDEMENT

Pour les exercices clos les 31 décembre	2013	2012	2011
Marge opérationnelle	14,3 %	15,3 %	13,7 %
Rendement sur les capitaux propres moyens	17,8 %	18,3 %	18,2 %
Ratio du fonds de roulement	8,97	5,94	5,77
Dette totale sur la capitalisation totale	0,39:1	0,44:1	0,35:1
Dette totale sur le BAIIA des douze derniers mois	2,41	3,02	1,89
Dividende par action	0,20	0,16	0,13

TAUX DE CHANGE

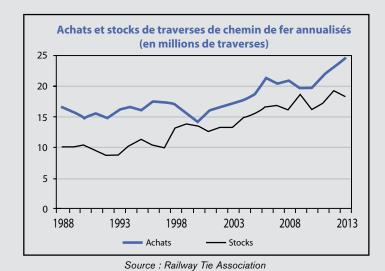
Le tableau qui suit présente les taux de change applicables aux exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012. Les taux moyens sont utilisés pour convertir les ventes et les dépenses des périodes visées, tandis que les taux de clôture sont utilisés pour convertir les actifs et les passifs des établissements étrangers ainsi que les actifs et passifs monétaires des opérations canadiennes.

\$ CA/\$ US	20	2013		12
	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture
Premier trimestre	1,0079	1,0160	1,0031	0,9975
Deuxième trimestre	1,0201	1,0518	1,0061	1,0181
Troisième trimestre	1,0440	1,0303	1,0022	0,9832
Quatrième trimestre	1,0450	1,0636	0,9919	0,9949
Exercice financier	1,0292	1,0636	1,0008	0,9949

SURVOL DE L'INDUSTRIE

Traverses de chemin de fer

Comme le rapporte l'organisme *Railway Tie Association*, les achats de traverses de chemin de fer en 2013 ont progressé de 6,9 % pour atteindre 24,7 millions de traverses, soit le nombre total annuel le plus élevé des 25 dernières années. Cette forte demande, jumelée à un volume de production régulier, a fait en sorte que le ratio des stocks par rapport aux ventes s'établissait à 0,74:1 au 31 décembre 2013, en baisse par rapport à un ratio de 0,84:1 douze mois plus tôt, et un niveau légèrement inférieur au ratio moyen des dix dernières années.



Fret transporté sur les chemins de fer nord-américains (en millions d'unités)

20
15
10
2008
2009
2010
2011
2012
2013

Remorques et conteneurs intermodaux

Chargements de wagons

Source: Association of American Railroads

Au cours de la dernière décennie, la volatilité des prix du carburant et la congestion persistante sur les autoroutes ont incité les expéditeurs à privilégier le transport par rail, un mode de transport plus efficace sur le plan de la consommation de carburant, au détriment du camionnage. Ainsi, l'augmentation du volume de transport ferroviaire qui s'en est suivie, combinée au vieillissement de l'infrastructure, a engendré une hausse de la demande pour les produits et services liés à la modernisation et à l'expansion du réseau ferroviaire nord-américain, y compris les traverses de chemin de fer.

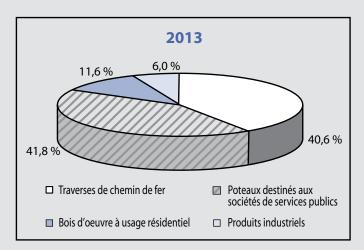
Selon les données publiées par l'Association of American Railroads, en dépit de la faiblesse de la croissance économique, le trafic total sur les chemins de fer nord-américains a augmenté de 2,1 % en 2013. Alors que le nombre de remorques et de conteneurs intermodaux a progressé de 4,4 % par rapport aux niveaux de 2012, le volume des chargements de wagons a augmenté de 0,2 % en 2013, du fait de la hausse des expéditions de produits pétroliers qui a contrebalancé la baisse des expéditions de charbon et de grain.

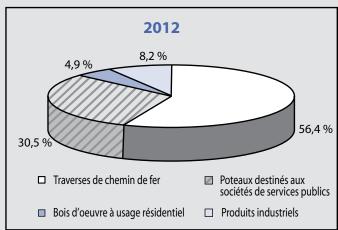
RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Ventes

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les ventes ont atteint 970,1 millions de dollars, en hausse de 35,2 %, par rapport aux ventes de 717,5 millions de dollars réalisées lors de l'exercice précédent. Les installations d'exploitation acquises de McFarland le 30 novembre 2012 ont contribué aux ventes à hauteur de 275,4 millions de dollars sur une période de onze mois en 2013, déduction faite de la production transférée d'autres usines de Stella-Jones, tandis que les éléments d'actif acquis de PWP le 15 novembre 2013 ont généré des ventes d'environ 4,1 millions de dollars au quatrième trimestre de 2013. L'effet de conversion résultant des fluctuations de la valeur du dollar canadien, la monnaie de présentation de Stella-Jones, par rapport au dollar américain, a augmenté la valeur des ventes libellées en dollars américains d'environ 12,9 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Si l'on exclut ces facteurs, les ventes ont reculé d'environ 39,8 millions de dollars en raison d'un report de 30,9 millions de dollars sur les ventes de traverses de chemin de fer découlant de la transition d'un client, qui exploite des chemins de fer de catégorie 1, vers un programme *Black Tie*, alors que celui-ci n'utilisait jusqu'à maintenant que les Services de Traitement du bois de la Société, comme il est expliqué en détail plus loin, de même qu'en raison d'écarts temporels sur douze mois pour certaines commandes de poteaux destinés aux sociétés de services publics.

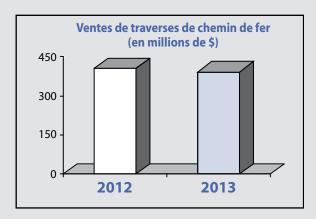
Répartition des ventes par catégorie de produits (% des ventes)





Traverses de chemin de fer

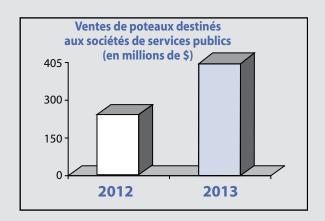
Les ventes de traverses de chemins de fer se sont élevées à 394,0 millions de dollars pour l'exercice 2013, contre 404,5 millions de dollars en 2012. Ce recul de 10,5 millions de dollars, ou 2,6 %, reflète essentiellement un report de 30,9 millions de dollars sur les ventes de traverses de chemin de fer découlant de la transition d'un client, qui exploite des chemins de fer de catégorie 1, d'un programme de Services de Traitement du bois à un programme Black Tie. Lorsqu'un client ne retient que les Services de Traitement du bois de la Société, le client fournit le bois à l'état brut et Stella-Jones fournit le service de transformation de la matière première en produit fini. En vertu d'un programme Black Tie, le client n'est pas impliqué dans le processus et achète plutôt de Stella-Jones un produit fini. Cette transition est presque achevée et son impact sur les résultats au premier trimestre de 2014 devrait être minimal. Par la suite, les ventes annualisées réalisées auprès



de ce client devraient être supérieures au report découlant de cette transition sur les résultats de 2013 en raison de la valeur ajoutée supérieure générée par un programme *Black Tie*. Si l'on exclut cet impact, les ventes de traverses de chemin de fer ont augmenté d'environ 20,4 millions de dollars, soit 5,0 %. Les ventes de traverses de chemin de fer ont représenté 40,6 % des ventes totales de la Société en 2013.

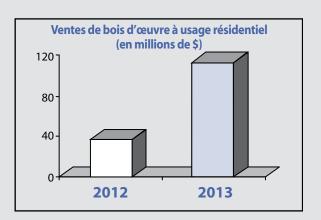
Poteaux destinés aux sociétés de services publics

Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont atteint 405,8 millions de dollars en 2013, en hausse de 187,3 millions de dollars, ou 85,7 %, par rapport aux ventes de 218,5 millions de dollars réalisées en 2012. Cette augmentation de 197,9 millions de dollars est essentiellement attribuable aux ventes supplémentaires de poteaux destinés aux sociétés de services publics générées par les activités de McFarland sur une période de onze mois, déduction faite des activités transférées d'autres usines de Stella-Jones. Si l'on exclut les résultats de McFarland, les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont légèrement fléchi en raison principalement de l'évolution du calendrier de certaines commandes d'un exercice sur l'autre. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont représenté 41,8 % des ventes globales de la Société en 2013.



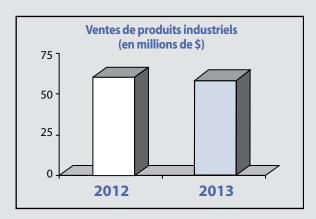
Bois d'œuvre à usage résidentiel

Les ventes dans la catégorie du bois d'œuvre à usage résidentiel ont totalisé 112,3 millions de dollars en 2013, en hausse par rapport aux ventes de 35,5 millions de dollars réalisées en 2012. Cette progression de 76,8 millions de dollars reflète essentiellement les ventes supplémentaires nettes de 73,8 millions de dollars générées par les activités de McFarland. McFarland vend des produits de bois d'œuvre à usage résidentiel à environ 120 centres de rénovation dans le nord-ouest des États-Unis. Dans une moindre mesure, la progression sur douze mois reflète également la demande plus forte dans le sud de l'Alberta à la suite des inondations de juin 2013. Le bois d'œuvre à usage résidentiel a représenté 11,6 % des ventes de Stella-Jones en 2013.

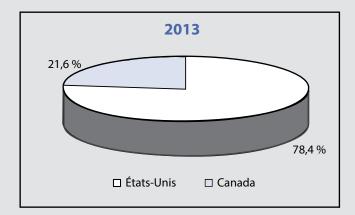


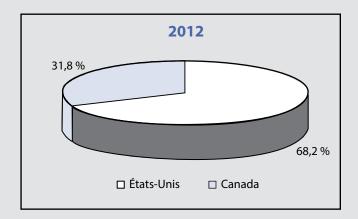
Produits industriels

Les ventes de produits industriels se sont chiffrées à 58,1 millions de dollars au cours de l'exercice 2013, comparativement à 59,0 millions de dollars en 2012. Ce léger recul est principalement attribuable à une réduction planifiée des activités de recyclage de traverses ainsi qu'à une baisse sur douze mois du nombre de projets ferroviaires nécessitant des produits industriels. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une contribution nette de 3,7 millions de dollars des activités de McFarland. Si l'on exclut ces facteurs, la demande est demeurée soutenue pour les autres principaux produits et services de la Société dans cette catégorie, tant au Canada qu'aux États-Unis. Les produits industriels ont représenté 6,0 % des ventes de la Société au cours de l'exercice 2013.



Répartition géographique des ventes (% des ventes)





Les ventes réalisées aux États-Unis se sont élevées à 761,0 millions de dollars, ou 78,4 % des ventes, en 2013, ce qui représente une augmentation de 271,8 millions de dollars, ou 55,6 %, par rapport à 2012. Cette hausse, par rapport à l'exercice précédent, reflète principalement une contribution additionnelle de 268,8 millions de dollars sur une période de onze mois des activités d'exploitation américaines de McFarland, l'acquisition de PWP de même qu'une augmentation du taux utilisé pour convertir les ventes libellées en dollars américains.

Les ventes sur le marché canadien ont diminué de 19,2 millions de dollars, ou 8,4 %, pour s'établir à 209,2 millions de dollars en 2013, soit 21,6 % des ventes totales de Stella-Jones. La variation est attribuable à une baisse des ventes de traverses de chemin de fer et de poteaux destinés aux sociétés de services publics, le recul des ventes de cette dernière catégorie découlant essentiellement de l'évolution du calendrier des commandes d'un exercice sur l'autre, en partie contrebalancée par une augmentation des ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel et une contribution de 6,6 millions de dollars des activités d'exploitation de McFarland au Canada.

Coût des ventes

Le coût des ventes, incluant l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, s'est élevé à 772,8 millions de dollars, ou 79,7 % des ventes, en 2013. En comparaison, le coût des ventes s'était établi à 565,7 millions de dollars, ou 78,8 % des ventes, en 2012. Cette augmentation, en dollars absolus, est essentiellement attribuable à l'ajout des activités de McFarland, de même qu'à une augmentation du taux moyen utilisé pour convertir les coûts libellés en dollars américains. Exprimée en pourcentage des ventes, l'augmentation découle principalement d'une composition des ventes moins avantageuse et des marges moins élevées dégagées par McFarland au début de l'exercice. Témoignant de la réussite de son intégration, les marges de McFarland se sont progressivement améliorées au cours de l'exercice et leurs installations ont également contribué à accroître la productivité dans l'ensemble du réseau d'usines de Stella-Jones.

La dotation aux amortissements a totalisé 16,3 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, contre 10,7 millions de dollars lors de l'exercice clos le 31 décembre 2012. L'augmentation est principalement attribuable à la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles de McFarland.

En conséquence, le bénéfice brut s'est établi à 197,3 millions de dollars, ou 20,3 % des ventes, en 2013, en hausse par rapport à 151,8 millions de dollars, ou 21,2 % de ventes, en 2012.

Frais de vente et d'administration

Les frais de vente et d'administration se sont élevés à 57,2 millions de dollars en 2013, soit 5,9 % des ventes, comparativement à des frais de 42,5 millions de dollars, ou 5,9 % des ventes, en 2012. Cette hausse, en termes monétaires, est principalement attribuable à l'ajout des activités de McFarland pendant une période additionnelle de onze mois.

Les frais de vente et d'administration engagés cette année comprennent des frais d'acquisition d'environ 1,2 million de dollars directement liés à l'opération d'achat de PWP. Lors du précédent exercice, les frais de vente et d'administration comprenaient des frais d'acquisition d'environ 4,1 millions de dollars, dont 3,0 millions de dollars étaient liés à l'acquisition de McFarland.

Autres pertes (gains), montant net

Le montant net de 1,5 million de dollars des autres pertes subies par Stella-Jones pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 englobe une perte de 2,8 millions de dollars constatée à la cession d'actifs, en partie contrebalancée par un gain de 660 000 \$ réalisé sur la vente de certains actifs liés aux activités de recyclage des traverses et par un gain de change de 707 000 \$. En 2012, le montant net de 313 000 \$ des autres gains réalisés comprenait un gain de 1,6 million de dollars lié à la réévaluation d'actifs antérieurement détenus en coentreprise, que la Société possède désormais à 100 %, ainsi qu'un gain de change de 891 000 \$, en partie contrebalancés par des pertes nettes de 2,2 millions de dollars constatées à la cession d'actifs de différentes usines.

Le risque de la Société lié aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations des devises découle des opérations de vente et d'achat en dollars américains effectuées par ses installations canadiennes et de la dette à long terme libellée en dollars américains détenue par ses entreprises canadiennes. Stella-Jones U.S. Holding Corporation (« SJ Holding »), la filiale américaine en propriété exclusive de la Société, est un établissement étranger dont la monnaie fonctionnelle diffère de celle de la Société et les gains et pertes de change sur conversion de ses états financiers sont reportés aux capitaux propres. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées à partir d'établissements canadiens. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de dollars américains et l'achat de certains biens et services en dollars américains. La Société pourrait également avoir recours à des contrats de change à terme pour l'achat de dollars américains dans le cadre des achats importants de biens et services qui ne sont pas naturellement couverts.

Charges financières

Les charges financières pour l'exercice 2013 se sont élevées à 10,9 millions de dollars, en hausse par rapport aux 8,3 millions de dollars engagés en 2012. L'augmentation des charges financières est attribuable à une hausse des emprunts moyens sur douze mois par suite des acquisitions de McFarland le 30 novembre 2012 et de PWP le 15 novembre 2013.

Résultat avant impôts et charge d'impôts

Stella-Jones a généré un résultat avant impôts de 127,8 millions de dollars, soit 13,2 % des ventes, en 2013. Il s'agit d'une augmentation de 26,2 % par rapport au résultat avant impôts de 101,3 millions de dollars, ou 14,1 % des ventes, réalisé en 2012.

La charge d'impôts sur le résultat de Stella-Jones a totalisé 35,3 millions de dollars en 2013, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 27,6 %. En 2012, la charge d'impôts sur le résultat s'était établie à 28,2 millions de dollars, ce qui équivalait à un taux d'imposition effectif de 27,9 %. La légère baisse du taux d'imposition effectif pour 2013 est attribuable principalement à une déduction, à des fins fiscales canadiennes, pour des revenus de dividendes provenant d'une société apparentée.

Résultat net

Le résultat net pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 a atteint 92,5 millions de dollars, soit 1,34 \$ par action, sur une base pleinement diluée, comparativement à un résultat net de 73,1 millions de dollars, ou 1,13 \$ par action, sur une base pleinement diluée, lors de l'exercice 2012. Il s'agit d'une hausse du résultat net de 26,6 % par rapport à l'exercice précédent.

ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 15 novembre 2013, la Société a complété l'acquisition, par l'entremise de ses filiales américaines en propriété exclusive, de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités menées par PWP. Ces activités consistent à fabriquer des poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics, des traverses de chemin de fer en bois traité ainsi que toute une gamme de produits connexes en bois d'œuvre, et ont été acquises pour des raisons de synergie.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 48,8 millions de dollars (46,8 millions de dollars US), excluant des frais liés à la transaction d'environ 1,2 million de dollars (1,2 million de dollars US) comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, sous la rubrique « Frais de vente et d'administration ».

La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge présentée, ci-après, est provisoire et basée sur les meilleures estimations de la direction ainsi que sur l'information disponible au moment de préparer les états financiers consolidés. Cette détermination de la juste valeur sera complétée dans les 12 mois suivant l'acquisition et, conséquemment, certains changements significatifs pourraient être apportés principalement aux immobilisations incorporelles, au goodwill et à la contrepartie à recevoir.

Le tableau suivant présente un résumé des éléments d'actif acquis, des passifs pris en charge et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Initialement, la transaction a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

(les données tabulaires sont présentées en milliers de dollars)	\$
Éléments d'actif acquis	
Éléments hors trésorerie du fonds de roulement	25 751
Immobilisations corporelles	19 591
Relations clients	4 241
Carnet de commandes clients	125
Goodwill	10 409
	60 117
Éléments de passif pris en charge	
Comptes créditeurs et charges à payer	939
Provision pour restauration de sites	1 300
Total des actifs nets acquis et des passifs pris en charge	57 878
Contrepartie transférée	
Trésorerie	48 849
Billet à payer non garanti	6 545
Contrepartie à payer pour l'achat de certains actifs de l'usine au Nevada	3 134
Contrepartie à recevoir	(650)
Contrepartie transférée	57 878

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier les relations clients et le carnet de commandes clients. Les durées d'utilité attribuées sont de 20 ans pour les relations clients et de 4 mois pour le carnet de commandes clients. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, sont la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill est amortissable et est déductible à des fins fiscales américaines et représente la valeur économique future associée à l'accroissement du réseau de distribution, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Afin d'effectuer le test de la dépréciation, le goodwill est attribué à des unités génératrices de trésorerie, lesquelles sont définies comme les usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et les usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer. Dans le cas de l'acquisition de PWP, un goodwill de 9,7 millions de dollars et 663 000 \$ a respectivement été attribué aux usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et aux usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer. La Note 8 des états financiers consolidés présente une synthèse des soldes de la valeur comptable nette des immobilisations incorporelles et du goodwill.

La juste valeur des créances clients incluse dans les éléments hors trésorerie du fonds de roulement est de 8,7 millions de dollars.

La contrepartie à recevoir représente un ajustement à la contrepartie payée lié au montant réel du fonds de roulement net. Au 31 décembre 2013, la direction n'avait pas encore à sa disposition toutes les informations nécessaires pour finaliser le montant à recevoir qui, pour cette raison, est préliminaire. Tout ajustement à la contrepartie à recevoir, si nécessaire, aura une incidence sur le goodwill enregistré à la date d'acquisition. En ce qui concerne la contrepartie à payer pour l'achat de certains actifs de l'usine au Nevada, un montant équivalent de 3,2 millions de dollars (3,0 millions de dollars US) a été déposé en fidéicommis et est présenté comme encaisse dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2013. Le 5 février 2014, la contrepartie à payer a été réglée.

Stella-Jones a financé l'acquisition au moyen de sa facilité de crédit renouvelable engagée existante et d'un billet à payer non garanti de 7,3 millions de dollars (7,0 millions de dollars US), portant intérêt à 0,27 % et remboursable en douze versements égaux sur une période de 3 ans. La juste valeur du billet à payer non garanti a été établie à 6,5 millions de dollars (6,3 millions de dollars US) en utilisant un taux d'intérêt de 7,0 %.

Durant la période s'échelonnant du 15 novembre au 31 décembre 2013, les ventes et la perte avant impôts de PWP se sont élevées respectivement à 4,1 millions de dollars et 1,7 millions de dollars. Sur une base pro forma, la direction estime que les ventes et le résultat avant impôts des activités combinées de la Société et de PWP, pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, se seraient établis à environ 1,0 millards de dollars et 127,4 millions de dollars, respectivement, si l'acquisition de PWP avait eu lieu en date du 1^{er} janvier 2013. Afin d'établir les estimations pro forma, la direction a pris en considération la structure de financement résultant de l'acquisition ainsi que des ajustements de la juste valeur et l'harmonisation des conventions comptables. La direction a présumé que l'ajustement de la juste valeur aurait été le même si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2013.

RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les ventes de la Société suivent une tendance saisonnière. Les expéditions de traverses de chemin de fer, de poteaux destinés aux sociétés de services publics et de bois d'œuvre à usage industriel sont plus élevées au cours des deuxième et troisième trimestres afin d'approvisionner en produits les utilisateurs industriels pour leurs projets d'entretien estivaux. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel suivent une tendance saisonnière semblable. À l'automne et à l'hiver, on observe une diminution de l'activité et, par conséquent, les premier et quatrième trimestres affichent généralement des niveaux de ventes relativement moins élevés.

En 2013, les revenus et le résultat net de la Société ont enregistré une croissance au cours de tous les trimestres par rapport à l'exercice précédent, en raison principalement de l'apport des activités de McFarland durant une période additionnelle de onze mois. Le tableau qui suit présente certaines données financières choisies des huit derniers trimestres de la Société, y compris le dernier exercice complet :

2013

Pour les trimestres clos le	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	217 039	273 161	268 087	211 862	970 149
Résultat opérationnel avant					
amortissement des immobilisations					
corporelles et incorporelles 1	33 875	44 917	42 516	33 713	155 021
Résultat opérationnel 1	29 671	40 959	38 550	29 519	138 699
Résultat net de la période	18 757	26 426	27 663	19 690	92 536
Résultat par action ordinaire					
De base	0,27	0,38	0,40	0,29	1,35
Dilué	0,27	0,38	0,40	0,29	1,34

2012

Pour les trimestres clos le	31 mars	30 juin	30 sept.	31 déc.	Total
(en milliers de dollars, sauf les données par action)	\$	\$	\$	\$	\$
Ventes	158 795	203 919	195 435	159 345	717 494
Résultat opérationnel avant					
amortissement des immobilisations					
corporelles et incorporelles 1	26 508	35 160	34 462	24 171	120 301
Résultat opérationnel ¹	24 090	32 580	31 799	21 127	109 596
Résultat net de la période	15 006	20 835	20 683	16 546	73 070
Résultat par action ordinaire					
De base	0,24	0,33	0,32	0,25	1,14
Dilué	0,23	0,32	0,32	0,25	1,13

¹ Le résultat opérationnel et le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles sont des mesures financières qui n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS. Il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. La direction considère toutefois qu'elles constituent des informations utiles aux fins de comparaison avec d'autres entreprises de son secteur d'activité, puisqu'elles présentent des résultats financiers en rapport avec les pratiques de l'industrie, sans tenir compte des charges hors caisse ni des structures de capitaux. Le résultat opérationnel et le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles peuvent facilement être conciliés avec le résultat net présenté aux états financiers consolidés établis selon les IFRS, puisqu'il n'y a pas d'ajustements en raison d'éléments inhabituels ou non récurrents.

Note : En raison de l'arrondissement des montants, la somme des données trimestrielles peut s'avérer légèrement différente du total présenté pour l'ensemble de l'exercice.

Résultats du quatrième trimestre

Les ventes se sont élevées à 211,9 millions de dollars au quatrième trimestre de 2013, en hausse de 33,0 % par rapport aux ventes de 159,3 millions de dollars réalisées lors de la même période en 2012. Cette progression est attribuable à une contribution de 49,3 millions de dollars des activités de McFarland pendant une période de deux mois, déduction faite des ventes transférées d'autres installations de Stella-Jones, ainsi qu'à un apport de 4,1 millions de dollars des éléments d'actif acquis de PWP le 15 novembre 2013. L'effet de conversion résultant des fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain, a augmenté la valeur des ventes libellées en dollars américains de 5,8 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Si l'on exclut ces facteurs, les ventes ont reculé d'environ 6,7 millions de dollars en raison d'écarts temporels sur douze mois pour certaines commandes de poteaux destinés aux sociétés de services publics et du report des ventes découlant de la transition d'un client qui exploite des chemins de fer de catégorie 1 et qui est passé d'un programme de Services de Traitement du bois à un programme Black Tie. Ces facteurs ont plus que contrebalancé la vigueur de la demande de l'industrie pour les traverses de chemin de fer.

Les ventes de traverses de chemin de fer ont atteint 78,3 millions de dollars en 2013, contre 73,7 millions de dollars en 2012. Cette augmentation reflète la vigueur de la demande du marché de même que la contribution attribuable à l'acquisition de PWP, en partie contrebalancées par un report des ventes de 13,4 millions de dollars résultant de la transition en cours d'un client qui exploite des chemins de fer de catégorie 1 et qui, après avoir utilisé les Services de Traitement du bois de la Société, adhérera désormais à un programme *Black Tie*. Les ventes de poteaux destinés aux sociétés de services publics ont progressé de 36,9 millions de dollars pour s'établir à 107,1 millions de dollars, grâce à une contribution supplémentaire nette de 41,3 millions de dollars des activités de McFarland sur une période de deux mois et de l'acquisition de PWP. Si l'on exclut ces facteurs, les ventes ont reculé en raison d'écarts temporels sur douze mois pour certaines commandes de poteaux destinés aux sociétés de services publics. Les ventes de bois d'œuvre à usage résidentiel ont atteint 13,8 millions de dollars, en hausse par rapport à 5,1 millions de dollars l'an dernier, en raison essentiellement des ventes additionnelles de 8,1 millions de dollars générées par les activités de McFarland. Enfin, les ventes de produits industriels se sont chiffrées à 12,7 millions de dollars, contre 10,4 millions de dollars un an auparavant, en raison d'une augmentation des ventes de bois d'œuvre industriel destiné aux ponts ferroviaires.

Le bénéfice brut s'est établi à 43,2 millions de dollars, soit 20,4 % des ventes, au quatrième trimestre de 2013, contre 33,2 millions de dollars, ou 20,8 % des ventes, au quatrième trimestre de 2012. Cette augmentation en dollars absolus reflète l'apport des activités de McFarland pendant toute la période, la contribution de PWP sur une période de 46 jours de même qu'une augmentation du taux moyen utilisé pour convertir les coûts libellés en dollars américains. Exprimé en pourcentage des ventes, le bénéfice brut a légèrement fléchi en raison d'une composition des ventes moins avantageuse qui a été en partie contrebalancée par un accroissement de la productivité dans l'ensemble du réseau d'usines de la Société.

Le résultat opérationnel s'est élevé à 29,5 millions de dollars, soit 13,9 % des ventes, au quatrième trimestre de 2013, comparativement à 21,1 millions de dollars, ou 13,3 % des ventes, au quatrième trimestre de l'exercice 2012. Les résultats du quatrième trimestre de 2013 comprennent des frais de 1,2 million de dollars connexes à l'acquisition de PWP, tandis que les résultats du quatrième trimestre de 2012 comprenaient des frais de 2,4 millions de dollars liés à l'acquisition de McFarland. Si l'on exclut ces éléments, le résultat opérationnel pour le quatrième trimestre de 2013 atteint 30,7 millions de dollars, soit 14,5 % des ventes, comparativement à 23,5 millions de dollars, ou 14,8 % des ventes, un an plus tôt.

Le résultat net de la période a atteint 19,7 millions de dollars, soit 0,29 \$ par action, sur une base pleinement diluée, comparativement à 16,5 millions de dollars, ou 0,25 \$ par action, sur une base pleinement diluée, lors de l'exercice précédent. Cela représente une hausse du résultat net de 19,0 % sur douze mois.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Acti

Au 31 décembre 2013, le total de l'actif atteignait 1,1 milliard de dollars, en hausse par rapport à 955,9 millions de dollars au 31 décembre 2012. Cette augmentation est essentiellement attribuable à l'acquisition de PWP et à l'incidence de la conversion de la devise locale sur la valeur des éléments d'actif détenus aux États-Unis.

L'actif courant s'élevait à 581,9 millions de dollars au 31 décembre 2013 comparativement à 534,9 millions de dollars au 31 décembre 2012. Cette variation est principalement attribuable à l'augmentation des stocks et des débiteurs associés à l'acquisition de PWP et à l'incidence de la conversion de la devise locale sur la valeur des éléments d'actif courant détenus aux États-Unis.

La valeur des débiteurs se chiffrait à 108,0 millions de dollars au 31 décembre 2013, comparativement à 89,6 millions de dollars au 31 décembre 2012. Cette augmentation de 18,4 millions de dollars reflète essentiellement l'acquisition de PWP peu de temps avant la clôture de l'exercice, le calendrier des ventes au quatrième trimestre au cours duquel le niveau d'activité a été plus considérable vers la fin de la période en 2013 que lors du précédent exercice, ainsi que l'incidence de la conversion de la devise locale sur les débiteurs libellés en dollars américains.

Les stocks s'élevaient à 458,6 millions de dollars au 31 décembre 2013, en hausse comparativement à 413,4 millions de dollars au 31 décembre 2012. Cette augmentation est essentiellement attribuable à l'acquisition de PWP peu de temps avant la clôture de l'exercice et à l'incidence de la conversion de la devise locale sur la valeur des stocks détenus aux États-Unis.

En raison des longues périodes de temps nécessaires pour sécher le bois à l'air, qui peuvent parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue, les stocks constituent un élément important du fonds de roulement. Toutefois, les solides relations d'affaires qu'entretient la Société avec certains clients et les contrats à long terme qui en découlent lui permettent de mieux déterminer ses besoins en stocks. La Société estime que les flux de trésorerie générés par ses activités opérationnelles ainsi que sa facilité de crédit disponible sont suffisants pour lui permettre de faire face à ses besoins en fonds de roulement dans l'avenir prévisible.

Les immobilisations corporelles s'élevaient à 234,2 millions de dollars au 31 décembre 2013, comparativement à 189,0 millions de dollars au 31 décembre 2012. Cette augmentation est essentiellement attribuable à l'acquisition de PWP (19,6 millions de dollars), à l'achat d'immobilisations corporelles pour l'exercice (28,4 millions de dollars) qui ont surpassé le montant de la dotation aux amortissements (7,8 millions de dollars) et à l'incidence de la conversion de la devise locale sur les immobilisations corporelles détenues aux États-Unis.

La valeur des immobilisations incorporelles atteignait 94,0 millions de dollars au 31 décembre 2013. Les immobilisations incorporelles comprennent les relations clients, la valeur actualisée des ententes de non-concurrence, l'enregistrement de la créosote, les droits de coupe et le bois sur pied. Au 31 décembre 2012, la valeur des immobilisations incorporelles se chiffrait à 93,1 millions de dollars. L'augmentation de la valeur des immobilisations incorporelles sur douze mois découle principalement de l'acquisition de PWP (4,4 millions de dollars), d'une entente de non-concurrence conclue avec un actionnaire de PWP (470 000 \$) et de l'incidence de la conversion de la devise locale sur la valeur des immobilisations incorporelles libellées en dollars américains, en partie contrebalancées par une dotation aux amortissements de 8,6 millions de dollars pour 2013.

Au 31 décembre 2013, la valeur du goodwill s'élevait à 156,2 millions de dollars, en hausse comparativement à 135,8 millions de dollars un an plus tôt. Cette augmentation de 20,4 millions de dollars du goodwill reflète l'acquisition de PWP (10,4 millions de dollars) ainsi que l'incidence de la conversion de la devise locale sur la valeur du goodwill libellé en dollars américains.

Passif

Au 31 décembre 2013, le total du passif de Stella-Jones atteignait 499,7 millions de dollars, en hausse par rapport à 487,1 millions de dollars au 31 décembre 2012, alors qu'une baisse de 25,2 millions de dollars du passif courant a été plus que contrebalancée par des augmentations de 26,9 millions de dollars et 7,4 millions de dollars de la dette à long terme et des impôts différés, respectivement.

La valeur du passif courant s'établissait à 64,9 millions de dollars au 31 décembre 2013, en baisse par rapport à 90,1 millions de dollars un an plus tôt. Cette variation est essentiellement attribuable à une diminution de 14,0 millions de dollars de la dette bancaire, qui représente les acceptations bancaires venant à échéance en janvier et en février 2013, ainsi qu'à une baisse de 7,8 millions de dollars des comptes créditeurs et charges à payer. Ce dernier élément reflète l'inclusion, au 31 décembre 2012, de certains montants à payer en lien avec l'acquisition de McFarland.

La dette à long terme de la Société, y compris la partie courante, s'élevait à 372,9 millions de dollars au 31 décembre 2013, comparativement à 349,6 millions de dollars au 31 décembre 2012. Cette hausse reflète essentiellement l'augmentation de la dette à long terme qui a été nécessaire pour financer l'acquisition de PWP et l'incidence de la conversion de la devise locale sur la dette à long terme libellée en dollars américains. Le 13 décembre 2013, la facilité de crédit renouvelable engagée de la Société a été augmentée et est passée de 370,0 millions de dollars à 400,0 millions de dollars, tandis que la durée a été prolongée d'un an soit jusqu'en décembre 2018. Au 31 décembre 2013, un montant de 320,4 millions de dollars avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable engagée de la Société.

Capitaux propres

Les capitaux propres s'établissaient à 572,2 millions de dollars au 31 décembre 2013, comparativement à 468,8 millions de dollars au 31 décembre 2012. Cette hausse est principalement attribuable au résultat net de 92,5 millions de dollars dégagé au cours de l'exercice et à une variation favorable de 21,5 millions de dollars de la valeur du cumul des autres éléments du résultat global. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par des versements de dividendes sur les actions ordinaires totalisant 13,7 millions de dollars. La valeur comptable s'élevait à 8,33 \$ par action ordinaire au 31 décembre 2013, en hausse par rapport à 6,83 \$ par action au 31 décembre 2012.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Le tableau qui suit présente un résumé des éléments des flux de trésorerie pour les périodes indiquées :

Résumé des flux de trésorerie Exercices clos les

(en milliers de dollars)	31 décembre 2013	31 décembre 2012
	\$	\$
Activités opérationnelles	104 218	28 516
Activités de financement	(33 783)	163 541
Activités d'investissement	(81 244)	(178 057)
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(10 809)	14 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie - début	14 000	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie - clôture	3 191	14 000

Les activités, acquisitions et dépenses en immobilisations corporelles de la Société sont principalement financées par les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, par la dette à long terme ainsi que par l'émission d'actions ordinaires. La facilité de crédit renouvelable engagée de la Société est mise à sa disposition pour une durée de cinq ans et est, par conséquent, classée comme dette à long terme.

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, avant les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie, les intérêts versés et les impôts payés sur le résultat, se sont élevés à 160,6 millions de dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, en hausse de 33,0 % par rapport à 120,8 millions de dollars pour l'exercice 2012. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance du résultat net pour l'exercice.

Les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie ont réduit les liquidités de 24,3 millions de dollars en 2013. Cette situation s'explique principalement par des augmentations de 4,7 millions de dollars et 8,4 millions de dollars des débiteurs et des stocks, respectivement, de même que par une baisse de 10,4 millions de dollars des comptes créditeurs et charges à payer. En 2012, les variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie avaient réduit les liquidités de 48,6 millions de dollars, en raison principalement d'une augmentation des stocks de 60.1 millions de dollars.

Les intérêts versés et les impôts payés sur le résultat ont réduit encore davantage les liquidités de 9,1 millions de dollars et 23,1 millions de dollars, respectivement, en 2013, contre 7,2 millions de dollars et 36,5 millions de dollars, respectivement, un an auparavant. L'augmentation des intérêts versés est principalement attribuable à une hausse des emprunts sur douze mois en lien avec les acquisitions de McFarland et de PWP. D'autre part, la baisse des impôts payés sur le résultat reflète l'écart entre les impôts payés d'avance au 31 décembre 2012 et un solde d'impôts sur le résultat à payer au 31 décembre 2013.

En conséquence, les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles se sont élevés à 104,2 millions de dollars en 2013, contre 28,5 millions de dollars en 2012.

Les activités de financement, pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, ont nécessité des liquidités de 33,8 millions de dollars. Cette réduction des liquidités s'explique principalement par une diminution de 14,0 millions de dollars de la dette bancaire, le versement de dividendes sur les actions ordinaires d'un montant total de 13,7 millions de dollars et une diminution nette de 4,5 millions de dollars de la dette à long terme. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2012, les activités de financement avaient généré des liquidités de 163,5 millions de dollars, ce qui traduisait essentiellement l'augmentation de la dette et l'émission d'actions ordinaires pour financer l'acquisition de McFarland.

Les activités d'investissement ont nécessité des liquidités de 81,2 millions de dollars au cours de l'exercice 2013. L'acquisition de PWP a donné lieu à une contrepartie en trésorerie de 48,8 millions de dollars, tandis que la conclusion de l'acquisition de McFarland a nécessité 8,7 millions de dollars. En outre, les achats d'immobilisations corporelles ont nécessité un investissement de 26,2 millions de dollars, y compris 7,9 millions de dollars (7,7 millions de dollars US) pour compléter la construction d'une nouvelle usine de traitement à Cordele, en Géorgie. Lors de l'exercice 2012, les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement avaient réduit les liquidités de 178,1 millions de dollars en raison de l'acquisition de McFarland.

Le tableau suivant présente les échéances des obligations financières au 31 décembre 2013 :

		Flux				
	Valeur	monétaires	Moins	1 à 3	4 à 5	Plus de
	comptable	contractuels	de 1 an	ans	ans	5 ans
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	58 054	58 054	58 054	-	_	_
Obligations liées à la dette à long terme	372 891	407 309	11 326	57 838	332 423	5 722
Swaps de taux d'intérêt	1 133	4 221	1 490	2 234	497	_
Paiements minimaux en vertu d'obligations						
liées à des contrats de location simple	-	53 349	11 953	17 103	9 274	15 019
Ententes de non-concurrence	1 752	1 862	917	785	160	
Total	433 830	524 795	83 740	77 960	342 354	20 741

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES ACTIONS ET LES OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

Au 31 décembre 2013, le capital-actions de la Société était constitué de 68 697 366 actions ordinaires émises et en circulation (68 673 700 au 31 décembre 2012). Le tableau qui suit présente l'évolution du capital-actions en circulation pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 :

Exercice clos le 31 décembre 2013	Nombre d'actions (en milliers)
Solde au début de l'exercice	68 674
Régime d'options d'achat d'actions	-
Régimes d'achat d'actions des employés	23
Solde à la clôture de l'exercice	68 697

Au 13 mars 2014, le capital-actions de la Société était constitué de 68 750 166 actions ordinaires émises et en circulation.

Au 31 décembre 2013, le nombre d'options en circulation en vue d'acquérir des actions ordinaires émises en vertu du Régime d'options d'achat d'actions de la Société était de 550 400 (520 400 au 31 décembre 2012), dont 440 400 pouvaient être exercées (398 800 au 31 décembre 2012). Au 13 mars 2014, le nombre d'options en circulation était de 497 600, dont 387 600 d'entre elles pouvaient être exercées.

DIVIDENDES

Le conseil d'administration de Stella-Jones a déclaré les dividendes trimestriels suivants au cours de l'exercice 2013 :

- 0,05 \$ par action ordinaire payable le 30 avril 2013 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 2 avril 2013.
- 0,05 \$ par action ordinaire payable le 28 juin 2013 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 3 juin 2013.
- 0,05 \$ par action ordinaire payable le 30 septembre 2013 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 2 septembre 2013.
- 0,05 \$ par action ordinaire payable le 20 décembre 2013 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 2 décembre 2013.

Le 13 mars 2014, soit après la clôture de l'exercice, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,07 \$ par action ordinaire payable le 30 avril 2014 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 2 avril 2014.

La déclaration de dividendes futurs ainsi que leurs montants et dates de versement, continueront d'être évalués par le conseil d'administration de la Société en tenant compte des clauses restrictives contenues dans les documents de prêt de la Société ainsi qu'en fonction de son rendement financier et de ses besoins en liquidités. La Société ne peut garantir les montants ni les dates de versement de tels dividendes dans l'avenir.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

La Société fait face, à l'occasion, à des réclamations et des poursuites dans le cours normal de ses activités. La direction ne peut, à l'heure actuelle, déterminer avec exactitude l'issue finale de ces procédures, mais à son avis, celles-ci ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la situation financière ou sur les résultats opérationnels de la Société.

La Société a émis des garanties totalisant 33,6 millions de dollars (44,1 millions de dollars en 2012) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas que ces garanties seront exigibles et n'a donc enregistré aucune provision relative aux garanties dans les états financiers consolidés.

Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens, ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des états américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et les rejets d'effluents d'eaux usées. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Cependant, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ACTUELLE

Activités opérationnelles

Les principales catégories de produits de la Société, soit les traverses de chemin de fer et les poteaux destinés aux sociétés de services publics, font partie intégrante des infrastructures nord-américaines de transport et de services publics. Ces infrastructures doivent faire l'objet d'un entretien régulier, ce qui crée une demande relativement constante pour les principaux produits de Stella-Jones. En période de croissance économique, la Société peut également profiter d'un accroissement de la demande découlant de l'expansion des réseaux ferroviaires et de télécommunications.

Compte tenu des conditions actuelles du marché, la direction continue de prévoir que son niveau d'activité commerciale demeurera vigoureux en 2014. Dans le marché des traverses de chemin de fer, l'accroissement du volume de fret transporté sur les voies ferrées nord-américaines entraîne des investissements soutenus dans le réseau ferroviaire continental, alors que les exploitants cherchent constamment à optimiser l'efficacité de leurs lignes. Dans le marché des poteaux destinés aux sociétés de services publics, bien que la demande devrait se maintenir à court terme, la direction croit que la demande de l'industrie est appelée à croître à moyen terme puisqu'un nombre croissant de poteaux installés approchent la fin de leur vie utile normale et devront être remplacés. L'augmentation de la demande prévue de certains des plus importants clients de la Société du secteur des poteaux destinés aux sociétés de services publics soutient ce point de vue. La Société a investi dans l'accroissement de sa capacité dans le but de répondre à cette demande anticipée.

Liquidité

Au 31 décembre 2013, la Société respectait toutes les clauses restrictives relatives à sa dette et ses obligations contractuelles. Par ailleurs, au 31 décembre 2013, un montant de 320,4 millions de dollars avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable engagée de 400,0 millions de dollars de la Société.

Les débiteurs de la Société ont augmenté en 2013 en raison de l'acquisition de PWP peu de temps avant la clôture de l'exercice, du calendrier des ventes au quatrième trimestre dont le niveau d'activité commerciale vers la fin de la période en 2013 a été plus important que lors du précédent exercice, de même que de l'incidence de la conversion de la devise locale sur les débiteurs libellés en dollars américains. La direction estime que tous les débiteurs inscrits à son état de la situation financière sont entièrement recouvrables puisque ses principaux clients, essentiellement des exploitants de chemins de fer de catégorie 1 et des fournisseurs de services publics de grande envergure, ont une bonne solvabilité et peu d'antécédents de défaut de paiement.

Les stocks ont augmenté au cours de l'exercice 2013 en raison de l'acquisition de PWP peu de temps avant la clôture de l'exercice et l'incidence de la conversion de la devise locale sur les stocks détenus aux États-Unis. Afin d'assurer l'efficacité des activités de traitement, puisque le bois séché à l'air permet de réduire les cycles de traitement, la rotation des stocks a toujours été relativement lente. Néanmoins, la direction surveille continuellement les niveaux des stocks et la demande du marché pour ses produits. La production est rajustée en conséquence afin d'optimiser le rendement et l'utilisation de la capacité.

28

RISQUES ET INCERTITUDES

Conjoncture économique

Les difficultés qu'éprouvent certains marchés mondiaux du crédit, le ralentissement des économies et l'incertitude qui règne parmi les clients pourraient avoir une incidence négative sur les marchés que dessert la Société dans l'ensemble de ses secteurs d'activités. En outre, certaines conditions économiques négatives pourraient toucher une grande partie ou même la totalité des marchés qu'elle dessert en même temps, ce qui réduirait la demande pour ses produits et aurait une incidence négative sur ses résultats opérationnels. Ce contexte économique pourrait également avoir des répercussions sur la situation financière d'un ou de plusieurs fournisseurs clés de la Société, ce qui affecterait sa capacité à s'approvisionner en matières premières et composantes afin de répondre à la demande des clients pour ses produits.

Dépendance à l'égard de clients importants

La Société dépend de clients importants pour une grande partie de ses ventes et la perte d'un ou de plusieurs de ces clients importants pourrait entraîner une chute importante de sa rentabilité. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, les dix plus importants clients de la Société ont représenté environ 41,5 % de ses ventes. Durant cette même période, les deux clients les plus importants de la Société ont représenté respectivement environ 9,8 % et 6,2 % de ses ventes totales.

Disponibilité et coût des matières premières

La direction estime que la Société pourrait être touchée par des fluctuations éventuelles des prix du bois. Bien que la Société ait obtenu des licences de coupe à long terme et qu'elle tire profit de ses relations bien établies avec des propriétaires forestiers privés et d'autres fournisseurs, rien ne garantit que ces licences seront respectées ou renouvelées au moment de leur expiration, ni que les fournisseurs continueront à fournir du bois d'œuvre adéquat à la Société.

En outre, il n'existe qu'un nombre limité de fournisseurs de certains produits de préservation utilisés par la Société dans son processus de production, ce qui réduit la disponibilité de sources d'approvisionnement de rechange dans l'éventualité de pénuries imprévues ou d'une perturbation de la production. Bien que la Société atténue ce risque en recherchant et en identifiant des fournisseurs de rechange à l'extérieur de son réseau d'approvisionnement habituel, rien ne garantit qu'elle sera en mesure d'assurer l'approvisionnement de toutes les matières requises pour fabriquer ses produits.

Risque lié à l'environnement

La Société est assujettie à divers lois et règlements en matière d'environnement, dont ceux portant sur les rejets dans l'air et dans l'eau, les émissions de substances dangereuses et toxiques et la remise en état de sites contaminés. Ces lois et règlements sur l'environnement exigent que la Société obtienne divers permis, inscriptions, licences et autres approbations en matière d'environnement et qu'elle effectue des inspections et des essais de conformité et respecte les délais concernant les exigences de communication afin de pouvoir faire fonctionner ses installations de fabrication et d'exploitation.

La conformité avec ces lois et règlements sur l'environnement continuera d'avoir une incidence sur les activités de la Société en lui imposant des frais d'exploitation et d'entretien ainsi que des dépenses en immobilisations nécessaires. L'omission de s'y conformer peut entraîner des mesures d'application civiles ou pénales qui peuvent entraîner, entre autres, le paiement d'amendes substantielles, souvent calculées quotidiennement, ou dans des cas extrêmes, l'interruption ou la suspension des activités à l'installation visée.

Aux termes des diverses lois et règlements fédéraux, provinciaux, étatiques et locaux, la Société, en qualité de propriétaire, de locataire ou d'exploitant, est susceptible d'être tenue responsable des frais d'enlèvement de contaminants ou de remise en état des sols se trouvant sur ses sites. Les frais de remise en état et autres frais nécessaires au nettoyage ou traitement des sites contaminés peuvent être considérables. Toutefois, dans certains cas, la Société bénéficie d'indemnités de la part d'anciens propriétaires de ses sites. La présence de contaminants sur les sites de la Société ou en provenance de ceux-ci pourrait la rendre responsable envers des tiers ou des instances gouvernementales pour des lésions corporelles, l'endommagement de biens ou tout préjudice causé à l'environnement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société de vendre ou de louer ses biens immobiliers, ou de contracter des emprunts en offrant ces biens en garantie.

La possibilité que des changements importants soient apportés aux lois et aux règlements en matière d'environnement constitue un autre facteur de risque pour la Société. Bien qu'il ne soit pas possible de prévoir l'issue et la nature de ces changements, ceux-ci pourraient faire augmenter de façon importante les dépenses en immobilisations et les frais engagés par la Société pour que ses installations visées se conforment à ces changements.

Bien que, par le passé, la Société ait été partie à des litiges en matière d'environnement, notamment des réclamations pour préjudices physiques et pour diminution de la valeur de propriétés, les résultats et les coûts associés n'ont pas été importants. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée que ce sera toujours le cas à l'avenir, étant donné que les résultats des différends sur les questions d'ordre environnemental et les décisions rendues sur les litiges en environnement restent imprévisibles.

Les activités de la Société se sont développées et son image s'est renforcée, en grande partie grâce à sa production et sa livraison constantes de produits de grande qualité, tout en maintenant un niveau élevé de responsabilité face à la protection de l'environnement. Les revendications des autorités réglementaires ou des communautés locales à l'égard de pratiques irresponsables en matière d'environnement pourraient porter atteinte à la réputation de la Société. Une publicité défavorable découlant de violations réelles ou perçues des lois sur l'environnement pourrait avoir un effet négatif sur la fidélité de la clientèle, contribuer à réduire la demande, affaiblir la confiance du marché et, en dernier ressort, entraîner une réduction du cours des actions de la Société. Ces effets négatifs pourraient être ressentis même si les allégations n'étaient pas fondées et que la Société ne soit pas tenue responsable.

Risques liés aux acquisitions

Dans le cadre de sa stratégie de croissance, la Société prévoit acquérir d'autres entreprises complémentaires lorsque ces transactions se justifieront sur le plan économique et stratégique. Rien ne garantit que la Société réussira à gérer de façon efficace l'intégration d'autres entreprises qu'elle pourrait acquérir. Si les synergies prévues ne sont pas réalisées ou si la Société ne réussit pas à intégrer les nouvelles entreprises à son réseau existant, les activités de la Société, ses résultats opérationnels, sa rentabilité et sa situation financière pourraient en souffrir de manière importante. La Société pourrait également engager des coûts et mobiliser l'attention de son équipe de direction pour des acquisitions potentielles qui pourraient ne jamais être réalisées.

En outre, bien que la Société procède à des vérifications diligentes à l'égard de ses acquisitions, une entreprise acquise pourrait avoir des obligations qui ne soient découvertes par la Société qu'une fois l'acquisition réalisée et pour lesquelles la Société pourrait devenir responsable. De telles obligations pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats opérationnels, la rentabilité et la situation financière de la Société.

Risques de litiges

La Société est exposée aux risques de litiges dans le cours normal de ses activités de la part d'employés, de clients, de fournisseurs, de concurrents, d'actionnaires, d'organismes gouvernementaux ou d'autres parties qui peuvent prendre la forme d'actions privées, de recours collectifs, de procédures administratives, de mesures réglementaires ou d'autres procédures. Il est difficile d'anticiper ou de quantifier l'issue d'un litige. Les demandeurs dans ces types de poursuites ou de réclamations peuvent chercher à obtenir des montants très importants ou indéterminés, et l'ampleur de la perte éventuelle dans le cadre de ces poursuites ou réclamations peut demeurer inconnue pendant de longues périodes de temps. Peu importe le résultat, un litige peut entraîner des coûts importants pour la Société. En outre, un litige pourrait détourner l'attention et les ressources de la direction des activités quotidiennes de la Société.

Couvertures d'assurance

La Société maintient une assurance sur les biens, une assurance risques divers, une assurance responsabilité civile générale et une assurance contre les accidents du travail, mais ces couvertures pourraient ne pas couvrir la totalité des risques liés aux dangers associés à ses activités et elles sont assujetties à des restrictions, notamment des franchises et une couverture de responsabilité maximale. La Société peut engager des pertes qui dépassent les limites ou la couverture de ses polices d'assurance, y compris des obligations et des mesures correctives dans le cadre du respect des lois sur l'environnement. En outre, à l'occasion, divers types d'assurances pour les sociétés qui exercent leurs activités dans le même secteur que la Société n'étaient pas offertes selon des conditions acceptables sur le plan commercial ou, dans certains cas, n'étaient pas offertes du tout. À l'avenir, la Société pourrait ne pas être en mesure d'obtenir le même niveau de couverture dont elle bénéficie actuellement et les primes qu'elle verse pour sa couverture pourraient augmenter de façon importante.

Risques de change

La Société s'expose aux risques de change en raison de ses exportations de biens fabriqués au Canada.

La Société s'efforce d'atténuer ces risques en achetant des biens et services en dollars américains. La Société peut également avoir recours à des contrats de change à terme pour couvrir ses rentrées et sorties nettes de fonds en dollars américains. Le recours à de telles opérations de couverture peut comporter des risques spéciaux, notamment le défaut possible de l'autre partie à l'opération et le manque de liquidité. Compte tenu de ces risques, il existe une possibilité que le recours à des opérations de couverture puisse entraîner des pertes supérieures à celles qui se seraient réalisées sans recours aux opérations de couverture.

Fluctuations des taux d'intérêt

Au 31 décembre 2013, une portion d'environ 34,3 % de la dette à long terme de la Société était à taux variables, exposant ainsi la Société au risque de taux d'intérêt. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des fluctuations des taux d'intérêts sur sa dette à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans échange du montant nominal de référence sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. Les intérêts débiteurs sur la dette sont ajustés pour y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt. Cependant, si les taux d'intérêt augmentent, les obligations liées au service de la dette visant la dette à taux d'intérêt variable de la Société augmenteront même si le montant emprunté demeure le même, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats opérationnels, la rentabilité et la situation financière de la Société.

Risques de crédit des clients

L'état de la situation financière de la Société comporte un niveau élevé de créances clients. Cette valeur est répartie entre les nombreux contrats et clients. Les créances clients de la Société comportent un élément de risque de crédit dans l'éventualité du non-respect des obligations de la contrepartie. Bien que la Société réduise ce risque en traitant majoritairement avec des exploitants de chemins de fer de catégorie 1 ainsi qu'avec des sociétés de services publics et de télécommunications, et d'autres grandes entreprises, rien ne garantit que les débiteurs seront payés dans les délais voulus, si tant est qu'ils le soient.

Influence de Stella Jones International S.A.

Au 31 décembre 2013, Stella Jones International S.A. (« SJ International ») détenait ou contrôlait 26 572 836 actions ordinaires de la Société, ce qui représentait environ 38,7 % des actions ordinaires en circulation. Par conséquent, en raison de sa participation en actions, SJ International a la possibilité d'exercer une influence sur des questions soumises aux actionnaires à des fins d'approbation, y compris, sans limitation, l'élection et la destitution des administrateurs, la modification des statuts constitutifs et des règlements administratifs et l'approbation de tout regroupement d'entreprises. Il est possible que les intérêts de SJ International ne soient pas, dans tous les cas, alignés avec ceux des autres actionnaires.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les principales conventions comptables utilisées par la Société sont décrites à la Note 2 des états financiers consolidés audités du 31 décembre 2013 et 2012.

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB et le Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada Partie I.

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif ainsi que sur la divulgation d'éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, de même que sur les montants des produits et des charges déclarés au cours de la période visée. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée d'utilité estimative des actifs, la dépréciation du goodwill et la dépréciation des actifs à long terme. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et parfois de façon importante. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans l'état du compte consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES

La Société a adopté les normes nouvelles et modifiées qui suivent, ainsi que toutes les modifications subséquentes, le cas échéant, en date du 1^{er} janvier 2013. Ces changements ont été apportés conformément aux dispositions transitoires applicables.

IFRS 10 - États financiers consolidés

IFRS 10 remplace les directives sur le contrôle et la consolidation qui étaient énoncées dans IAS 27 États financiers consolidés et individuels et SIC-12, Consolidation – Entités ad hoc. Aux termes d'IFRS 10, la consolidation d'une entité émettrice n'est requise que si l'investisseur détient le pouvoir sur l'entité émettrice, est exposé à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influer sur le montant des rendements qu'il obtient. Des indications détaillées sont fournies sur l'application de la définition du contrôle. Sur le plan comptable, les exigences en matière de consolidation demeurent essentiellement les mêmes que selon IAS 27.

La Société a examiné ses conclusions en matière de consolidation au 1^{er} janvier 2013 et a établi que l'adoption d'IFRS 10 ne donnait lieu à aucun changement de statut pour ses filiales et les entités émettrices.

IFRS 13 - Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 intègre, dans une même norme, un cadre pour l'évaluation de la juste valeur. L'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif repose sur les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif dans les conditions actuelles du marché, y compris les hypothèses sur les risques. La société a adopté IFRS 13 de façon prospective le 1er janvier 2013.

L'adoption d'IFRS 13 n'a exigé aucun ajustement aux techniques d'évaluation utilisées par la Société pour évaluer la juste valeur et n'a donné lieu à aucun ajustement des évaluations au 1er janvier 2013.

IAS 19 - Avantages du personnel (modifiée en 2011)

IAS 19 vient modifier certaines exigences relatives à la comptabilisation des régimes à prestations définies et des indemnités de cessation d'emploi.

Aux termes d'IAS 19, le passif net au titre des prestations définies doit être comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière sans que ne soient différés les écarts actuariels et les coûts des services passés, comme cela était autorisé antérieurement. Les coûts des services passés sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés. Les rendements attendus des actifs du régime ne sont plus inclus dans la charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi comprend plutôt les intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, calculés selon un taux d'actualisation fondé sur les taux de rendement du marché des obligations d'entreprises de haute qualité. Les réévaluations, qui comprennent les écarts actuariels, le rendement réel des actifs du régime (excluant la composante intérêts nets) et la variation, le cas échéant, de l'effet du plafond de l'actif, sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. La Société continue de comptabiliser immédiatement en résultats non distribués tous les ajustements au titre des régimes de retraite comptabilisés en autres éléments du résultat global.

IAS 19 précise en outre que les avantages doivent être classés dans les avantages à long terme si aucun paiement n'est attendu dans les 12 mois qui suivent la date de clôture de l'exercice. La Société a passé en revue le classement de ses avantages. La norme exige également que les indemnités de cessation d'emploi soient comptabilisées à la date où l'entité ne peut plus retirer son offre d'indemnités ou à la date où elle comptabilise les coûts de restructuration correspondants, selon ce qui survient en premier. Les indemnités de cessation d'emploi qui exigent la prestation de services futurs doivent être comptabilisées sur les périodes au cours desquelles les services futurs sont fournis.

La Société a adopté les modifications d'IAS 19 au 1^{er} janvier 2013. L'adoption de ces modifications aux régimes de retraite de la Société n'a donné lieu à aucun ajustement significatif au solde d'ouverture des capitaux propres. La revue du classement des avantages et des indemnités de cessation d'emploi n'a également donné lieu à aucun ajustement à l'état consolidé de la situation financière.

IAS 36 - Dépréciation d'actifs

La Société a adopté par anticipation les modifications d'IAS 36. Les modifications précisent que la valeur recouvrable ne doit être communiquée que lorsqu'un actif ou unité génératrice de trésorerie a subi une perte de valeur. L'adoption de cette norme modifiée a également élargi les obligations d'information relatives aux valeurs recouvrables des actifs dépréciés calculées selon une méthodologie fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie et aux unités génératrices de trésorerie dont le goodwill a subi une perte de valeur. L'adoption n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

Incidence des nouvelles normes comptables publiées mais non encore en vigueur IFRS 9 - Instruments financiers

Publiée en novembre 2009, IFRS 9 porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et remplace les catégories multiples et les modèles d'évaluation énoncés dans IAS 39 pour les instruments de créance par un nouveau modèle d'évaluation mixte comportant seulement deux catégories : coût amorti et juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace aussi les modèles pour l'évaluation des instruments de capitaux propres, ces instruments étant comptabilisés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lorsque de tels instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes, dans la mesure où ils ne représentent pas clairement un remboursement du placement, sont comptabilisés au résultat net. Cependant, les autres profits et pertes, y compris les pertes de valeur, associés à ces instruments demeurent indéfiniment dans le cumul des autres éléments du résultat global. En novembre 2013, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 afin d'y inclure le nouveau modèle général de comptabilité de couverture et de reporter indéfiniment sa date d'entrée en vigueur obligatoire. L'incidence globale de cette norme ne sera pas connue tant que les modifications relatives aux pertes de valeur, au classement et à l'évaluation ne seront pas dans leur forme définitive. Une fois que ces projets seront achevés, l'IASB précisera la date d'entrée en vigueur de la norme. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IAS 32 - Instruments financiers : présentation

Les modifications apportées à IAS 32 clarifient certaines exigences en ce qui a trait à la compensation, dans l'état consolidé de la situation financière, des actifs et des passifs financiers.

Le présent modèle de compensation d'IAS 32 stipule qu'un actif financier et un passif financier doivent être compensés seulement si une entité a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les modifications précisent que le droit de compenser doit être disponible immédiatement et juridiquement exécutoire pour toutes les parties dans le cours normal des affaires ainsi qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite.

Certains systèmes de compensation globaux ayant des caractéristiques qui (i) éliminent les risques de crédit et de liquidité et (ii) permettent de procéder au règlement des montants à recevoir et à payer en une seule étape sont considérés comme équivalents à un règlement sur la base du montant net. En conséquence, ils pourraient répondre aux exigences d'IAS 32.

Ces modifications apportées à IAS 32 doivent être appliquées rétrospectivement et prendront effet pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2014. La Société a déterminé que l'adoption de cette nouvelle norme comptable n'aura aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

La Société maintient des systèmes d'information, des procédures et des contrôles appropriés afin de s'assurer que l'information utilisée à l'interne et communiquée à l'externe soit complète, exacte, fiable et présentée dans les délais prévus. Les contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information devant être présentée par l'émetteur dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés ou transmis en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation. Ces contrôles et procédures sont également conçus pour garantir que cette information est rassemblée puis communiquée à la direction de la Société, y compris ses dirigeants signataires, selon ce qui convient pour prendre des décisions en temps opportun en matière de communication de l'information.

Le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision, la conception et l'efficacité des CPCI de la Société (au sens défini dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) en date du 31 décembre 2013, et ont conclu que ces CPCI ont été conçus et fonctionnent de manière efficace.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir des contrôles internes adéquats à l'égard de l'information financière (« CIIF ») de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été préparés, aux fins de publication externe, conformément aux IFRS.

La direction a procédé à l'évaluation de la conception et de l'efficacité de ses CIIF au sens défini dans le Règlement 52-109 Attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs. L'évaluation a été réalisée conformément au cadre de référence proposé dans le guide intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le *Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (1992)* (« COSO »). Cette évaluation a été réalisée par le président et chef de la direction ainsi que par le premier vice-président et chef des finances de la Société avec l'aide d'autres membres de la direction et employés de la Société, selon ce qui a été jugé nécessaire. En se basant sur cette évaluation, le président et chef de la direction ainsi que le premier vice-président et chef des finances ont conclu que la conception et l'efficacité opérationnelle des CIIF étaient adéquates au 31 décembre 2013.

Malgré l'évaluation qu'elle en a faite, la direction reconnaît que, peu importe la qualité de leur conception ou de leur mise en application, les contrôles et procédures ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs de contrôle qu'ils visent sont atteints.

CHANGEMENTS CONCERNANT LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Société n'a apporté aucun changement à la conception des CIIF durant la période s'échelonnant du 1^{er} octobre 2013 au 31 décembre 2013 ayant eu, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur les CIIF de la Société.

PERSPECTIVES

Parallèlement à la poursuite du raffermissement de l'économie nord-américaine, la direction s'attend à ce que la demande pour les principaux produits de la Société demeure vigoureuse en 2014. Dans le marché des traverses de chemin de fer, l'accroissement du volume de fret transporté sur les chemins de fer nord-américains donne lieu à des investissements soutenus dans le réseau ferroviaire continental, alors que les exploitants cherchent constamment à optimiser l'efficacité de leurs lignes ferroviaires. Dans le marché des poteaux destinés aux sociétés de services publics, bien que la demande devrait se maintenir à court terme, la direction croit que la demande de l'industrie est appelée à croître à moyen terme puisqu'un nombre croissant de poteaux installés approchent de la fin de leur vie utile normale et devront être remplacés. L'augmentation de la demande prévue de certains des plus importants clients de la Société du secteur des poteaux destinés aux sociétés de services publics soutient ce point de vue. La Société a investi dans l'accroissement de sa capacité dans le but de répondre à cette demande anticipée.

Cependant, le renforcement de l'économie pourrait donner lieu à un resserrement du marché pour les traverses de chemin de fer et les poteaux destinés aux sociétés de services publics non traités puisque la demande pour d'autres produits dérivés du bois augmentera également. La Société estime toutefois que l'état de ses stocks et la solidité de son réseau d'approvisionnement permettront à Stella-Jones de répondre à la demande à un coût optimal.

Stella-Jones est l'un des plus importants fournisseurs nord-américains de produits industriels en bois traité et, de ce fait, compte mettre à profit la force de son réseau continental afin d'obtenir une part plus importante du volume de sa clientèle actuelle dans les marchés des traverses de chemin de fer et des poteaux destinés aux sociétés de services publics, tout en demeurant à l'affût d'occasions de marché. La Société poursuivra également ses efforts pour accroître la productivité de ses opérations dans l'ensemble de l'organisation. L'intégration des activités d'exploitation de PWP constitue une priorité et la Société croît que l'élargissement de son réseau lui permettra d'augmenter sa pénétration de marché, générera des synergies et accroîtra encore davantage son efficacité opérationnelle.

À court terme, la Société continuera à se concentrer sur la génération de liquidités et à faire preuve de prudence dans l'utilisation de l'effet de levier. Les robustes flux de trésorerie générés par ses activités opérationnelles serviront à réduire la dette, à investir dans le fonds de roulement ainsi que dans les immobilisations corporelles et à maintenir une politique de dividende optimale au profit des actionnaires.

À long terme, la vision stratégique de la Société, axée sur l'expansion à l'échelle continentale, reste intacte. Grâce à sa situation financière solide, Stella-Jones pourra continuer à chercher des opportunités d'accroître encore davantage sa présence dans ses marchés de base. Ces occasions devront répondre à ses exigences rigoureuses en matière d'investissement, offrir des occasions de réaliser des synergies et générer de la valeur ajoutée pour les actionnaires.

Le 13 mars 2014

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Le 31 décembre 2013 et 2012

Déclaration de responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés contenus dans le présent rapport annuel incombe à la direction. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière. Au besoin, la direction a porté des jugements et fait des estimations sur l'issue de faits et d'opérations, en tenant compte de leur importance relative. La direction est aussi responsable de tous les autres renseignements contenus dans le rapport annuel ainsi que de leur concordance, s'il y a lieu, avec ceux présentés dans les états financiers consolidés.

La Société maintient un système de contrôles internes qui lui procure l'assurance raisonnable que ses registres financiers sont fiables et que son actif est protégé de manière adéquate. Les états financiers consolidés ont été audités par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. les auditeurs indépendants de la Société, qui ont émis leur rapport.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est secondé pour ce faire par le comité d'audit, dont tous les quatre membres sont des administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre de temps à autre les membres de la direction et les auditeurs indépendants afin d'examiner les états financiers et tout élément se rapportant à l'audit. Les auditeurs indépendants de la Société peuvent, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit. Les états financiers consolidés ont été examinés par le comité d'audit, qui en a recommandé l'approbation au conseil d'administration.

Brian McManus Le président et chef de la direction

Saint-Laurent (Québec) Le 13 mars 2014 Éric Vachon, CPA, CA Le premier vice-président et chef des finances

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Stella-Jones Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Stella-Jones Inc. et de ses filiales, qui comprennent les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2013 et 2012, et les états consolidés du résultat net, du résultat global et des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Stella-Jones Inc. et de ses filiales aux 31 décembre 2013 et 2012, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Pricewaterhouse coopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Montréal (Québec) Le 13 mars 2014

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A119714

	Note	2013	2012
		\$	\$
Actif			
Actif courant			
Trésorerie	4, 10	3 191	14 000
Débiteurs	5	107 987	89 563
Stocks	6	458 616	413 400
Frais payés d'avance		12 102	10 014
Impôts sur le résultat à recouvrer		_	7 886
		581 896	534 863
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	7	234 234	189 028
Immobilisations incorporelles	8	93 988	93 105
Goodwill	8	156 208	135 834
Instruments financiers dérivés	19	2 119	198
Autres actifs	9	3 478	2 835
		1 071 923	955 863
Passif et capitaux propres			
Passif courant			
Dette bancaire	10	_	14 000
Comptes créditeurs et charges à payer	11	58 054	65 836
Impôts sur le résultat à payer		1 007	_
Partie courante de la dette à long terme	12	2 732	6 358
Partie courante des provisions et autres passifs non courants	13	3 060	3 862
		64 853	90 056
Passif non courant			
Dette à long terme	12	370 159	343 250
Passifs d'impôt différé	16	46 200	38 809
Provisions et autres passifs non courants	13	13 671	8 297
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	17	3 724	4 774
Instruments financiers dérivés	19	1 133	1 926
		499 740	487 112
Capitaux propres			
Capital-actions	14	211 162	210 636
Surplus d'apport		1 353	1 229
Résultats non distribués		345 532	264 211
Cumul des autres éléments du résultat global		14 136	(7 325)
		572 183	468 751
		1 071 923	955 863

Approuvé par le Conseil,

Tom A. Bruce Jones, C.B.E.

Administrateur

George J. Bunze, CPA, CMA

Administrateur

Cumul des autres éléments du résultat global

					Conversion			
					des dettes à			
					long terme	Pertes sur		
					désignées	couverture		
				Impact de la	comme	de flux de		
			Résultats	conversion	éléments de	trésorerie		
	Capital-	Surplus	non	de devise	couverture	non		Capitaux
	actions	d'apport	distribués	étrangère	nets	réalisées	Total	propres
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1er janvier 2012	131 272	1 342	201 268	(2 239)	1 046	(777)	(1 970)	331 912
Résultat global								
Résultat net de l'exercice	_	_	73 070	_	_	_	_	73 070
Autres éléments du résultat global	_	_	(30)	(6 711)	1 731	(375)	(5 355)	(5 385)
Résultat global de l'exercice	_	_	73 040	(6 711)	1 731	(375)	(5 355)	67 685
Dividendes sur les actions ordinaires	_	_	(10 097)	_	_	_	_	(10 097)
Régime d'options d'achat d'actions	719	_	_	_	_	_	_	719
Levée d'options sur actions	_	(231)	_	_	_	_	_	(231)
Émission d'actions ordinaires								
(Note 4)	78 202	_	_	_	_	_	_	78 202
Régime d'achat d'actions								
des employés	443	_	-	_	_	_	_	443
Rémunération fondée sur des actions	_	118	_	_	_	_	_	118
	79 364	(113)	(10 097)	_	_	_	_	69 154
Solde au 31 décembre 2012	210 636	1 229	264 211	(8 950)	2 777	(1 152)	(7 325)	468 751
Solde au 1 ^{er} janvier 2013	210 636	1 229	264 211	(8 950)	2 777	(1 152)	(7 325)	468 751
Résultat global								
Résultat net de l'exercice	_	_	92 536	_	_	_	_	92 536
Autres éléments du résultat global	_	_	2 522	38 164	(18 621)	1 918	21 461	23 983
Résultat global de l'exercice	_	_	95 058	38 164	(18 621)	1 918	21 461	116 519
Dividendes sur les actions ordinaires	_	_	(13 737)	_	_	-	_	(13 737)
Régime d'achat d'actions			(10 707)					(10 707)
des employés	526	_	_	_	_	_	_	526
Rémunération fondée sur des actions	- -	124	_	_	_	_	_	124
Tomanoration fortude our des actions	526	124	(13 737)	_				(13 087)
Solde au 31 décembre 2013	211 162	1 353	345 532	29 214	(15 844)	766	14 136	572 183

	Note	2013	2012
		\$	\$
Ventes		970 149	717 494
Charges			
Coût des ventes		772 818	565 668
Frais de vente et d'administration		57 166	42 543
Autres pertes (gains), montant net		1 466	(313)
	15	831 450	607 898
Résultat opérationnel		138 699	109 596
Charges financières		10 892	8 319
Résultat avant impôts		127 807	101 277
Charge (produit) d'impôts sur le résultat			
Exigibles	16	32 545	30 486
Différés	16	2 726	(2 279)
		35 271	28 207
Résultat net de l'exercice		92 536	73 070
Résultat de base par action ordinaire	14	1,35	1,14
Résultat dilué par action ordinaire	14	1,34	1,13

	2013	2012
	\$	\$
Résultat net de l'exercice	92 536	73 070
Autres éléments du résultat global		
Éléments qui pourraient être subséquemment reclassés au résultat net		
Variation nette des gains (pertes) à la conversion des états financiers		
des établissements étrangers	38 164	(6 711)
Variation des gains (pertes) à la conversion des dettes à long terme		
désignées comme couverture d'un investissement net dans des		
établissements étrangers	(18 113)	1 708
Impôts sur la variation des gains (pertes) à la conversion des dettes à		
long terme désignées comme couverture d'un investissement net		
dans des établissements étrangers	(508)	23
Variation des gains (pertes) sur la juste valeur des instruments dérivés		
désignés comme couverture de flux de trésorerie	2 715	(528)
Impôts sur la variation des gains (pertes) sur la juste valeur des		
instruments dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	(797)	153
Éléments qui ne seront pas subséquemment reclassés au résultat net		
Variation des écarts actuariels sur les obligations au titre des		
avantages postérieurs à l'emploi	3 543	(53)
Impôts sur la variation des écarts actuariels sur les obligations au titre		
des avantages postérieurs à l'emploi	(1 021)	23
	23 983	(5 385)
Résultat global de l'exercice	116 519	67 685

	Note	2013	2012
		\$	\$
Flux de trésorerie liés aux			
Activités opérationnelles			
Résultat net de l'exercice		92 536	73 070
Ajustements pour			
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles		7 760	5 312
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles		8 562	5 393
Désactualisation des intérêts		492	739
Réévaluation d'actifs suite à l'acquisition par étapes de Kanaka		_	(1 623)
Perte à la cession d'immobilisations corporelles		2 173	2 597
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi		320	(330)
Rémunération fondée sur des actions		124	118
Charges financières		10 892	8 319
Impôts sur le résultat		32 545	30 486
Impôts sur le résultat différés		2 726	(2 279)
Provision pour unités d'actions incessibles		2 593	(729)
Autres		(92)	(276)
		160 631	120 797
Variations des éléments du fonds de roulement sans effet de trésorerie et autres			
Débiteurs		(4 663)	32 220
Stocks		(8 438)	(60 076)
Frais payés d'avance		(1 481)	(205)
Impôts sur le résultat à recouvrer		(348)	(284)
Comptes créditeurs et charges à payer		(10 376)	(15 196)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations		1 099	(496)
Provisions et autres passifs non courants		(50)	(4 541)
Troviolone of autree passine non sourcine		(24 257)	(48 578)
Intérêts versés		(9 075)	(7 202)
Impôts payés sur le résultat		(23 081)	(36 501)
impoto payeo sui le resultat		104 218	28 516
A skinithé a da financamant		104 216	28 310
Activités de financement Diminution de la dette bancaire		(14 000)	(7 085)
Augmentation des coûts de financement différés		(364)	(849)
		4 814	174 550
Augmentation de la dette à long terme		(9 328)	(70 163)
Remboursement de la dette à long terme		(1 694)	(1 296)
Ententes de non-concurrence à payer		(13 737)	
Dividendes sur les actions ordinaires		• • • •	(10 097)
Produit de l'émission d'actions ordinaires		526	78 481
		(33 783)	163 541
Activités d'investissement			
Diminution des autres actifs		529	334
Acquisition d'entreprises	4	(57 538)	(167 284)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(466)	(471)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(26 157)	(14 790)
Produit de la cession d'actifs		2 388	4 154
		(81 244)	(178 057)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice		(10 809)	14 000
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		14 000	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		3 191	14 000
Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.			

1 NATURE DES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Stella-Jones Inc. (la « Société ») est un chef de file dans la production et la commercialisation de produits en bois traité sous pression. La Société fournit des traverses de chemin de fer et des poutres aux exploitants de chemin de fer nord-américains, ainsi que des poteaux aux sociétés de services publics d'électricité et aux entreprises de télécommunications à l'échelle du continent. Elle fournit également du bois d'œuvre à usage résidentiel et des services personnalisés aux détaillants et grossistes en vue d'applications extérieures, de même que des produits industriels, notamment des pilotis pour constructions maritimes, des pieux pour fondations, du bois de construction, du bois pour les ponts et des produits à base de goudron de houille. La Société possède des usines de traitement et des installations d'écorçage de poteaux au Canada et aux États-Unis, et elle vend ses produits principalement dans ces deux pays. Son siège social est situé au 3100 boulevard de la Côte-Vertu, à Saint-Laurent, au Québec (Canada). La Société est constituée selon la Loi canadienne sur les sociétés par actions et ses actions ordinaires sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole SJ.

2 PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Mode de présentation

La Société établit ses états financiers selon les Normes internationales d'information financière (les «IFRS») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'«IASB») et le Manuel des Comptables Professionnels Agréés du Canada Partie I.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration le 13 mars 2014.

Base d'évaluation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne les instruments financiers dérivés et certains passifs non courants qui sont évalués à la juste valeur. La Société a appliqué de façon constante les mêmes conventions comptables pour toutes les périodes présentées, à l'exception des nouvelles normes récemment adoptées.

Périmètre de consolidation

Filiales

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive. La Société détient 100 % des titres de participation de ses filiales. Les filiales en importance sont les suivantes :

		Pays de
Filiale	Société mère	constitution
Guelph Utility Pole Company Ltd.	Stella-Jones Inc.	Canada
I.P.B W.P.I. International Inc.	Stella-Jones Inc.	Canada
4552822 Canada Inc.	Stella-Jones Inc.	Canada
4552831 Canada Inc.	Stella-Jones Inc.	Canada
Stella-Jones Canada Inc.	Stella-Jones Inc.	Canada
Selkirk Forest Products Company	Stella-Jones Canada Inc.	Canada
MCP Acquisition Holdings Ltd.	Selkirk Forest Products Company	Canada
Kanaka Creek Pole Company Limited ("Kanaka")	Stella-Jones Canada Inc.	Canada
Selkirk Timber Company	Stella-Jones Canada Inc.	Canada
Stella-Jones U.S. Holding Corporation ("SJ Holding")	Stella-Jones Inc.	États-Unis
Stella-Jones U.S. Finance Corporation	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis
Stella-Jones Corporation ("SJ Corp")	Stella-Jones U.S. Holding Corporation	États-Unis
McFarland Cascade Holdings, Inc. ("McFarland")	Stella-Jones Corporation	États-Unis
Electric Mills Wood Preserving LLC	McFarland Cascade Holdings, Inc.	États-Unis
Cascade Pole and Lumber Company	McFarland Cascade Holdings, Inc.	États-Unis
McFarland Cascade Pole & Lumber Company	McFarland Cascade Holdings, Inc.	États-Unis
Canadalux S.à.r.l.	4552822 Canada Inc.	Luxembourg

Périmètre de consolidation (suite)

Filiales (suite)

Aux termes de l'acquisition de McFarland le 30 novembre 2012, SJ Corp a acquis Shelby County Forest Products LLC, ainsi que sa filiale en propriété exclusive Electric Mills Wood Preserving LLC. SJ Corp a également acquis L. D. McFarland Company et Forest Products Research Laboratory LLC, qui étaient des filiales en propriété exclusive de McFarland. Le 1er mai 2013, Shelby County Forest Products LLC et Electric Mills Wood Preserving LLC ont été fusionnées et la société survivante a été Electric Mills Wood Preserving LLC. Le même jour L. D. McFarland Company et McFarland ont été fusionnées et la société survivante a été McFarland. Le 23 décembre 2013, Forest Products Research Laboratory LLC a été dissoute.

La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui peuvent actuellement être exercés ou convertis sont pris en compte pour évaluer si la Société contrôle une autre entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle et cessent de l'être dès que la Société cesse de détenir le contrôle.

L'acquisition des filiales de la Société est comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée lors de l'acquisition d'une filiale consiste en la juste valeur des actifs transférés, des passifs pris en charge et des parts de capitaux propres émises par le groupe. La contrepartie transférée inclut également la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges pour les périodes au cours desquelles les coûts sont engagés. Les actifs identifiables acquis ainsi que les passifs et les passifs éventuels pris en charge lors de l'acquisition d'une filiale sont évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'excédent de l'ensemble de la contrepartie transférée, de la juste valeur de toute participation ne donnant pas le contrôle de la société acquise et la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans la société acquise sur la juste valeur des actifs nets identifiables et des passifs pris en charge est comptabilisé dans le goodwill. Si le coût d'acquisition est moins élevé que la juste valeur de l'actif net de la filiale acquise, l'écart est comptabilisé directement dans l'état consolidé du résultat net. Les opérations et les soldes intersociétés ainsi que les profits non réalisées découlant d'opérations entre sociétés sont éliminés. Les pertes non réalisées sont aussi éliminées. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées lorsque nécessaire pour les rendre conformes aux méthodes adoptées par la Société.

Conversion des monnaies étrangères

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation Les éléments des états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle de la Société.

b) Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les ventes et les charges libellées en monnaie étrangère sont converties au cours moyen mensuel. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture. Les différences de conversion découlant du règlement de transactions en monnaie étrangère et de la conversion des actifs et des passifs monétaires qui ne sont pas libellés dans la monnaie fonctionnelle sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat net, au poste « Autres pertes (gains), montant net », à l'exception des couvertures de flux de trésorerie admissibles qui sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et différées dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ».

Conversion des monnaies étrangères (suite)

b) Transactions en monnaies étrangères (suite)

Les actifs et les passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée. Les écarts de change résultant de la conversion de devise sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, à l'exception des écarts de change résultant de la conversion de placements disponibles à la vente et des écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net, qui sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût sont convertis au cours de change historique.

c) Activités à l'étranger

Les états financiers des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle de la Société sont convertis au cours en vigueur à la date de clôture dans le cas des actifs et des passifs, et au cours moyen de l'exercice, dans le cas des ventes et des charges. Les différences de conversion sont comptabilisées dans les capitaux propres, au poste « Cumul des autres éléments du résultat global ».

d) Couverture d'un investissement net dans des établissements étrangers

Les écarts de change résultant de la conversion d'un passif financier désigné comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global en autant que la couverture soit efficace et sont présentés dans les capitaux propres. Si la couverture se révèle inefficace, ces écarts de change sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net. Lors de la sortie de l'élément couvert d'un investissement étranger (la filiale), le montant cumulé comptabilisé dans les capitaux propres doit être reclassé à l'état consolidé du résultat net et faire partie du profit ou de la perte résultant de la sortie.

Constatation des ventes

Les revenus provenant de la vente de produits et de services sont constatés lorsque l'entité a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, que l'entité ne continue ni à être impliquée dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés, que le montant des revenus peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à l'entité et que les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable. Les revenus sont présentés, déduction faite des rabais et des ristournes, des retours et des provisions pour retours ainsi que des réclamations pour produits endommagés.

La Société prend part à des ententes où sont offerts séparément des services d'approvisionnement de traverses de chemin de fer non traitées et de service de traitement (« ST») de traverses. Les services d'approvisionnement comprennent le dimensionnement, l'inspection et le traitement de traverses de chemin de fer. Les ventes de services d'approvisionnement sont constatées après cette étape lorsqu'un transfert de propriété des traverses non traitées est fait au client ou lorsque les ST sont rendus, selon l'entente contractuelle. Les ventes provenant des ST sont constatées lorsque les services sont rendus ou lorsque les traverses sont expédiées. Selon certaines ententes, le client fournit les traverses non traitées et la Société offre tous les autres services. La Société capitalise les dépenses engagées pour rendre les services et les renverse au coût des ventes au même moment où les ventes correspondantes sont constatées.

La Société récolte également des billots en fonction des permis de coupe dans le cadre de son processus d'approvisionnement en matières premières destinées à la transformation en poteaux destinés aux sociétés de services publics. Les billots qui ne satisfont pas aux normes de qualité requises pour les poteaux destinés aux sociétés de services publics sont régulièrement récoltés et vendus à des tiers. Les revenus provenant de la vente de billots qui ne satisfont pas aux normes de qualité sont compris dans le coût des poteaux vendus parce qu'ils font partie des produits dérivés liés aux activités d'approvisionnement en matières premières de la Société. Les ventes de billots qui ne satisfont pas aux normes de qualité ont totalisé 41 141 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 (14 938 \$ en 2012).

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des fonds en caisse, des soldes bancaires et de placements à court terme très liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

Débiteurs

Les débiteurs représentent les montants que doivent les clients en contrepartie des produits vendus ou pour des services rendus dans le cadre de l'activité courante. Les débiteurs sont classés comme actifs courants si le paiement est exigible dans un an, tout au plus. Les débiteurs sont initialement comptabilisés à la juste valeur et, par la suite, mesurés au coût après amortissement, déduction faite de la provision pour créances douteuses.

Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette. Les produits finis sont évalués au plus faible du coût moyen pondéré et de la valeur de réalisation nette et comprennent les coûts des matières premières et de la main-d'œuvre directe et les frais généraux de fabrication. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts d'emprunt engagés au cours de la période de construction, diminué du cumul des amortissements. La Société ventile le montant initialement comptabilisé pour une immobilisation corporelle en ses parties principales et amortit séparément chacune de ses parties. L'amortissement est calculé selon le mode linéaire en utilisant des taux basés sur la durée d'utilité estimative des actifs.

	Durée d'utilité
Immeubles	de 7 à 60 ans
Équipements de production	de 5 à 60 ans
Équipements d'anti-pollution	de 10 à 60 ans
Matériel roulant	de 3 à 15 ans
Matériel de bureau	de 2 à 10 ans

Les routes sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats selon la proportion des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs à couper dans la zone autorisée desservie par la route, puis portés en diminution du coût historique.

Les valeurs résiduelles et la durée d'utilité des immobilisations corporelles sont revues à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et ajustées, le cas échéant.

Charges financières

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés au titre des charges financières dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs admissibles sont incorporés dans le coût de ces actifs, jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour l'utilisation prévue.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont constatées au coût et amorties sur leur durée d'utilité. Les immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée sont enregistrées au coût et ne sont pas amorties. Le mode d'amortissement ainsi que l'estimation de la durée d'utilité des immobilisations incorporelles sont révisés sur une base annuelle.

	Mode	Durée d'utilité
Relations clients	Amortissement linéaire	de 5 à 10 ans
Relations clients	Amortissement dégressif	10 % à 15 %
Ententes de non-concurrence	Amortissement linéaire	de 3 à 6 ans
Enregistrement de la créosote	-	Indéterminée

Immobilisations incorporelles (suite)

Les coûts du bois sur pied sont comptabilisés au coût, diminué du cumul des amortissements fondé sur les volumes de bois coupé. Au Canada, la Société détient des droits de coupe perpétuels pour lesquels les coûts de planification et de préparation de sites géographiques précis sont capitalisés jusqu'au début des récoltes. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction du pourcentage des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs de bois devant être coupé sur les sites identifiés.

Les droits de coupe sont comptabilisés au coût, diminué du cumul des amortissements fondé sur les volumes de bois coupé. Les montants d'amortissement sont imputés aux résultats en fonction du pourcentage des volumes de bois coupé sur les volumes estimatifs sur une période de 40 ans, puis portés en diminution du coût historique.

L'enregistrement de la créosote est soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent une dépréciation possible.

Goodwill

Dans le contexte d'une acquisition, le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée sur la juste valeur de la quote-part de la Société des actifs nets identifiables, des passifs et des passifs éventuels de la société acquise et de la juste valeur de la participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise à la date d'acquisition. Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel ; il est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») ou aux groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises ayant créé le goodwill.

Dépréciation

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à la valeur comptable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité. La Société évalue, sauf pour le goodwill, les pertes de valeur qui pourraient faire l'objet de reprises lorsque les événements ou les circonstances le justifient.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers à durée d'utilité déterminée, comme les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée, font l'objet de tests de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs non courants qui ne sont pas amortis font l'objet d'un test de dépréciation annuel. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (soit la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT concerné). La perte de valeur comptabilisée correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. Pour les besoins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés de manière à former le plus petit regroupement identifiable qui génère des flux de trésorerie indépendants de ceux générés par d'autres actifs (UGT). Les actifs non financiers autres que le goodwill qui ont subi une dépréciation font l'objet d'un examen en vue d'une reprise possible à chaque date de clôture.

Goodwill

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel. Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux UGT, qui représentent le niveau auquel la direction fait le suivi du goodwill et qui ne sont pas à un niveau plus élevé qu'un secteur opérationnel. Le goodwill est affecté aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises ayant créé le goodwill.

Contrats de location

La Société loue certaines immobilisations corporelles.

Les contrats de location pour lesquels le bailleur conserve une part importante des risques et des avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location simple. Les paiements dans le cadre d'un contrat de location simple, déduction faite de tout incitatif à la location reçu du bailleur, sont passés en charges dans l'état consolidé du résultat net sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location.

Contrats de location (suite)

Les contrats de location d'immobilisations corporelles aux termes desquels la Société conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés comme contrats de location-financement. Les contrats de location-financement sont capitalisés au début de la location à la juste valeur de l'immobilisation corporelle louée ou à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, selon la moins élevée des deux.

Les paiements au titre de la location-financement sont ventilés entre le passif et la charge financière de manière à maintenir un taux constant sur le solde du passif. Les obligations liées à la location, déduction faite des charges financières, sont prises en compte dans la dette à long terme. La partie des frais financiers correspondant aux intérêts est comptabilisée en charges dans l'état consolidé du résultat net sur la durée du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde du passif pour chaque période.

Le montant amortissable d'un actif loué est réparti sur chaque période comptable de la période d'utilisation escomptée sur une base systématique et cohérente avec la politique d'amortissement appliquée par la Société aux actifs amortissables dont elle est la propriétaire. Si l'on a la certitude raisonnable que la Société deviendra la propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, la période d'utilisation attendue est la durée d'utilité de l'actif, sinon l'actif est amorti sur la plus courte des durées entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants sont classés comme actifs détenus en vue de la vente si leur valeur comptable peut être recouvrée principalement dans le cadre d'une opération de vente et qu'une vente est hautement probable. Ils sont inscrits au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de vente lorsque leur valeur comptable peut être recouvrée principalement dans le cadre d'une opération de vente plutôt que par utilisation continue.

Provisions

Les provisions relatives au reboisement et à la restauration des sites, ainsi que les autres provisions, sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation juridique ou implicite découlant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être évalué de façon fiable. Lorsqu'il est attendu que la totalité ou une partie de la dépense nécessaire à l'extinction d'une provision sera remboursée par une autre partie, le remboursement doit être inscrit comme un actif distinct à l'état consolidé de la situation financière seulement si l'entité a la quasi-certitude de recevoir ce remboursement.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses attendues que l'on pense nécessaires pour éteindre l'obligation. Cette valeur actualisée est établie au moyen d'un taux avant impôts reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est comptabilisée dans les « Charges financières ».

La Société considère comme partie courante des provisions une obligation dont le règlement est prévu à l'intérieur des 12 prochains mois.

Obligations liées au reboisement

Le Forest Act (Colombie-Britannique) et le Forests Act (Alberta) exigent que le secteur forestier assume les coûts de reboisement dans certaines zones de coupe autorisées. Par conséquent, la Société comptabilise les coûts de reboisement à une valeur qui correspond à sa meilleure estimation, soit la juste valeur des coûts de reboisement pour la période au cours de laquelle le bois est coupé, la juste valeur du passif étant déterminée par rapport à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs. Les coûts de reboisement sont inscrits dans les coûts de production courante.

Obligations liées à la restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites sont liées à la valeur actualisée des dépenses futures estimatives associées aux obligations de restauration de certaines propriétés. La Société examine régulièrement les dépenses estimatives futures liées à la restauration de sites et comptabilise les révisions et les charges de désactualisation relatives aux obligations actuelles au poste « Frais de vente et d'administration », à l'état consolidé du résultat net.

L'obligation est réévaluée, à chaque date de clôture, pour tenir compte des changements des taux d'actualisation et de l'estimation des montants, de la durée et des coûts du travail devant être effectué.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les impôts sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net sauf s'ils se rapportent à des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

Impôts exigibles

La charge d'impôts exigibles est établie d'après le résultat de la période visée après ajustement pour tenir compte des éléments qui ne sont pas imposables ou pas déductibles. Les ajustements de la charge d'impôts pour les années prédédentes sont également enregistrés dans la charge d'impôts exigibles. Les impôts exigibles sont calculés selon les taux d'imposition régis par des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. La direction revoit périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard des situations pour lesquelles les règlements fiscaux applicables prêtent à interprétation. Au besoin, des provisions sont inscrites en fonction des montants qui devraient être payés aux autorités fiscales. Durant l'exercice, le calcul de la provision d'impôt est basé sur une estimation du taux d'imposition annuel.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable au titre des différences temporelles survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. Les impôts différés sont calculés sur une base non actualisée aux taux d'imposition régis par des réglementations fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif d'impôt différé sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable qu'ils seront recouvrés.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont classés dans l'actif et le passif non courant.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire autorisant la compensation d'un actif d'impôt exigible avec un passif d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur différentes entités imposables là où ces dernières ont l'intention de régler le montant net.

Des actifs et des passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés pour les différences temporelles générées par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif acquis dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises.

Avantages postérieurs à l'emploi

Programme d'avantages postérieurs à l'emploi

Le coût des avantages futurs gagnés par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses économiques et démographiques les plus probables de la direction.

La Société offre un programme d'avantages postérieurs à l'emploi à certains retraités. Pour avoir droit à ces avantages, l'employé doit habituellement demeurer en service jusqu'à l'âge de la retraite et travailler durant une période minimale. Les coûts prévus de ces avantages sont comptabilisés à partir de la date à laquelle les services rendus par le membre du personnel ont commencé à générer des droits aux prestations en vertu du régime jusqu'à la date à laquelle des services supplémentaires rendus par le membre du personnel ne généreront pas un montant significatif de droits aux prestations supplémentaires. Les écarts actuariels découlant des ajustements liés à l'expérience et des changements d'hypothèses actuarielles sont imputés ou portés au crédit des autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent.

Régimes de retraite à prestations définies

La Société comptabilise les obligations et les coûts connexes des régimes de retraite à prestations définies, déduction faite des actifs des régimes. Le coût des prestations de retraite gagnées par les employés est établi par calculs actuariels selon la méthode des unités de crédit projetées et les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement des placements, l'indexation des salaires, l'âge de retraite des employés et les taux d'actualisation relatifs aux obligations. Les coûts des services passés sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés.

Avantages postérieurs à l'emploi (suite)

Régimes de retraite à prestations définies (suite)

Les réévaluations, qui comprennent les écarts actuariels, le rendement réel des actifs du régime (excluant la composante intérêts nets) et la variation, le cas échéant, de l'effet du plafond de l'actif, sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. Les montants comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont comptabilisés immédiatement aux résultats non distribués, sans être recyclés aux états consolidés du résultat net des périodes suivantes.

Rémunération et autres paiements fondés sur des actions

La Société gère des régimes de rémunération fondés sur des actions réglés en instruments de capitaux propres ou en trésorerie, aux termes desquels elle reçoit des services des employés en contrepartie d'instruments de capitaux propres de la Société ou de paiements en trésorerie.

Rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres

La Société comptabilise les options sur actions attribuées à des membres du personnel selon la méthode de la juste valeur. Selon cette méthode, la charge de rémunération pour les options attribuées est évaluée à la juste valeur à la date de l'attribution selon le modèle d'évaluation de Black-Scholes, et elle est comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur la période d'acquisition des droits des options attribuées, le crédit correspondant étant porté au surplus d'apport. Chaque tranche d'une attribution de rémunération fondée sur des actions dont l'acquisition est graduelle est considérée comme une attribution distincte assortie d'une date d'acquisition et d'une juste valeur différentes. Toute contrepartie payée lors de l'exercice des options sur actions est créditée au capital-actions ainsi que la charge de rémunération précédemment comptabilisée au surplus d'apport.

Rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie

La Société a des unités d'actions incessibles (« UAI ») et elle évalue le passif engagé et la charge de rémunération à la juste valeur au moyen du modèle d'évaluation de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net sur les périodes d'acquisition des droits. Jusqu'au règlement du passif, sa juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux états consolidés du résultat net.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou ont été transférés, et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à échéance.

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état consolidé de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Au moment de la comptabilisation initiale, la Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes selon les fins pour lesquelles elle a acquis les instruments :

a) Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net : Un actif ou un passif financier est classé dans cette catégorie s'il est acquis ou contracté principalement en vue d'être vendu ou racheté à court terme. Les dérivés sont aussi classés dans cette catégorie sauf s'ils sont désignés comme couvertures. Les swaps de taux d'intérêt et les contrats de change à terme sont des instruments financiers dérivés considérés par la Société et, si nécessaire, ils sont désignés comme couvertures des flux de trésorerie (voir e) ci-dessous).

Les instruments financiers classés dans cette catégorie sont comptabilisés initialement à la juste valeur et ultérieurement évalués aussi à la juste valeur. Les coûts de transactions sont passés en charges dans l'état consolidé du résultat net. Les gains et les pertes résultant des variations de la juste valeur sont présentés dans l'état consolidé du résultat net avec les autres gains et pertes, dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont classés comme courants, sauf pour la partie classée comme non courante que l'entité s'attend à recouvrer ou à régler plus de 12 mois après la date de clôture.

Instruments financiers (suite)

b) Placements disponibles à la vente : Les placements disponibles à la vente sont les instruments financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou qui ne sont pas classés dans d'autres catégories.

Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transactions et ultérieurement évalués à la juste valeur. Les gains ou les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les placements disponibles à la vente sont classés comme non courants, sauf si le placement vient à échéance dans les 12 mois ou si la direction prévoit s'en départir dans les 12 mois.

Les produits d'intérêts provenant des placements disponibles à la vente sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif et comptabilisés dans les produits d'intérêts, dans l'état consolidé du résultat net. Les dividendes sur les instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont comptabilisés au résultat dans les autres gains et pertes dès qu'est établi le droit de la Société d'en recevoir le paiement. Lorsqu'un placement disponible à la vente est vendu ou déprécié, le montant cumulé des gains ou pertes est transféré du cumul des autres éléments du résultat global à l'état consolidé du résultat net, et intégré aux autres gains et pertes.

c) Prêts et créances: Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances de la Société se composent de débiteurs, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et ils sont inclus dans l'actif courant en raison de la courte durée à courir jusqu'à leur échéance.

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la Société s'attend à recevoir, moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une provision pour pertes de valeur, si nécessaire.

d) Passifs financiers au coût amorti: Les passifs financiers au coût amorti comprennent les comptes créditeurs et charges à payer, la dette bancaire et la dette à long terme. Les comptes créditeurs et charges à payer sont initialement comptabilisés au montant devant être payé moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, les comptes créditeurs et charges à payer sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La dette bancaire et la dette à long terme sont initialement comptabilisées à la juste valeur, après déduction des coûts de transactions engagés, et elles sont ultérieurement évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers sont classés dans le passif courant si le paiement est exigible dans les 12 mois. Autrement, ils sont présentés dans le passif non courant.

e) Instruments financiers dérivés: La Société se sert de dérivés sous la forme de swaps de taux d'intérêt pour gérer les risques liés à ses emprunts à taux variable et de contrats de change à terme afin de limiter son exposition aux variations du dollar américain. Tous les dérivés classés comme détenus à des fins de transaction sont présentés à l'état consolidé de la situation financière et classés comme des éléments courants ou non courants selon les modalités contractuelles de l'instrument, et les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont inclus à l'état consolidé du résultat net. Tous les dérivés se qualifiant pour la comptabilité de couverture sont présentés à l'état consolidé de la situation financière et classés comme des éléments courants ou non courants selon les modalités contractuelles de l'instrument, et les gains et les pertes résultant de la réévaluation sont inclus dans les autres éléments du résultat global.

Transactions de couverture

Dans le cadre de sa stratégie de couverture, la Société considère des contrats de change à terme afin de limiter son exposition au risque de variation des flux de trésorerie liés aux ventes en dollars américains. Elle considère également des swaps de taux d'intérêt afin de réduire l'incidence des variations de taux d'intérêt sur son endettement à court terme et sa dette à long terme. Ces contrats sont traités comme des couvertures de flux de trésorerie à des fins comptables et ne sont pas désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Transactions de couverture (suite)

Les instruments financiers dérivés effectifs détenus à des fins de couverture des flux de trésorerie sont constatés à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur liées à la partie efficace de la couverture sont constatées dans les autres éléments du résultat global. Les variations de la juste valeur liées à la partie non efficace de la couverture sont immédiatement portées à l'état consolidé du résultat net. Les variations de la juste valeur des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt constatées dans les autres éléments du résultat global sont reclassées aux postes « Ventes » et « Charges financières », respectivement, à l'état consolidé du résultat net des périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le résultat.

Lorsqu'un instrument dérivé n'est pas admissible à titre de couverture efficace, ou lorsque l'instrument de couverture est vendu ou liquidé avant son échéance, la comptabilité de couverture, s'il y a lieu, cesse d'être appliquée prospectivement. Le cumul des autres éléments du résultat global liés à des couvertures par contrats de change à terme et par swaps de taux d'intérêt qui cessent d'être efficaces est reclassé à titre d'écart de change et de charges financières, respectivement, dans l'état consolidé du résultat net des périodes au cours desquelles les flux de trésorerie constituant les éléments couverts influent sur le résultat. En outre, si les éléments couverts sont vendus ou liquidés avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, et le cumul des autres éléments du résultat global connexe est alors reclassé dans l'état consolidé du résultat net à la date d'échéance initiale de l'élément couvert.

La Société a désigné une partie de sa dette à long terme libellée en dollars américains comme une couverture de son investissement net dans un établissement étranger. Les écarts de change liés à une dette désignée comme une couverture d'un investissement net dans un établissement étranger sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global.

Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux porteurs de titres de capitaux propres de la Société pour la période par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé selon la méthode du rachat d'actions. Selon cette méthode, le résultat par action est calculé comme si les options avaient été exercées au début de la période (ou au moment de leur émission, si celle-ci a eu lieu plus tard) et comme si les fonds obtenus de l'exercice des options avaient servi à acheter des actions ordinaires de la Société à leur cours moyen pour la période.

Information sectorielle

Les secteurs opérationnels sont présentés de la même manière que l'information interne est fournie au principal décideur opérationnel. Le principal décideur opérationnel, qui est responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance de ces secteurs, a été identifié comme étant l'équipe de haute direction, laquelle prend les décisions stratégiques et opérationnelles.

Changements de méthodes comptables

La Société a adopté les normes nouvelles et modifiées qui suivent, ainsi que toutes les modifications subséquentes, le cas échéant, en date du 1^{er} janvier 2013. Ces changements ont été apportés conformément aux dispositions transitoires applicables.

IFRS 10 - États financiers consolidés

IFRS 10 remplace les directives sur le contrôle et la consolidation qui étaient énoncées dans IAS 27 États financiers consolidés et individuels et SIC-12, Consolidation – Entités ad hoc. Aux termes d'IFRS 10, la consolidation d'une entité émettrice n'est requise que si l'investisseur détient le pouvoir sur l'entité émettrice, est exposé à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité émettrice de manière à influer sur le montant des rendements qu'il obtient. Des indications détaillées sont fournies sur l'application de la définition du contrôle. Sur le plan comptable, les exigences en matière de consolidation demeurent essentiellement les mêmes que selon IAS 27.

La Société a examiné ses conclusions en matière de consolidation au 1^{er} janvier 2013 et a établi que l'adoption d'IFRS 10 ne donnait lieu à aucun changement de statut pour ses filiales et les entités émettrices.

Changements de méthodes comptables (suite)

IFRS 13 - Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 intègre, dans une même norme, un cadre pour l'évaluation de la juste valeur. L'évaluation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif repose sur les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif dans les conditions actuelles du marché, y compris les hypothèses sur les risques. La société a adopté IFRS 13 de façon prospective le 1^{er} janvier 2013.

L'adoption d'IFRS 13 n'a exigé aucun ajustement aux techniques d'évaluation utilisées par la Société pour évaluer la juste valeur et n'a donné lieu à aucun ajustement des évaluations au 1er janvier 2013.

IAS 19 - Avantages du personnel (modifiée en 2011)

IAS 19 vient modifier certaines exigences relatives à la comptabilisation des régimes à prestations définies et des indemnités de cessation d'emploi.

Aux termes d'IAS 19, le passif net au titre des prestations définies doit être comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière sans que ne soient différés les écarts actuariels et les coûts des services passés, comme cela était autorisé antérieurement. Les coûts des services passés sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés. Les rendements attendus des actifs du régime ne sont plus inclus dans la charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi. Désormais, la charge au titre des avantages postérieurs à l'emploi comprend plutôt les intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies, calculés selon un taux d'actualisation fondé sur les taux de rendement du marché des obligations d'entreprises de haute qualité. Les réévaluations, qui comprennent les écarts actuariels, le rendement réel des actifs du régime (excluant la composante intérêts nets) et la variation, le cas échéant, de l'effet du plafond de l'actif, sont comptabilisées en autres éléments du résultat global. La Société continue de comptabiliser immédiatement en résultats non distribués tous les ajustements au titre des régimes de retraite comptabilisés en autres éléments du résultat global.

IAS 19 précise en outre que les avantages doivent être classés dans les avantages à long terme si aucun paiement n'est attendu dans les 12 mois qui suivent la date de clôture de l'exercice. La Société a passé en revue le classement de ses avantages. La norme exige également que les indemnités de cessation d'emploi soient comptabilisées à la date où l'entité ne peut plus retirer son offre d'indemnités ou à la date où elle comptabilise les coûts de restructuration correspondants, selon ce qui survient en premier. Les indemnités de cessation d'emploi qui exigent la prestation de services futurs doivent être comptabilisées sur les périodes au cours desquelles les services futurs sont fournis.

La Société a adopté les modifications d'IAS 19 au 1^{er} janvier 2013. L'adoption de ces modifications aux régimes de retraite de la Société n'a donné lieu à aucun ajustement significatif au solde d'ouverture des capitaux propres. La revue du classement des avantages et des indemnités de cessation d'emploi n'a également donné lieu à aucun ajustement à l'état consolidé de la situation financière.

IAS 36 - Dépréciation d'actifs

La Société a adopté par anticipation les modifications d'IAS 36. Les modifications précisent que la valeur recouvrable ne doit être communiquée que lorsqu'un actif ou UGT a subi une perte de valeur. L'adoption de cette norme modifiée a également élargi les obligations d'information relatives aux valeurs recouvrables des actifs dépréciés calculées selon une méthodologie fondée sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie et aux UGT dont le goodwill a subi une perte de valeur. L'adoption n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés de la Société.

Incidence des nouvelles normes comptables publiées mais non encore en vigueur

IFRS 9 - Instruments financiers

Publiée en novembre 2009, IFRS 9 porte sur le classement et l'évaluation des actifs financiers et remplace les catégories multiples et les modèles d'évaluation énoncés dans IAS 39 pour les instruments de créance par un nouveau modèle d'évaluation mixte comportant seulement deux catégories : coût amorti et juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace aussi les modèles pour l'évaluation des instruments de capitaux propres, ces instruments étant comptabilisés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lorsque de tels instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes, dans la mesure où ils ne représentent pas clairement un remboursement du placement, sont comptabilisés au résultat net. Cependant, les autres profits et pertes, y compris les pertes de valeur, associés à ces instruments demeurent indéfiniment dans le cumul des autres éléments du résultat global. En novembre 2013, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9 afin d'y inclure le nouveau modèle général de comptabilité de couverture et de reporter indéfiniment sa date d'entrée en vigueur obligatoire. L'incidence globale de cette norme ne sera pas connue tant que les modifications relatives aux pertes de valeur, au classement et à l'évaluation ne seront pas dans leur forme définitive. Une fois que ces projets seront achevés, l'IASB précisera la date d'entrée en vigueur de la norme. La Société n'a pas encore évalué l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IAS 32 - Instruments financiers : présentation

Les modifications apportées à IAS 32 clarifient certaines exigences en ce qui a trait à la compensation, dans l'état consolidé de la situation financière, des actifs et des passifs financiers.

Le présent modèle de compensation d'IAS 32 stipule qu'un actif financier et un passif financier doivent être compensés seulement si une entité a actuellement un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les modifications précisent que le droit de compenser doit être disponible immédiatement et juridiquement exécutoire pour toutes les parties dans le cours normal des affaires ainsi qu'en cas de défaut, d'insolvabilité ou de faillite.

Certains systèmes de compensation globaux ayant des caractéristiques qui (i) éliminent les risques de crédit et de liquidité et (ii) permettent de procéder au règlement des montants à recevoir et à payer en une seule étape sont considérés comme équivalents à un règlement sur la base du montant net. En conséquence, ils pourraient répondre aux exigences d'IAS 32.

Ces modifications apportées à IAS 32 doivent être appliquées rétrospectivement et prendront effet pour les exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2014. La Société a déterminé que l'adoption de cette nouvelle norme comptable n'aura aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

3 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs ainsi que sur la présentation d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur les montants des ventes et des charges de la période visée. Les éléments importants qui font l'objet d'estimations et d'hypothèses comprennent la durée d'utilité estimative des actifs, la dépréciation du goodwill, la détermination de la juste valeur des éléments d'actif acquis et de passif pris en charge et la dépréciation des actifs non courants. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations et l'écart peut être important. Les estimations sont revues périodiquement et, si nécessaire, des ajustements sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net dès qu'ils sont déterminés.

Estimation de la dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

La Société effectue annuellement des tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. L'estimation de la valeur recouvrable des UGT repose sur le calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente, qui nécessite le recours à des estimations. Voir la Note 8 pour de plus amples informations à ce sujet.

3 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES (SUITE)

Estimation de la dépréciation des actifs non courants

Les immobilisations corporelles et incorporelles qui ont une durée d'utilité déterminée (les « actifs non courants ») sont soumises à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que les activités futures ne permettront peut-être pas de recouvrer leur valeur comptable. Le test de dépréciation consiste à déterminer si la valeur comptable excède la valeur recouvrable à la date d'évaluation. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (soit la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif concerné). L'estimation de flux de trésorerie futurs repose sur des jugements et pourrait changer. Une incertitude liée à la mesure existe puisqu'un changement défavorable d'une seule ou d'une combinaison de ces hypothèses ou un changement dans l'utilisation de ces actifs pourrait entraîner un changement significatif de la valeur recouvrable des actifs non courants soumis au test de dépréciation.

4 ACQUISITION D'ENTREPRISES

a) Le 15 novembre 2013, la Société a complété l'acquisition, par l'entremise de ses filiales américaines en propriété exclusive, de la quasi-totalité des actifs d'exploitation utilisés dans le cadre des activités menées par Arizona Pacific Wood Preserving, Inc., Nevada Wood Preserving, Inc. et Pacific Wood Preserving of Oregon, Inc. (communément appelées, The Pacific Wood Preserving Companies® (« PWP »)) à leurs usines de traitement du bois en Oregon, au Nevada et en Arizona ainsi que dans leur cour à bois au Texas. Ces activités consistent à fabriquer des poteaux en bois traité destinés aux sociétés de services publics, des traverses de chemin de fer en bois traité ainsi que toute une gamme de produits connexes en bois d'œuvre et ont été acquises pour des raisons de synergies.

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 48 849 \$ (46 759 \$ US), excluant approximativement 1 245 \$ (1 207 \$ US) de frais liés à la transaction, comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, sous « Frais de vente et d'administration ».

La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge est provisoire et est basée sur les meilleures estimations de la direction ainsi que sur l'information disponible au moment de préparer ces états financiers consolidés. Cette détermination de la juste valeur sera complétée dans les 12 mois suivant l'acquisition et, conséquemment, certains changements significatifs pourraient être apportés principalement aux immobilisations incorporelles, au goodwill et à la contrepartie à recevoir.

Le tableau suivant présente les éléments d'actif acquis, les passifs pris en charge et la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Initialement, la transaction a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

	\$
Éléments d'actif acquis	
Éléments hors trésorerie du fonds de roulement	25 751
Immobilisations corporelles	19 591
Relations clients	4 241
Carnet de commandes clients	125
Goodwill	10 409
	60 117
Éléments de passif pris en charge	
Comptes créditeurs et charges à payer	939
Provision pour restauration de sites	1 300
Total des actifs nets acquis et des passifs pris en charge	57 878
Contrepartie transférée	
Trésorerie	48 849
Billet à payer non garanti	6 545
Contrepartie à payer pour l'achat de certains actifs de l'usine au Nevada	3 134
Contrepartie à recevoir	(650)
Contrepartie transférée	57 878

4 ACQUISITION D'ENTREPRISES (SUITE)

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier les relations clients et le carnet de commandes clients. Les durées d'utilité attribuées sont de 20 ans pour les relations clients et de 4 mois pour le carnet de commandes clients. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, sont la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill est amortissable et est déductible à des fins fiscales américaines et représente la valeur économique future associée à l'accroissement du réseau de distribution, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Afin d'effectuer le test de la dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT, qui sont définies comme étant les usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et les usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer. Dans le cas de l'acquisition de PWP, un goodwill d'une valeur de 9 746 \$ et de 663 \$ a respectivement été attribué aux usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics et aux usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer. La Note 8 présente une synthèse des soldes de la valeur comptable nette des immobilisations incorporelles et du goodwill.

La juste valeur des créances clients, incluse dans les éléments hors trésorerie du fonds de roulement, est de 8 737 \$.

La contrepartie à recevoir représente un ajustement à la contrepartie payée lié au fonds de roulement. Au 31 décembre 2013, la direction n'avait pas encore à sa disposition toutes les informations nécessaires pour finaliser le montant à recevoir qui, pour cette raison, est préliminaire. Tout ajustement à la contrepartie à recevoir, si nécessaire, aura une incidence sur le goodwill enregistré à la date d'acquisition. En ce qui concerne la contrepartie à payer pour l'achat de certains actifs de l'usine au Nevada, un montant équivalent de 3 191 \$ (3 000 \$ US) a été déposé en fidéicommis et est présenté comme encaisse dans l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2013. Le 5 février 2014, la contrepartie à payer a été réglée.

La Société a financé l'acquisition au moyen de sa facilité de crédit renouvelable engagée existante et d'un billet à payer non garanti de 7 281 \$ (6 969 \$ US), portant intérêt au taux de 0,27 % et remboursable en 12 versements égaux sur une période de 3 ans. Le billet à payer non garanti a été évalué à une juste valeur de 6 545 \$ (6 265 \$ US), en utilisant un taux de 7,0 %.

Durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre 2013, les ventes et la perte avant impôts de PWP étaient respectivement de 4 121 \$ et de 1 702 \$. Sur une base pro forma, la direction estime les ventes et le résultat avant impôts liés aux activités combinées de la Société et de PWP, pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, à environ 1 024 336 \$ et 127 449 \$, respectivement, si l'acquisition de PWP avait eu lieu en date du 1er janvier 2013. Afin d'établir les estimations pro forma, la direction a pris en considération la structure de financement résultant de l'acquisition ainsi que l'ajustement de la juste valeur et l'harmonisation des conventions comptables. La direction a présumé que l'ajustement de la juste valeur aurait été le même si l'acquisition avait eu lieu le 1er janvier 2013.

b) Le 30 novembre 2012, la Société a réalisé l'acquisition de 100 % des actions de McFarland, un fournisseur de produits en bois traité situé dans l'État de Washington.

McFarland est un fournisseur de poteaux destinés aux sociétés de services publics en Amérique du Nord et produit également des traverses de poteaux, des pieux et des tapis de grue en bois. L'entreprise fournit également du bois traité destiné à des applications résidentielles extérieures, y compris des terrasses en composite, des garde-corps et des accessoires connexes. Elle dessert sa clientèle par l'entremise de quatre usines de traitement du bois situées à Tacoma, dans l'État de Washington, à Eugene, en Oregon, à Electric Mills (Scooba) au Mississippi et à Galloway, en Colombie-Britannique, ainsi que par l'entremise d'un vaste réseau de distribution.

4 ACQUISITION D'ENTREPRISES (SUITE)

Le décaissement total associé à l'acquisition s'élève à environ 238 854 \$ (240 393 \$ US), excluant 2 979 \$ (2 877 \$ US) de frais liés à la transaction, comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net, sous « Frais de vente et d'administration ». Ce montant inclut 171 577 \$ (172 683 \$ US) payés aux actionnaires de McFarland et 67 277 \$ (67 710 \$ US) qui ont été utilisés pour rembourser certaines dettes de McFarland auprès d'institutions financières.

La détermination de la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge est basée sur les meilleures estimations de la direction. Aucun ajustement significatif n'a été fait en ce qui a trait à la détermination de la juste valeur provisoire.

Le tableau suivant présente la répartition finale des éléments d'actif acquis, des passifs pris en charge et de la contrepartie transférée à la juste valeur à la date d'acquisition. Initialement, la transaction a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

	\$
Éléments d'actif acquis	
Éléments hors trésorerie du fonds de roulement	153 093
Immobilisations corporelles	59 902
Droits de coupe	1 159
Relations clients	27 099
Carnet de commandes clients	379
Goodwill	44 952
Actifs d'impôt différé	1 752
	288 336
Éléments de passif pris en charge	
Dette bancaire	18 500
Comptes créditeurs et charges à payer	20 999
Dette à long terme	67 277
Provision pour restauration de sites	5 910
Avantages postérieurs à l'emploi	2 765
Passifs d'impôt différé	1 308
Total des actifs nets acquis et des passifs pris en charge	171 577
Contrepartie transférée	
Trésorerie	238 854
Remboursement de la dette à long terme	(67 277)
Contrepartie transférée contre des actions	171 577

L'évaluation des immobilisations incorporelles, effectuée par la Société, a permis d'identifier les relations clients et le carnet de commandes clients. Les durées d'utilité attribuées sont de 20 ans pour les relations clients et de 4 mois pour le carnet de commandes clients. Les hypothèses importantes utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, sont la croissance des ventes d'une année sur l'autre, le taux d'actualisation et la marge sur le résultat opérationnel avant amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le goodwill est amortissable et est déductible à des fins fiscales américaines et représente la valeur économique future associée à l'accroissement du réseau de distribution, à la main-d'œuvre acquise et aux synergies avec les activités de la Société. Afin d'effectuer le test de la dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT. Dans le cas de l'acquisition de McFarland, le goodwill est attribué aux usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés aux sociétés de services publics. La Note 8 présente une synthèse des soldes de la valeur comptable nette des immobilisations incorporelles et du goodwill.

4 ACQUISITION D'ENTREPRISES (SUITE)

La juste valeur des créances clients, incluse dans les éléments hors trésorerie du fonds de roulement, est de 35 779 \$ et la valeur de l'obligation contractuelle est de 35 876 \$. De ce montant, une tranche de 97 \$ pourrait ne pas être récupérée.

Le financement de la transaction provenait de placements privés de reçus de souscription qui ont été conclu avec succès le 30 novembre 2012 ainsi qu'un prélèvement de 152 615 \$ (153 598 \$ US) sur la facilité de crédit renouvelable engagée de la Société. En ce qui concerne les placements privés, la Société a émis 4 706 000 reçus de souscription à un prix de 17,00 \$ le reçu de souscription pour un produit brut total de 80 002 \$. Un syndicat de preneurs fermes a mis en place un placement privé de 2 884 800 reçus de souscription, et Stella Jones International S.A. a acheté 1 821 200 reçus de souscription dans le cadre d'un placement privé (Note 21). Les reçus de souscription ont été échangés contre des actions ordinaires de la Société à raison d'une action ordinaire par reçu de souscription. Le produit net, exluant les frais de souscription et les frais juridiques afférents au placement privé, a totalisé 77 550 \$. La transaction a été enregistrée à un montant de 78 202 \$, compte tenu d'un ajustement d'impôts différés de 652 \$.

Durant le mois de décembre 2012, les ventes et la perte avant impôts de McFarland étaient respectivement de 15 937 \$ et de 77 \$. Sur une base pro forma, la direction estime les ventes et le résultat avant impôts liés aux activités combinées de la Société et de McFarland, pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2012, à environ 986 621 \$ et 111 593 \$, respectivement, si l'acquisition de McFarland avait eu lieu en date du 1^{er} janvier 2012. Afin d'établir les estimations pro forma, la direction a pris en considération la structure de financement résultant de l'acquisition ainsi que l'ajustement de la juste valeur et l'harmonisation des conventions comptables. La direction a présumé que l'ajustement de la juste valeur aurait été le même si l'acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2012.

5 DÉBITEURS

	2013	2012
	\$	\$
Créances clients	102 606	82 252
Moins : Provision pour créances douteuses	(201)	(1 080)
Créances clients, montant net	102 405	81 172
Autres montants à recevoir	5 582	8 391
	107 987	89 563

Au 31 décembre 2013, une tranche des créances clients de 34 985 \$ (31 655 \$ en 2012) était en souffrance, mais n'avait pas été dépréciée.

5 DÉBITEURS (SUITE)

Le classement par échéance des créances clients s'établit comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Courantes	67 420	49 517
En souffrance - de 1 à 30 jours	24 405	24 195
En souffrance - de 31 à 60 jours	8 422	5 457
En souffrance - de plus de 60 jours	2 359	3 083
	102 606	82 252

Au 31 décembre 2013, une tranche de 201 \$ (1 080 \$ en 2012) des créances clients était dépréciée et avait fait l'objet d'une provision. La provision pour créances douteuses se présente comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 080	414
Provision (renversement)	(909)	740
Radiation de créances irrécouvrables	(13)	(60)
Ajustements liés au taux de change	43	(14)
Solde à la clôture de l'exercice	201	1 080

La variation de la provision pour créances douteuses a été prise en compte au poste «Frais de vente et d'administration» à l'état consolidé du résultat net.

6 STOCKS

	2013	2012
	\$	\$
Matières premières	288 881	312 686
Produits finis	169 735	100 714
	458 616	413 400

7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

				Équipements de			
				production et	Matériel	Matériel	
	Terrains	Routes	Immeubles	d'antipollution	roulant	de bureau	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 1er janvier 2012							
Coût	10 746	3 306	30 379	106 733	9 397	3 474	164 035
Cumul des amortissements	_	(1 646)	(5 960)	(31 887)	(3 633)	(1 468)	(44 594)
Valeur comptable nette	10 746	1 660	24 419	74 846	5 764	2 006	119 441
Pour l'exercice clos le							
31 décembre 2012							
Valeur comptable nette d'ouverture	10 746	1 660	24 419	74 846	5 764	2 006	119 441
Acquisition d'entreprise	11 039	_	15 578	25 719	6 554	1 459	60 349
Entrées	207	300	902	14 600	325	915	17 249
Sorties	_	_	(97)	(1 560)	(213)	_	(1 870)
Dotation aux amortissements	_	_	(810)	(3 024)	(1 163)	(315)	(5 312)
Dotation aux amortissements incluse							
dans les stocks	_	(483)	(23)	(100)	(57)	(2)	(665)
Transfert aux actifs détenus en vue							
de la vente	_	_	_	(131)	(604)	_	(735)
Acquisition par étapes de Kanaka (Note 4)	1 623	_	42	242	186	_	2 093
Différences de change	(137)	_	(340)	(916)	(126)	(3)	(1 522)
Valeur comptable nette de clôture	23 478	1 477	39 671	109 676	10 666	4 060	189 028
Au 31 décembre 2012							
Coût	23 478	3 606	46 421	144 082	14 766	5 828	238 181
Cumul des amortissements	-	(2 129)	(6 750)	(34 406)	(4 100)	(1 768)	(49 153)
Valeur comptable nette	23 478	1 477	39 671	109 676	10 666	4 060	189 028
Pour l'exercice clos le							
31 décembre 2013							
Valeur comptable nette d'ouverture	23 478	1 477	39 671	109 676	10 666	4 060	189 028
Acquisition d'entreprise	2 168	_	5 558	10 499	1 316	50	19 591
Entrées	106	203	4 513	22 739	_	881	28 442
Sorties	_	_	(250)	(1 159)	(2 485)	_	(3 894)
Dotation aux amortissements	_	_	(1 225)	(3 844)	(2 119)	(572)	(7 760)
Dotation aux amortissements incluse		()	()	(- , -)	()	()	(. ===>
dans les stocks	-	(454)	(170)	(318)	(804)	(42)	(1 788)
Transfert aux actifs détenus en vue	0.05		450	(0.4)	(050)		070
de la vente Différences de change	987	_	176	(34)	(256) 506	398	873
	1 019	1 000	2 305	5 514			9 742
Valeur comptable nette de clôture	27 758	1 226	50 578	143 073	6 824	4 775	234 234
Au 31 décembre 2013			_				
Coût	27 758	3 809	58 816	181 781	11 516	7 181	290 861
Cumul des amortissements		(2 583)	(8 238)	(38 708)	(4 692)	(2 406)	(56 627)
Valeur comptable nette	27 758	1 226	50 578	143 073	6 824	4 775	234 234

En raison de l'acquisition de McFarland le 30 novembre 2012, la Société a réévalué sa participation de 50 % dans Kanaka. Un montant de 1 623 \$ lié à cette réévaluation a été enregistré comme un gain dans l'état consolidé du résultat net, sous « Autres pertes (gains), montant net » et un montant de 470 \$ a été inclus dans les stocks.

8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL

Les immobilisations incorporelles, qui consistent en des relations clients, des ententes de non-concurrence, des droits de coupe, du bois sur pied et un enregistrement de la créosote, étaient initialement enregistrées à la juste valeur qui est devenue par la suite le coût. La présentation à l'état consolidé de la situation financière est au coût moins l'amortissement cumulé, et la dépense d'amortissement est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net, au poste « Coût des ventes ».

Les relations clients comprennent des ententes à long terme avec certains clients et les relations d'affaires existantes. Le coût d'acquisition a été établi en fonction des avantages futurs associés à ces relations. Les immobilisations incorporelles relatives aux relations clients découlant des contrats à long terme sont amorties sur la durée des contrats qui s'échelonnent sur une période de 3 à 10 ans. Les immobilisations incorporelles associées aux relations d'affaires existantes sont amorties sur une période de 10 à 25 ans.

Le coût d'acquisition des ententes de non-concurrence a été établi en fonction des paiements futurs actualisés, à un taux qui se situe entre 8,9 % et 10,2 %. Aux fins du calcul des flux de trésorerie, cet élément a été traité comme un élément hors trésorerie du fonds de roulement. Les immobilisations incorporelles associées aux ententes de non-concurrence sont amorties en mode linéaire sur la durée d'utilité des ententes, qui s'échelonnent sur une période de 3 à 6 ans.

À la suite d'une acquisition antérieure, la Société a attribué une valeur à un enregistrement de la créosote. Cette immobilisation incorporelle a une durée d'utilité indéterminée et elle n'est donc pas amortissable. L'enregistrement de la créosote a été initialement évalué à la juste valeur qui, par la suite, représente le coût.

Tests de dépréciation du goodwill

Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est attribué à des UGT qui reflètent la façon dont est effectué le suivi pour les besoins de gestion interne.

La valeur recouvrable d'une UGT repose sur le calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie fondées sur des budgets financiers portant sur une période de cinq ans et dressés d'après les prévisions des produits et des charges les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans reposent sur les prévisions de la direction et supposent un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés. Les projections de flux de trésorerie après impôts sont actualisées selon un taux d'actualisation après impôts effectif de 9,0 %. On suppose que les taux de croissance réels se maintiendront à un pourcent pour une période indéfinie pour la plupart des activités puisque la plupart des produits sont des marchandises (la croissance du volume est censée être compensée par les baisses de prix réelles). Les hypothèses ayant servi au calcul de la juste valeur diminuée des frais de vente tiennent compte de la conjoncture économique actuelle.

Les flux de trésorerie futurs estimatifs sont inévitablement incertains et pourraient varier sensiblement au fil du temps. Ils sont largement tributaires d'un certain nombre de facteurs, notamment des estimations relatives au marché et à la production, et de facteurs économiques comme les prix, les taux d'actualisation et les estimations des coûts de production et des dépenses d'investissements futures. Un accroissement de 1,0 % du taux d'actualisation ou une diminution de 1,0 % des flux de trésorerie ne donnerait pas lieu à une perte de valeur.

La valeur comptable du goodwill est attribuée aux UGT suivantes :

UGT	2013	2012
	\$	\$
Usines spécialisées dans le traitement des poteaux destinés		
aux sociétés de services publics	59 309	45 825
Usines spécialisées dans le traitement des traverses de chemin de fer	96 899	90 009
	156 208	135 834

8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL (SUITE)

Tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée

Aux fins du test de dépréciation, l'enregistrement de la créosote est attribué à des UGT qui reflètent la façon dont est effectué le suivi pour les besoins de la gestion interne. La valeur recouvrable d'une UGT repose sur le calcul de la valeur d'utilité. Ce calcul utilise des projections des flux de trésorerie fondées sur des budgets financiers portant sur une période de cinq ans et dressés d'après les prévisions des produits et des charges les plus récentes approuvées par la haute direction. Les projections de flux de trésorerie au-delà de cinq ans reposent sur les prévisions de la direction et supposent un taux de croissance ne dépassant pas la croissance du produit intérieur brut des pays concernés. Les projections de flux de trésorerie avant impôts sont actualisées selon un taux d'actualisation avant impôts effectif de 10,0 %. On suppose que les taux de croissance réels se maintiendront à un pourcent pour une période indéfinie pour la plupart des activités puisque la plupart des produits sont des marchandises (la croissance du volume est censée être compensée par les baisses de prix réelles).

Les flux de trésorerie futurs estimatifs sont inévitablement incertains et pourraient varier sensiblement au fil du temps. Ils sont largement tributaires d'un certain nombre de facteurs, notamment les estimations relatives au marché et à la production, et de facteurs économiques comme les prix, les taux d'actualisation et les estimations des coûts de production et de dépenses d'investissement futures. Un accroissement de 1,0 % du taux d'actualisation ou une diminution de 1,0 % des flux de trésorerie ne donnerait pas lieu à une perte de valeur.

La valeur comptable nette des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

			Immobilisa	tions incorporelle	es		
				Ententes			
	Droits de	Bois	Relations	de non-	Enregistrement		
	coupe	sur pied	clients	concurrence	de la créosote	Total	Goodwill
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 1 ^{er} janvier 2012							
Coût	6 792	6 010	37 965	5 787	31 761	88 315	91 720
Cumul des amortissements	(592)	(3 146)	(9 898)	(3 617)	_	(17 253)	_
Valeur comptable nette	6 200	2 864	28 067	2 170	31 761	71 062	91 720
Pour l'exercice clos le							
31 décembre 2012							
Valeur comptable nette d'ouverture	6 200	2 864	28 067	2 170	31 761	71 062	91 720
Entrées	-	471	_	889	_	1 360	_
Acquisition de PLS	_	_	800	_	_	800	1 285
Acquisition de McFarland	1 159	_	27 806	_	_	28 965	44 504
Ajustement de Thompson	_	_	_	_	_	_	286
Transfert aux actifs détenus en							
vue de la vente	_	_	(1 674)	_	_	(1 674)	_
Dotation aux amortissements	_	_	(4 434)	(959)	_	(5 393)	_
Dotation aux amortissements incluse							
dans les stocks	(189)	(509)	_	_	_	(698)	_
Différences de change	_	_	(586)	(41)	(690)	(1 317)	(1 961)
Valeur comptable nette de clôture	7 170	2 826	49 979	2 059	31 071	93 105	135 834
Au 31 décembre 2012							
Coût	7 951	6 481	64 074	6 551	31 071	116 128	135 834
Cumul des amortissements	(781)	(3 655)	(14 095)	(4 492)	_	(23 023)	_
Valeur comptable nette	7 170	2 826	49 979	2 059	31 071	93 105	135 834

8 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET GOODWILL (SUITE)

	Immobilisations incorporelles						
				Ententes			
	Droits de	Bois	Relations	de non-	Enregistrement		
	coupe	sur pied	clients	concurrence	de la créosote	Total	Goodwill
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Pour l'exercice clos le							
31 décembre 2013							
Valeur comptable nette d'ouverture	7 170	2 826	49 979	2 059	31 071	93 105	135 834
Entrées	_	466	_	_	_	466	_
Ajustement de McFarland	_	_	(328)	_	_	(328)	_
Ajustement de McFarland	_	-	_	_	_	_	450
Acquisition de PWP	_	_	4 366	470	_	4 836	10 409
Dotation aux amortissements	_	_	(7 247)	(1 315)	_	(8 562)	_
Dotation aux amortissements incluse							
dans les stocks	(233)	(800)	_	_	_	(1 033)	_
Différences de change	_	_	3 254	105	2 145	5 504	9 515
Valeur comptable nette de clôture	6 937	2 492	50 024	1 319	33 216	93 988	156 208
Au 31 décembre 2013							
Coût	7 951	6 947	72 503	7 483	33 216	128 100	156 208
Cumul des amortissements	(1 014)	(4 455)	(22 479)	(6 164)	_	(34 112)	
Valeur comptable nette	6 937	2 492	50 024	1 319	33 216	93 988	156 208

9 AUTRES ACTIFS

	Note	2013	2012
		\$	\$
Avances et billets à recevoir		247	501
Actifs détenus en vue de la vente		_	498
Frais financiers à long terme		1 118	1 010
Actif au titre des prestations constituées	17	1 979	_
Autres		134	826
		3 478	2 835

10 DETTE BANCAIRE

	2013	2012
	\$	\$
Acceptations bancaires	_	14 000
	_	14 000

En raison de l'acquisition de McFarland (Note 4), la Société a repris et remboursé des dettes auprès d'institutions financières. Après ces remboursements, toutes les facilités de crédit de McFarland ont été résiliées. Certains montants versés en trésorerie à des institutions financières ont été gardés à titre de garantie contre des acceptations bancaires arrivant à échéance en janvier et février 2013. Au 31 décembre 2012, des acceptations bancaires de 14 000 \$ n'étaient toujours pas réglées et un montant équivalent est présenté sous « Trésorerie ».

11 COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Note	2013	2012
		\$	\$
Comptes fournisseurs		20 497	24 813
Montants à payer à des parties liées	21	106	294
Charges à payer		27 726	24 169
Autres montants à payer		9 725	16 560
		58 054	65 836

12 DETTE À LONG TERME

	Note	2013	2012
		\$	\$
Facilité de crédit renouvelable engagée	12(a)	320 360	298 056
Débenture non garantie, subordonnée et non convertible	12(b)	26 590	24 873
Débenture non garantie et non convertible	12(c)	10 636	9 949
Billet à payer non garanti	12(d)	6 664	_
Billet à payer non garanti	12(e)	4 778	4 877
Obligation - Comté de Fulton, Kentucky	12(f)	4 060	4 034
Obligation - Arkansas Development Finance Authority	12(g)	_	2 447
Billet subordonné	12(h)	_	5 424
Billet à payer non garanti	12(i)	_	200
		373 088	349 860
Frais de financement reportés		(197)	(252)
		372 891	349 608
Moins la partie courante de la dette à long terme		2 791	6 417
Moins la partie courante des frais de financement reportés		(59)	(59)
Total partie courante de la dette à long terme		2 732	6 358
		370 159	343 250

a) Le 31 mars 2013 et le 13 décembre 2013, la Société et SJ Holding, les emprunteurs, se sont engagées dans une entente d'amendement afin de modifier la troisième entente d'amendement de la facilité de crédit renouvelable engagée existante datée du 21 novembre 2012. Cet amendement rend disponible une facilité de crédit renouvelable engagée de 400 000 \$ (précédemment 350 000 \$) qui sera utilisée pour répondre aux besoins de fonds de roulement et pour utilisation générale corporative. La durée de la facilité de crédit renouvelable engagée de 400 000 \$ a aussi été prolongée d'une année supplémentaire. Par conséquent, la facilité est rendue disponible par un syndicat bancaire pour une période de cinq ans à la Société et à SJ Holding, arrivant à maturité le 13 décembre 2018. Les emprunts sont disponibles sous forme de prêts au taux préférentiel canadien, d'acceptations bancaires (« BA »), de prêts au taux préférentiel américain, de prêts au taux LIBOR en dollars américains et de lettres de crédit. La fourchette des marges sur les taux d'intérêt varie entre 0,0 % et 1,0 % selon une grille de prix pour les prêts aux taux préférentiels canadien et américain. La fourchette des marges sur les taux d'intérêt varie entre 1,0 % et 2,0 % selon une grille de prix pour les BA, les prêts au taux LIBOR et les lettres de crédit. Au 31 décembre 2013, le montant des emprunts des entités canadiennes libellés en dollars américains s'élevait à 274 622 \$ (258 200 \$ US), dont 268 240 \$ (252 200 \$ US) étaient désignés comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger.

La Société conclut des contrats de swaps de taux d'intérêt afin de fixer une partie des taux variables applicables à la dette et ainsi réduire l'impact des fluctuations des taux d'intérêt. Au cours de l'exercice, la Société n'a pas conclu de nouveau contrat de swaps de taux d'intérêt. Le détail des contrats de swaps de taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2013 est décrit à la Note 19 « Instruments financiers ».

À titre de garantie de la facilité de crédit renouvelable engagée, les prêteurs bancaires détiennent une sûreté de premier rang sur tous les actifs corporels et incorporels, présents et futurs, de la Société, de SJ Holding et de leurs filiales importantes, à l'exception de certains actifs, tel qu'il est décrit dans l'entente.

12 DETTE À LONG TERME (SUITE)

- b) Débenture non garantie, subordonnée et non convertible portant intérêt au taux de 7,27 %, remboursable en un paiement unique de 25 000 \$ US le 1^{er} avril 2016 sans possibilité de remboursement anticipé. Cette débenture a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger.
- c) Débenture non garantie et non convertible portant intérêt au taux de 7,27 %, remboursable en un paiement unique de 10 000 \$ US le 1^{er} avril 2016 sans possibilité de remboursement anticipé. Cette débenture a été désignée comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger.
- d) Aux termes de l'acquisition de PWP, SJ Corp et McFarland ont endossé un billet à payer non garanti de 7 413 \$ portant intérêt au taux de 0,27 %. Le billet est remboursable en 12 versements trimestriels égaux jusqu'en novembre 2016. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 6 664 \$ en utilisant un taux d'intérêt de 7,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- e) Aux termes de l'acquisition d'une entreprise datée du 7 décembre 2011, SJ Corp avait endossé un billet à payer non garanti de 6 617 \$
 portant intérêt au taux de 2,67 %. Le billet est remboursable en 10 versements annuels égaux jusqu'en décembre 2021. Le billet a été
 initialement constaté à une juste valeur de 5 357 \$ en utilisant un taux d'intérêt de 7,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur
 du billet est désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet.
- f) Obligation émise en faveur du Comté de Fulton, Kentucky (The Burke-Parsons-Bowlby Project), série 2006, remboursable en versements en capital annuels de 200 \$ US de juillet 2008 à juillet 2011, de 300 \$ US d'août 2011 à juillet 2019 et de 400 \$ US d'août 2019 à juillet 2026. L'obligation porte intérêt à un taux variable établi selon le SIFMA Municipal Swap Index. En date du 15 juin 2009, la Société s'est engagée dans un swap de taux d'intérêt fixant le taux à 2,99 % jusqu'au 1er décembre 2015. L'obligation est garantie essentiellement par toutes les immobilisations corporelles de l'usine située à Fulton, ayant une valeur comptable nette de 7 445 \$ US au 31 décembre 2013. L'obligation a été initialement constatée dans les états financiers consolidés à une juste valeur de 4 835 \$ US, en utilisant un taux d'intérêt de 6,5 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur de l'obligation est désactualisé selon un taux effectif sur la durée de l'obligation.

À titre de garantie pour assurer le paiement ponctuel du capital et des intérêts sur l'obligation, les filiales américaines ont rendu disponible une lettre de crédit irrévocable de 4 653 \$ US avec la banque qui est également le fiduciaire pour l'Acte de fiducie sur l'obligation de série 2006, ayant des frais annuels de 1,0 % sur le solde de l'emprunt. La lettre de crédit vient à échéance le 17 janvier 2026.

- g) Aux termes d'une acquisition d'entreprise, SJ Corp a pris en charge une obligation émise en faveur du Arkansas Development Finance Authority, remboursable en versements annuels sur le capital dans une fourchette de 145 \$ US à 275 \$ US jusqu'au 1^{er} septembre 2024. Le taux d'intérêt sur l'obligation variait dans une fourchette de 5,62 % à 5,81 % et était payable deux fois par an le 1^{er} mars et le 1^{er} septembre. En août 2013, la Société a remboursé en totalité l'obligation.
- h) Aux termes d'une acquisition d'entreprise en date du 28 février 2007, SJ Corp a émis un billet à payer à J.H. Baxter & Co. Le billet était subordonné aux prêteurs actuels et il portait intérêt au taux de 5,0 %. Le billet était remboursable en cinq versements de capital annuels de 500 \$ US et en un paiement final de 5 500 \$ US le jour du sixième anniversaire du billet. Le billet a été initialement constaté à une juste valeur de 6 981 \$, en utilisant un taux de 8,0 %. L'écart entre la valeur nominale et la juste valeur du billet était désactualisé selon un taux effectif sur la durée du billet. Le billet venant à échéance le 28 février 2013 a été remboursé en totalité.
- i) Billet à payer non garanti, au taux d'intérêt de 8,0 % et remboursable en versements trimestriels, incluant les intérêts, de 53 \$ US venant à échéance le 1er octobre 2013, remboursé en totalité.

12 DETTE À LONG TERME (SUITE)

j) Les obligations de remboursement de la dette à long terme se présentent comme suit pour les cinq prochains exercices et par la suite :

Capital	
\$	
3 429	014
3 453	015
40 704	016
1 018	017
321 397	018
5 569	ar la suite
375 570	
(2 482)	justement de la juste valeur
373 088	
	usternent de la juste valeur

k) La juste valeur globale de la dette à long terme de la Société a été estimée à 373 231 \$ au 31 décembre 2013 (350 194 \$ en 2012) selon l'actualisation des flux de trésorerie futurs aux taux d'intérêt offerts à la Société pour des émissions comportant des modalités et des échéances moyennes similaires.

13 PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS

	Provisions				Autres			
					Ententes de non- concurrence		Total	
	Reboisement	Restauration de sites	Autres	Total	UAI	à payer	Total	global
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1er janvier 2012	1 316	610	5 857	7 783	1 170	2 582	3 752	11 535
Entrées	417	1 328	1 059	2 804	1 995	889	2 884	5 688
Entrées liées aux acquisitions	_	6 365	_	6 365	_	373	373	6 738
Renversement de provisions	_	_	(1 655)	(1 655)	_	_	_	(1 655)
Paiements	(541)	(1 700)	(3 945)	(6 186)	(2 724)	(1 296)	(4 020)	(10 206)
Désactualisation des intérêts	_	_	_	_	_	208	208	208
Différences de change	_	(9)	(88)	(97)	_	(52)	(52)	(149)
Solde au 31 décembre 2012	1 192	6 594	1 228	9 014	441	2 704	3 145	12 159
Entrées	823	1 376	110	2 309	2 593	_	2 593	4 902
Entrées liées aux acquisitions	_	1 300	_	1 300	_	470	470	1 770
Renversement de provisions	_	(105)	(4)	(109)	_	_	_	(109)
Paiements	(367)	(628)	(156)	(1 151)	_	(1 694)	(1 694)	(2 845)
Désactualisation des intérêts	_	_	_	-	_	126	126	126
Différences de change		499	83	582	_	146	146	728
Solde au 31 décembre 2013	1 648	9 036	1 261	11 945	3 034	1 752	4 786	16 731

13 PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS (SUITE)

Analyse des provisions et des autres passifs non courants

	2013	2012
	\$	\$
Partie courante		
Provisions	2 181	2 262
Autres passifs non courants	879	1 600
Total partie courante	3 060	3 862
Partie non courante		
Provisions	9 765	6 752
Autres passifs non courants	3 906	1 545
Total partie non courante	13 671	8 297
	16 731	12 159

Provisions

Reboisement

Stella-Jones Canada Inc. a des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations associées au reboisement et à la restauration de sites, qui ont été évaluées à l'aide d'un taux avant impôts reflétant l'appréciation actuelle par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à ce passif de 2,7 % (4,0 % en 2012) pour estimer la valeur actualisée des dépenses futures.

Les obligations liées au reboisement représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés des coûts futurs de sylviculture pour les zones déboisées que la Société a la responsabilité de reboiser.

Les dépenses futures de reboisement non actualisées représentent approximativement un montant variant de 531 \$ à 672 \$ par an au cours des trois prochains exercices. Il existe des incertitudes quant à l'estimation des coûts de reboisement futurs en raison des possibilités de changement de la réglementation ainsi que des effets des changements climatiques sur les zones reboisées. Par conséquent, le coût réel de reboisement peut différer des estimations actuelles.

Restauration de sites

Les obligations liées à la restauration de sites représentent les estimations de flux de trésorerie actualisés relatives aux coûts futurs de restauration environnementale de sites de traitement anciens et actuels sur une période allant de 1 à 21 ans.

Dans le cadre de l'acquisition de PWP, la Société a enregistré une provision pour restauration de sites de 1 300 \$. Le solde de 7 736 \$ est relatif à des projets de conformité en cours.

Autres

Les autres provisions comprennent des montants de 214 \$ pour des contentieux juridiques et de 1 047 \$ pour l'acquisition du terrain du site de Memphis qui est présentement loué.

Autres passifs non courants

Unités d'actions incessibles

Le 18 décembre 2009, la Société a octroyé à certains membres clés de la direction des UAI dans le cadre d'un régime incitatif à long terme. Ce plan a été approuvé par le conseil d'administration de la Société le 10 décembre 2009. Le nombre d'UAI initialement octroyées a été établi selon un pourcentage du salaire des membres de la direction, divisé par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le TSX pour les cinq jours précédant immédiatement la date de l'octroi. Pour le président et chef de la direction (le « président »), le nombre d'UAI initialement octroyées a été établi à un nombre fixe recommandé par le comité de rémunération de la Société. Des UAI supplémentaires peuvent être émises annuellement, à la condition que la Société atteigne un rendement du capital investi minimal de 12,5 %.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

13 PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS NON COURANTS (SUITE)

Autres passifs non courants (suite)

Unités d'actions incessibles (suite)

Les UAI sont des actions fantômes à valeur entière, payables en espèces au troisième anniversaire de la date d'octroi pour autant que le membre de la direction soit encore à l'emploi de la Société. Le montant à payer sera calculé en multipliant le nombre d'UAI par le cours moyen de l'action ordinaire de la Société sur le TSX pour les six mois précédant la date d'anniversaire.

Les UAI octroyées le 18 décembre 2009 ont atteint leur date d'anniversaire le 18 décembre 2012 et ont été entièrement payées.

Le 19 mars 2012 et le 25 mars 2013, la Société a octroyé à certains membres clés de la direction des UAI, selon le régime incitatif à long terme.

Le 6 mai 2013, dans le cadre d'une entente incitative de cinq ans et conformément à son plan incitatif à long terme, la Société a octroyé 400 000 UAI au président, avec le 6 mai 2016 comme date d'acquisition des droits. Dans l'éventualité que le président quitte volontairement la Société avant le cinquième anniversaire de l'octroi des UAI, l'entente prévoit que tout montant qui lui a été payé devra être remboursé à la Société. Dans le cas où le président soit dans l'obligation d'abandonner ses fonctions avant le cinquième anniversaire de l'octroi des UAI pour cause d'invalidité à long terme ou de mortalité, il aurait droit au prorata du paiement. La charge de rémunération sera comptabilisée dans l'état consolidé du résultat net sur une période de cinq ans.

Au 31 décembre 2013, la provision relative aux UAI est évaluée à 3 034 \$ (441 \$ au 31 décembre 2012). Le nombre d'UAI supplémentaires émises sera calculé de la même façon que l'octroi initial.

Ententes de non-concurrence à payer

La Société a signé des ententes de non-concurrence aux termes de l'acquisition de PWP et d'acquisitions d'entreprises antérieures.

14 CAPITAL-ACTIONS

	Note	2013	2012
		\$	\$
Nombre d'actions en circulation à l'ouverture de l'exercice*		68 674	63 821
Régime d'options d'achat d'actions*		_	115
Émission d'actions ordinaires*	4	_	4 706
Régimes d'achat d'actions des employés*		23	32
Nombre d'actions en circulation à la clôture de l'exercice*		68 697	68 674

^{*} Le nombre d'actions est exprimé en milliers.

Le 1^{er} octobre 2013, le conseil d'administration a approuvé un fractionnement des actions ordinaires en circulation de la Société à raison de 4 pour 1. Le fractionnement d'actions a pris la forme d'un dividende en actions en vertu duquel les actionnaires ont reçu trois actions ordinaires supplémentaires pour chaque action ordinaire qu'ils détenaient. La date de référence pour le dividende en actions était le 21 octobre 2013 et la date de versement du dividende était le 25 octobre 2013. Les actions ordinaires de la Société ont commencé à se transiger en tenant compte du fractionnement d'actions le 28 octobre 2013. Toutes les références aux actions ordinaires émises et en circulation, aux options d'achat d'actions en circulation ainsi qu'aux données par action reflètent le fractionnement d'actions.

a) Le capital-actions comprend ce qui suit :

Autorisé

Actions privilégiées en nombre illimité pouvant être émises en série

Actions ordinaires en nombre illimité

14 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

b) Résultat par action

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat de base par action ordinaire et du résultat dilué par action ordinaire :

	2013	2012	
Résultat net se rapportant aux actions ordinaires	92 536 \$	73 070	\$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation*	68 681	64 312	
Effet dilutif des options d'achat d'actions*	372	268	
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées en circulation*	69 053	64 580	
Résultat de base par action ordinaire**	1,35 \$	1,14	\$
Résultat dilué par action ordinaire**	1,34 \$	1,13	\$

^{*} Le nombre d'actions est exprimé en milliers.

c) Régime d'options d'achat d'actions

La Société a un régime d'options d'achat d'actions (le « régime ») à l'intention des administrateurs, des membres de la direction et des employés, en vertu duquel le conseil d'administration ou un comité nommé à cette fin (le « comité ») pourra, de temps à autre, attribuer aux administrateurs, aux membres de la direction ou aux employés de la Société, des options d'achat d'actions ordinaires selon le nombre, les modalités et les prix d'exercice que le conseil ou ce comité pourra déterminer. Le but de ce régime est de garantir à la Société et à ses actionnaires les avantages incitatifs inhérents à la propriété d'actions par les administrateurs, les membres de la direction et les employés de la Société.

En vertu du régime instauré le 13 juin 1994 et modifié le 3 mai 1995, le 15 mars 2001, le 3 mai 2007, le 10 décembre 2010 et le 21 octobre 2013, le nombre total d'actions ordinaires à l'égard desquelles des options pourront être attribuées est de 4 800 000, et aucun détenteur d'options ne pourra détenir des options d'achat d'actions ordinaires excédant 5 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. Le prix d'exercice d'une option ne sera pas inférieur au cours de clôture des actions ordinaires sur le TSX le dernier jour de Bourse précédant immédiatement la date à laquelle l'option est attribuée, et la durée de l'option sera fixée par le conseil d'administration ou le comité et ne pourra dépasser 10 ans. Dans le cas d'un employé, les options seront inaccessibles et caduques 30 jours ou 180 jours suivant la date de cessation de l'emploi auprès de la Société, selon les circonstances de la cessation d'emploi, et dans le cas d'un administrateur qui n'est pas un employé de la Société, elles le deviendront 30 jours ou 180 jours suivant la date à laquelle le détenteur d'options cesse d'être un administrateur de la Société, selon les circonstances.

Le tableau suivant présente la variation du nombre d'options en circulation en vertu du régime :

2013		2012	
	Prix		Prix
	moyen		moyen
Nombre	pondéré	Nombre	pondéré
d'options*	d'exercice**	d'options*	d'exercice**
	\$		\$
520	6,19	635	5,84
_	_	(115)	4,25
30	22,13	_	_
550	7,06	520	6,19
440	6,43	399	6,21
	Nombre d'options* 520 - 30 550	Prix moyen Nombre pondéré d'options* d'exercice** \$ 520 6,19 30 22,13 550 7,06	Prix moyen Nombre pondéré d'options* \$ 520 6,19 635 (115) 30 22,13 - 550 7,06 520

^{*} Le nombre d'options est exprimé en milliers.

^{**} Le résultat de base et le résultat dilué par action ordinaire sont présentés en dollar par action.

^{**} Le prix d'exercice est présenté en dollars par option.

14 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

c) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Les options suivantes étaient en circulation en vertu du régime au 31 décembre 2013 :

	Options en circulation		Options pouvant être exercées		
Date d'attribution	Nombre d'options*	Prix d'exercice**	Nombre d'options*	Prix d'exercice**	Échéance
		\$		\$	
Décembre 2005	44	3,25	44	3,25	Décembre 2015
Juillet 2006	138	4,88	138	4,88	Juillet 2016
Août 2006	12	5,14	12	5,14	Août 2016
Août 2007	90	9,90	90	9,90	Août 2017
Décembre 2009	190	6,01	110	6,01	Décembre 2016
Décembre 2009	16	6,01	16	6,01	Août 2014
Mai 2010	30	7,07	24	7,07	Mai 2020
Mai 2013	30	22,13	6	22,13	Mai 2023
	550		440		

^{*} Le nombre d'options est exprimé en milliers.

d) Rémunération fondée sur des actions

La Société inscrit une charge correspondant à la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées en vertu du régime en utilisant le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Ce modèle permet d'établir la juste valeur des options d'achat d'actions attribuées et de l'amortir au résultat sur la période d'acquisition.

Le 7 mai 2013, 30 000 options ont été octroyées, leur juste valeur étant de 151 \$ et la dépense amortie au résultat s'élevant à 46 \$. Aucune option n'a été octroyée en 2012. La juste valeur a été estimée en se basant sur les hypothèses suivantes :

	2013
Taux d'intérêt sans risque	1,28 %
Taux de rendement	1,00 %
Durée de vie prévue	10 ans
Volatilité	21,30 %
Moyenne pondérée de la juste valeur des options attribuées au cours de l'exercice	5,05 \$

En 2013, la charge se rapportant à la rémunération fondée sur des actions amortie au résultat s'élevait à 124 \$ (118 \$ en 2012).

e) Régimes d'achat d'actions des employés

Le nombre total d'actions ordinaires réservées pour les deux régimes d'achat d'actions des employés de la Société s'élève à 1 000 000.

En vertu du premier régime, les employés qui résident au Canada peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalent à 90,0 % de la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalente à 10,0 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2013, 12 746 actions ordinaires (19 244 en 2012) ont été émises aux employés résidant au Canada, à un prix moyen de 20,30 \$ par action (11,89 \$ en 2012).

^{**} Le prix d'exercice est présenté en dollars par option.

14 CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

e) Régimes d'achat d'actions des employés (suite)

En vertu du deuxième régime, les employés qui résident aux États-Unis peuvent acheter des actions ordinaires de la Société à un prix équivalent à la valeur du marché. Les employés qui détiennent des actions ordinaires en vertu du régime d'achat d'actions des employés pendant les 18 mois suivant la date d'acquisition reçoivent des actions ordinaires supplémentaires de la Société d'une valeur équivalente à 10,0 % du montant de leurs cotisations faites à la date d'acquisition. En 2013, 10 920 actions ordinaires (12 444 en 2012) ont été émises aux employés résidant aux États-Unis, à un prix moyen de 22,96 \$ par action (13,19 \$ en 2012).

Au 31 décembre 2013, le nombre total d'actions ordinaires émises en vertu de ces régimes s'élevait à 776 646 (752 980 en 2012).

15 CLASSEMENT DES CHARGES PAR NATURE

	2013	2012
	\$	\$
Matières premières et consommables	628 973	461 925
Charges au titre des avantages du personnel	73 379	57 065
Dotation aux amortissements	16 322	10 705
Autres charges engagées lors du processus de fabrication	25 679	20 609
Frais de transport	62 122	36 669
Autres frais	24 975	20 925
	831 450	607 898
	2013	2012
	\$	\$
Charges au titre des avantages du personnel		
Traitements, salaires et avantages	69 363	54 273
Options d'achat d'actions attribuées aux administrateurs et aux employés	124	118
Charges au titre des prestations de retraite	1 721	913
Régimes agréés de retraite collectifs	2 171	1 761
	73 379	57 065

Les charges au titre des avantages du personnel sont prises en compte dans le coût des ventes et les frais de vente et d'administration.

	2013	2012
	\$	\$
Autres pertes (gains), montant net		
Réévaluation d'actifs suite à l'acquisition par étapes de Kanaka	_	(1 623)
Pertes à la cession d'immobilisations	2 173	2 201
Gain de change	(707)	(891)
	1 466	(313)

16 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	2013	2012
	\$	\$
Impôts exigibles		
Impôts exigibles sur le résultat de l'exercice	33 562	30 620
Ajustements au titre des exercices précédents	(1 017)	(134)
Total de la charge d'impôts exigibles	32 545	30 486
Impôts différés		
Naissance et renversement des écarts temporaires	1 790	(1 879)
Incidences de la différence des taux d'imposition	33	(285)
Ajustement au titre des exercices précédents	903	(115)
Total des impôts différés	2 726	(2 279)
Charge d'impôts	35 271	28 207

Le tableau qui suit présente un rapprochement du montant de l'impôt sur le résultat de la Société et du montant qui serait obtenu en multipliant le taux moyen pondéré d'impôt applicable par le résultat des entités consolidées :

	2013	2012
	\$	\$
Résultat avant impôts	127 807	101 277
Impôt calculé avec un taux national de 26,89 % (26,59 % en 2012) et		
appliqué aux résultats des filiales dans leurs pays respectifs	34 367	26 930
Incidence fiscale des éléments suivants :		
Différence des taux applicables aux filiales étrangères	8 456	6 511
Éléments de résultat non imposables	(4 993)	(2 611)
Dépenses non déductibles	(190)	(10)
Réévaluation des impôts différés - changement de taux	33	(285)
Ajustement au titre des exercices précédents	(114)	(249)
Réévaluation des opérations de change au titre de l'impôt différé	(86)	(2)
Crédit de fabrication et de transformation	(2 202)	(2 077)
Charge d'impôts	35 271	28 207

Le tableau qui suit présente une analyse des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé :

	2013	2012
	\$	\$
Actifs d'impôt différé		
Devant être recouvrés dans plus de 12 mois	2 153	13 088
Devant être recouvrés dans les 12 mois	8 838	8 338
Passifs d'impôt différé		
Devant être réglés dans plus de 12 mois	(57 191)	(60 235)
Devant être réglés dans les 12 mois	-	_
Passifs d'impôt différé, montant net	(46 200)	(38 809)

16 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Le tableau qui suit présente l'évolution du compte d'impôt différé :

	2013	2012
	\$	\$
Au 1er janvier	(38 809)	(43 417)
Montant comptabilisé en charges (produits) dans l'état du résultat net	(2 726)	2 279
Charge (produit) d'impôts lié(e) aux autres éléments du résultat global	(2 327)	199
Charge d'impôts comptabilisée dans les capitaux propres	_	652
Charge (produit) d'impôts lié(e) à l'acquisition d'entreprise	(115)	695
Différences de change	(2 223)	783
Au 31 décembre	(46 200)	(38 809)

Le tableau qui suit présente l'évolution des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, sans tenir compte de la compensation des soldes relatifs à la même administration fiscale :

					Perte en			
					capital non			
					réalisée sur	Immobi-	Perte	
			Instruments	Prestations	conversion	lisations	nette	
	Frais		financiers	de retraite	de dettes à	incor-	d'opé-	
	financiers	Réserves	dérivés	différées	long terme	porelles	ration	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé								
Au 1 ^{er} janvier 2012	731	5 433	422	596	_	_	_	7 182
Montant débité (crédité)								
dans l'état du résultat net	(431)	(693)	_	(117)	(23)	(1 022)	62	(2 224)
Montant débité								
aux autres éléments								
du résultat global	_	_	153	23	23	_	_	199
Montant débité								
aux capitaux propres	652	_	_	_	_	_	_	652
Montant débité								
au goodwill	_	3 700	_	1 060	_	10 869	60	15 689
Différences de change	(3)	(102)	2	8	_	23	_	(72)
Au 31 décembre 2012	949	8 338	577	1 570	-	9 870	122	21 426
Montant débité (crédité)								
dans l'état du résultat net	(362)	1 358	_	134	(72)	82	(30)	1 110
Montant débité crédité								
aux autres éléments								
du résultat global	_	_	(424)	(550)	72	_	_	(902)
Montant crédité								
au goodwill	_	(1 223)	_	_	_	(9 865)	_	(11 088)
Différences de change	6	365	2	72	_			445
Au 31 décembre 2013	593	8 838	155	1 226	_	87	92	10 991

16 IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

	Immobi- lisations corporelles	Prestations de retraite différées	Immobi- lisations incorporelles	Instruments financiers dérivés	Crédit de taxe à l'investis- sement	Gain en capital non réalisé sur conversion de dettes à long terme	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs d'impôt différé							
Au 1 ^{er} janvier 2012	(27 584)	_	(22 908)	_	(107)	_	(50 599)
Montant débité dans							
l'état du résultat net	726	_	3 776	_	1	_	4 503
Montant débité (crédité)							
au goodwill	(15 016)	_	22	_	_	_	(14 994)
Différences de change	393		462				855
Au 31 décembre 2012	(41 481)	_	(18 648)	_	(106)	_	(60 235)
Montant débité (crédité)							
dans l'état du résultat net	(5 281)	(30)	1 477	_	(2)	_	(3 836)
Montant crédité							
aux autres éléments							
du résultat global	_	(471)	_	(373)	_	(581)	(1 425)
Montant débité (crédité)							
au goodwill	11 867	_	(894)	_	_	_	10 973
Différences de change	(1 368)		(1 300)	_	_		(2 668)
Au 31 décembre 2013	(36 263)	(501)	(19 365)	(373)	(108)	(581)	(57 191)

En 2012, la Société n'a pas comptabilisé certains actifs d'impôt différé pour un montant de 378 \$ relativement à des pertes en capital s'élevant à 2 848 \$ qui peuvent être reportées indéfiniment contre de futurs gains en capital.

Des passifs d'impôt différé n'ont pas été comptabilisés au titre des retenues d'impôt et autres impôts qui seraient exigibles relativement aux résultats non distribués de certaines filiales. Il n'est pas attendu que ces montants s'inversent dans un avenir prévisible. Les résultats non distribués totalisaient 133 321 \$ au 31 décembre 2013 (86 133 \$ en 2012).

17 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

La Société constate des dépenses pour plusieurs types d'avantages sociaux futurs. Certains employés à la retraite participent à des régimes collectifs d'assurance-vie, d'assurance de soins médicaux et dentaires et d'avantages complémentaires de retraite. Stella-Jones Canada Inc. contribue à des régimes interentreprises pour certains employés à salaire horaire et à quatre régimes de retraite à prestations définies pour des salariés et certains employés non syndiqués à salaire horaire.

Suite à l'acquisition de McFarland, la Société contribue maintenant à deux régimes de retraite à prestations définies aux États-Unis.

Tous les autres employés actifs ont droit à un régime de retraite collectif auquel la Société cotise pour une valeur équivalente à une fois et demie la cotisation des employés, jusqu'à un maximum de 4 % du salaire. La dépense pour les avantages sociaux futurs a été comptabilisée comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Régime d'avantages sociaux aux retraités	154	154
Régimes de retraite à prestations définies	1 178	430
Cotisations aux régimes interentreprises	389	329
Cotisations aux régimes enregistrés de retraite collectifs	2 171	1 761

Le montant net présenté à l'état consolidé de la situation financière se détaille comme suit:

	2013	2012
	\$	\$
Actifs		
Actif au titre des prestations constituées, inclus dans « Autres actifs »	1 979	_
	1 979	_
Passifs		
Passif au titre des prestations constituées, inclus dans « Avantages postérieurs à l'emploi »	(1 972)	(1 722)
Passif au titre des prestations constituées, inclus dans « Avantages postérieurs à l'emploi »	(1 752)	(3 052)
	(3 724)	(4 774)

a) Le régime d'avantages sociaux aux retraités est sans capitalisation et, depuis le 1^{er} juin 2011, ce régime est fermé pour tout nouvel employé. Pour ce régime, la Société comptabilise son obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre de chaque année. La plus récente évaluation actuarielle de ce régime a été faite au 1^{er} juillet 2012 et la prochaine évaluation sera faite au 1^{er} juillet 2015.

Les tableaux qui suivent présentent les informations relatives au régime d'avantages sociaux des retraités de la Société, établies par des actuaires indépendants :

	2013	2012
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 722	1 630
Coût des services rendus	83	81
Coût financier	71	73
Prestations versées	(45)	(50)
Écarts actuariels	(79)	(12)
Solde à la clôture de l'exercice	1 752	1 722
Actifs du régime		
Cotisations de l'employeur	45	50
Prestations versées	(45)	(50)
Juste valeur à la clôture de l'exercice	_	-
Obligation au titre des prestations constituées	1 752	1 722

Les hypothèses importantes sont les suivantes :

	2013	2012
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 décembre		
Taux d'actualisation	4,7	4,0
Taux d'augmentation de la rémunération	2,0	2,0
Coût des prestations aux 31 décembre		
Taux d'actualisation	4,0	4,3
Taux d'augmentation de la rémunération	2,0	2,0

Aux fins de l'évaluation, un taux de croissance annuelle du coût par employé des soins de santé couverts par les régimes de 9,5 % a été présumé pour 2009. Selon l'hypothèse retenue, ce taux devrait diminuer graduellement de 0,5 % par année pour atteindre 5,0 %. Le taux utilisé en 2013 pour calculer le coût par employé des soins de santé a donc été de 7,5 %. Une augmentation ou une diminution de 1,0 % de ce taux aurait l'incidence suivante :

	Hausse	Baisse
	de 1 %	de 1 %
	\$	\$
Incidence sur l'obligation au titre des prestations constituées	67	(58)
Incidence sur le coût des prestations	3	(2)

Les éléments des coûts du régime d'avantages sociaux aux retraités comptabilisés au cours de l'exercice sont les suivants :

	2013	2012
	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	83	81
Coût financier	71	73
Coût des services passés	_	_
Coût comptabilisé au titre du régime d'avantages sociaux aux retraités	154	154
État consolidé du résultat global	2013	2012
	\$	\$
Exercices clos les 31 décembre		
Écarts actuariels	79	12
Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôts	79	12
Cumul des écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	2013	2012
	\$	\$
Solde des écarts actuariels aux 1er janvier	(166)	(178)
Écarts actuariels nets comptabilisés durant l'exercice (nets d'impôt)	59	12
Solde des écarts actuariels aux 31 décembre	(107)	(166)

b) Les régimes de retraite à prestations définies de Stella-Jones Canada Inc. établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et du salaire moyen de fin de carrière. Les régimes de retraite à prestations définies de McFarland établissent les prestations de retraite en fonction du nombre d'années de service et d'un montant fixe payable mensuellement. La Société constate son obligation au titre des prestations constituées et la juste valeur de l'actif des régimes aux fins de comptabilité au 31 décembre de chaque année.

Les évaluations actuarielles sont mises à jour tous les trois ans et les plus récentes évaluations effectuées pour les six régimes de retraite sont les suivantes :

	Date des dernières évaluations actuarielles
Régime 1	31 décembre 2010
Régime 2	31 décembre 2010
Régime 3	31 décembre 2010
Régime 4	31 décembre 2011
Régime 5	31 décembre 2012
Régime 6	31 décembre 2012

L'information concernant les régimes de retraite à prestations définies de la Société, autre que celle concernant le régime de retraite à prestations définies interentreprises, est la suivante dans sa totalité :

	2013	2012
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde à l'ouverture de l'exercice	19 673	12 755
Addition liée aux acquisitions d'entreprises	_	6 001
Coût des services rendus	878	560
Coût financier	770	605
Prestations versées	(680)	(611)
Écarts actuariels		
Ajustements liés à l'expérience	781	(178)
Ajustements liés aux hypothèses démographiques	403	_
Ajustements liés aux hypothèses financières	(3 116)	541
Différence de change	413	_
Solde à la clôture de l'exercice	19 122	19 673
Actifs des régimes		
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	16 621	12 114
Addition liée aux acquisitions d'entreprises	_	3 266
Revenu d'intérêt sur les actifs	451	720
Rendement des actifs excluant le revenu d'intérêt	1 531	241
Cotisations de l'employeur	983	876
Cotisations de l'employé	19	15
Prestations versées	(680)	(611)
Différence de change	205	
Juste valeur à la clôture de l'exercice	19 130	16 621
Actif (obligation) au titre des prestations constituées	8	(3 052)

Les montants de l'obligation au titre des prestations constituées et de la juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice relativement aux régimes d'avantages sociaux comprennent les montants suivants qui ne sont pas entièrement capitalisés :

	2013	2012
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées	8 675	17 308
Juste valeur de l'actif des régimes	6 031	13 963
Situation de capitalisation des régimes - Déficit	(2 644)	(3 345)

Le pourcentage de l'actif des régimes est composé comme suit pour les exercices clos les 31 décembre :

	2013	2012
	%	%
Titres de participation	48,0	46,0
Titres de créance	49,0	52,0
Titres à court terme et trésorerie	3,0	2,0
	100,0	100,0

Les hypothèses moyennes pondérées importantes sont les suivantes :

	2013	2012
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées aux 31 décembre		
Taux d'actualisation	4,9	3,9
Taux d'inflation	2,0	2,0
Taux d'augmentation de la rémunération	3,0	3,0
Coût des prestations des exercices clos les 31 décembre		
Taux d'actualisation	3,9	4,5
Taux d'inflation	2,0	2,3
Taux d'augmentation de la rémunération	3,0	4,0

Les composantes des coûts du régime de retraite à prestations définies de la Société constatés au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2013	2012
	\$	\$
Coûts des services rendus au cours de l'exercice,		
déduction faite des cotisations de l'employé	859	545
Coût financier	770	605
Revenu d'intérêt sur les actifs	(451)	(720)
Coût des services passés	_	_
Coûts comptabilisés au titre des prestations définies	1 178	430

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les cotisations prévues au régime de retraite à prestations définies sont de 1 078 \$.

Solde des écarts actuariels aux 31 décembre	(285)	(2 748)
Écarts actuariels nets comptabilisés durant l'exercice (nets d'impôt)	2 463	(42)
Solde des écarts actuariels aux 1er janvier	(2 748)	(2 706)
	\$	\$
Cumul des écarts actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	2013	2012
Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global avant impôts	3 464	(65)
Écarts actuariels	3 464	(65)
Exercices clos les 31 décembre		
	\$	\$
État consolidé du résultat global	2013	2012

18 ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

- a) La Société fait face, le cas échéant, à des réclamations et à des poursuites dans le cours normal de ses activités. Aucune provision relative à ces réclamations n'a été enregistrée dans les états financiers consolidés, étant donné que les opinions légales indiquent qu'il est improbable qu'une obligation significative ne survienne.
- b) La Société a émis des garanties de 33 636 \$ (44 061 \$ en 2012) en vertu de lettres de crédit et de diverses cautions de soumission et de garantie de bonne exécution. La direction de la Société ne croit pas probable que ces garanties seront exigibles et n'a donc enregistré aucune provision relative à celles-ci dans les états financiers consolidés.
- c) Les paiements minimaux exigibles dans l'avenir aux termes de contrats de location-simple relatifs à des terrains, à de l'équipement et à du matériel roulant sont les suivants :

	<u> </u>
2014	11 953
2015	9 616
2016	7 487
2017	5 499
2018	3 775
Par la suite	15 019
	53 349

- d) Les activités de la Société sont assujetties aux lois et règlements fédéraux et provinciaux canadiens ainsi qu'à ceux du gouvernement fédéral et des États américains en matière d'environnement qui régissent, entre autres, les émissions atmosphériques, la gestion des déchets et le rejet d'effluents. La Société prend des mesures pour se conformer à ces lois et règlements. Par contre, ces mesures sont soumises aux incertitudes relatives aux changements dans les exigences légales, à leur mise en application et au développement des procédés technologiques.
- e) La Société détient des contrats en vertu desquels des tiers concessionnaires qui exploitent certaines zones doivent assumer la responsabilité du reboisement. Si des tiers concessionnaires devaient faillir à leurs obligations, la Société devrait assumer la responsabilité des coûts futurs supplémentaires de reboisement, dont la valeur estimative est actuellement de 785 \$ (730 \$ en 2012). Advenant le réalisation d'une telle éventualité, les paiements nécessaires seront passés en charge dans la période au cours de laquelle ils ont été connus et ils ne sont pas inclus dans la provision pour reboisement.

19 INSTRUMENTS FINANCIERS

Valeur comptable et juste valeur

La Société a déterminé que la juste valeur de ses actifs et de ses passifs financiers courants se rapprochait de leur valeur comptable à la date de l'état consolidé de la situation financière étant donné que ces instruments arrivent à échéance à court terme. La juste valeur des créances non courantes et des passifs financiers de la Société portant intérêt se rapproche également de leur valeur comptable à moins d'indication contraire, divulguée ailleurs dans les états financiers consolidés. La juste valeur des swaps de taux d'intérêt a été ajustée en fonction d'informations obtenues sur le marché.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société enregistre une perte financière advenant le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations contractuelles. Pour la Société, le risque de crédit provient principalement des débiteurs.

L'importance de ce risque pour la Société dépend essentiellement des caractéristiques de chaque client. La direction de la Société est d'avis que ce risque est limité, car elle traite majoritairement avec des sociétés ferroviaires, de services publics et de télécommunications, ainsi qu'avec d'autres grandes entreprises.

La direction de la Société a établi une politique de crédit selon laquelle le profil de chaque nouveau client est étudié avant que les modalités habituelles de paiement et de livraison ne soient offertes. L'étude de crédit comprend l'examen des notations externes, lorsque disponibles, ainsi que des références prises auprès d'autres fournisseurs. Chaque client a une limite d'achat, qui représente un crédit maximal préautorisé par la direction. Une revue mensuelle de l'âge des débiteurs est faite par la direction pour chaque point de vente. Les clients qui ne satisfont pas aux exigences de crédit à la suite de l'évaluation peuvent uniquement traiter avec la Société sur une base de prépaiement.

La Note 5 fournit des détails sur l'âge des débiteurs et la provision pour créances douteuses aux 31 décembre 2013 et 2012. En 2013, la Société avait un client qui représentait 10,0 % des ventes (14,0 % en 2012). Au 31 décembre 2013, le solde des débiteurs pour ce client était de 1 464 \$ (1 278 \$ en 2012).

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières lorsque celles-ci seront exigibles. L'approche de la Société en matière de gestion des liquidités est de s'assurer qu'elle aura suffisamment de liquidités pour régler ses passifs lorsqu'ils deviendront exigibles, dans des conditions normales aussi bien qu'inhabituelles, sans subir de pertes ou porter atteinte à sa réputation.

La Société s'assure d'avoir en place les facilités de crédit nécessaires pour financer les besoins de fonds de roulement, régler les charges opérationnelles et s'acquitter de ses obligations financières. Les stocks constituent un élément important du fonds de roulement, en raison des longues périodes nécessaires pour sécher le bois à l'air, ce qui peut parfois faire en sorte qu'il s'écoulera plus de neuf mois avant qu'une vente ne soit conclue.

19 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité (suite)

La Société fait un suivi de tous ses passifs financiers et s'assure d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses paiements futurs. Les activités opérationnelles de la Société sont la première source de trésorerie. La Société détient également une facilité de crédit renouvelable engagée (Note 12(a)) rendue disponible par un syndicat bancaire, laquelle peut être utilisée pour répondre aux besoins du fonds de roulement ainsi qu'aux besoins généraux de la Société. Au 31 décembre 2013, un montant de 320 360 \$ avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable engagée de la Société. Le tableau suivant détaille les échéances liées aux passifs financiers aux 31 décembre :

						2013
	Valeurs	Remboursement	Moins de	Entre	Entre	Plus de
	comptables	contractuel	1 an	1 et 3 ans	3 et 5 ans	5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Comptes créditeurs et charges à payer	58 054	58 054	58 054	_	_	_
Obligations liées à la dette à long terme	372 891	407 309	11 326	57 838	332 423	5 722
Swaps de taux d'intérêt	1 133	4 221	1 490	2 234	497	_
Ententes de non-concurrence	1 752	1 862	917	785	160	_
	433 830	471 446	71 787	60 857	333 080	5 722

						2012
	Valeurs comptables	Remboursement contractuel	Moins de 1 an	Entre 1 et 3 ans	Entre 3 et 5 ans	Plus de 5 ans
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dette bancaire	14 000	14 000	14 000	_	_	_
Comptes créditeurs et charges à payer	65 836	65 836	65 836	_	_	_
Obligations liées à la dette à long terme	349 608	388 324	15 188	18 457	346 440	8 239
Swaps de taux d'intérêt	1 926	5 010	1 355	2 427	1 228	_
Ententes de non-concurrence	2 704	2 953	1 740	915	298	_
	434 074	476 123	98 119	21 799	347 966	8 239

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque lié à la variation des prix du marché, tels les taux de change et les taux d'intérêt, et à son incidence sur les bénéfices de la Société et la valeur de ses instruments financiers. L'objectif de la gestion des risques de marché est de gérer et de contrôler ces risques selon des paramètres acceptables tout en optimisant le rendement.

Risque de change

Le risque de la Société lié aux gains ou aux pertes de change résultant des fluctuations du taux de change découle des opérations de vente et d'achat en dollars américains effectuées par ses installations canadiennes ainsi qu'aux dettes à long terme libellées en dollars américains détenues par ses entreprises canadiennes. La Société assure le suivi de ses transactions en dollars américains générées par ses établissements canadiens et conclut des ententes de couvertures afin de limiter son risque de change. Ses opérations de couverture de base consistent en des contrats de change à terme pour la vente de devises américaines et en l'achat de biens et services en dollars américains. La Société a également recours à des contrats de change à terme pour l'achat de devises américaines dans le cadre des achats importants de biens et de services qui ne sont pas protégés par des instruments de couverture normaux. La Société n'avait aucun contrat de change à terme en vigueur au 31 décembre 2013.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

19 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de change (suite)

Le tableau qui suit présente de l'information sur l'incidence d'une appréciation de 10,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien sur le résultat net pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012. Pour une dépréciation de 10,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien, il y aurait une incidence égale en sens inverse sur le résultat net et le résultat global.

	2013	2012
	\$	\$
Diminution du résultat net	(900)	(1 631)

Cette analyse considère l'incidence d'une variation du taux de change sur les actifs et les passifs financiers libellés en devise américaine se trouvant à l'état consolidé de la situation financière des entités canadiennes :

	2013	2012
	\$	\$
Actifs		
Débiteurs	1 492	168
Passifs		
Comptes créditeurs et charges à payer	3 584	2 148
Dette à long terme	6 907	14 373
	10 491	16 521

L'incidence d'une variation du taux de change sur les dettes à long terme des entités canadiennes libellées en dollar américain a été exclue en grande partie de l'analyse de sensibilité des autres éléments du résultat global, car elles ont été désignées comme couverture d'un investissement net dans un établissement étranger (Note 12).

Risque de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2013, la Société a atténué son exposition au risque de taux d'intérêt sur la dette à long terme. Si on considère l'effet des swaps de taux d'intérêt, 66,0 % (67,0 % en 2012) de la dette à long terme de la Société est à taux fixe.

La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de réduire les incidences des fluctuations de taux sur ses dettes à court et à long terme. Ces contrats de swap exigent l'échange périodique de paiements sans l'échange du montant du capital nominal sur lequel les paiements sont fondés. La Société a désigné ses contrats de couverture de taux d'intérêt comme couvertures de flux de trésorerie de la dette sous-jacente. La charge d'intérêts sur la dette est ajustée de manière à y inclure les paiements effectués ou reçus aux termes des contrats de swap de taux d'intérêt.

La facilité de crédit renouvelable engagée définie à la Note 12(a) est rendue disponible par un syndicat bancaire. Le financement de cette facilité est lié au taux préférentiel des banques canadiennes, au taux des BA, au taux de base américain ou au taux LIBOR. La Société réduit les incidences des fluctuations des taux d'intérêt en concluant des swaps de taux d'intérêt comme il est indiqué ci-dessous. L'incidence d'une hausse de 10,0 % de ces taux sur le solde annuel moyen de cette facilité de crédit opérationnel, pour les emprunts n'ayant pas fait l'objet de swaps, aurait augmenté la charge d'intérêts de 180 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 (85 \$ en 2012).

19 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de taux d'intérêt (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire des swaps de taux d'intérêt de la Société aux 31 décembre :

	•	a	^	_	
2010	3	п	U	-2	

Montant nominal	Instrument d'emprunt conneve	Taux fixe	Échéance	Équivalent
Montant nominal	Instrument d'emprunt connexe	payé %	Echeance	\$ CA
		90		ФCA
10 000 \$ CA	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,09*	Août 2014	10 000
10 000 \$ CA	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,57*	Août 2016	10 000
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,71*	Décembre 2017	26 590
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,69*	Décembre 2017	26 590
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,71*	Décembre 2017	26 590
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,70*	Décembre 2017	26 590
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,16*	Décembre 2016	26 590
15 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,45*	Août 2016	15 954
15 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,75*	Août 2014	15 954
5 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	5,80	Juillet 2015	5 318
5 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	5,54	Juillet 2015	5 318
1 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	4,69	Décembre 2015	1 064
5 600 \$ US	Obligation – Comté de Fulton, Kentucky	2,99	Décembre 2015	5 956

2012

		Taux fixe		Équivalent
Montant nominal	Instrument d'emprunt connexe	payé	Échéance	nominal
		%		\$ CA
10 000 \$ CA	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,09*	Août 2014	10 000
10 000 \$ CA	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,57*	Août 2016	10 000
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,71*	Décembre 2017	24 873
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,69*	Décembre 2017	24 873
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,71*	Décembre 2017	24 873
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,70*	Décembre 2017	24 873
25 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,16*	Décembre 2016	24 873
15 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	1,45*	Août 2016	14 294
15 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	0,75*	Août 2014	14 294
5 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	5,80	Juillet 2015	4 975
5 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	5,54	Juillet 2015	4 975
1 000 \$ US	Facilité de crédit renouvelable engagée	4,69	Décembre 2015	995
5 600 \$ US	Obligation – Comté de Fulton, Kentucky	2,99	Décembre 2015	5 571

^{*} Plus marge applicable

Les swaps de taux d'intérêt détenus par la Société sont désignés comme étant des couvertures de flux de trésorerie. La documentation des couvertures de flux de trésorerie permet la substitution de la dette sous-jacente pour autant que l'efficacité de la couverture soit démontrée. Au 31 décembre 2013, toutes les couvertures de flux de trésorerie étaient efficaces.

(les montants sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

19 INSTRUMENTS FINANCIERS (SUITE)

Risque de taux d'intérêt (suite)

La juste valeur de ces instruments financiers a été établie en confirmant les valeurs au marché auprès de tierces parties au 31 décembre 2013. Ce type d'évaluation est de niveau 2 selon la hiérarchie des évaluations de la juste valeur, conformément à la norme IFRS 7, *Instruments financiers – informations à fournir*. La description de chaque niveau de cette hiérarchie est définie comme suit :

Niveau 1 : Les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques ;

Niveau 2 : Les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, directement

(à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) ;

Niveau 3 : Les données relatives aux actifs ou aux passifs qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables

(données non observables).

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt basée sur les exigences en matière de règlement en trésorerie au 31 décembre 2013 représente un actif net de 986 \$ (perte nette de 1 728 \$ en 2012), montant duquel un actif de 2 119 \$ est présenté à l'actif non courant et un passif de 1 133 \$ est présentée au passif non courant dans l'état consolidé de la situation financière. Une diminution de 10,0 % des taux d'intérêt au 31 décembre 2013 aurait réduit le gain net présenté aux autres éléments du résultat global de 99 \$ (173 \$ en 2012) approximativement. Pour une augmentation de 10,0 % des taux d'intérêt, il y aurait une incidence égale en sens inverse.

20 INFORMATIONS À FOURNIR SUR LE CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à disposer de liquidités suffisantes pour poursuivre sa stratégie de croissance interne et entreprendre des acquisitions ciblées, tout en maintenant une approche prudente à l'égard du levier financier et de la gestion du risque financier. Elle gère la structure de son capital et y apporte des ajustements en fonction des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, rembourser du capital aux actionnaires, émettre de nouvelles actions, ou bien acquérir ou vendre des actifs pour améliorer la flexibilité et la performance financière.

Le capital de la Société se compose de la dette totale, qui comprend la dette bancaire et les capitaux propres, lesquels comprennent le capital actions.

	2013	2012
	\$	\$
Dette totale	372 891	363 608
Capitaux propres	572 183	468 751
Total du capital	945 074	832 359
Ratio de la dette totale sur la capitalisation totale	0,39:1	0,44:1

Le capital de la Société est principalement affecté au financement du fonds de roulement hors trésorerie, des dépenses d'investissement liées à l'expansion de la capacité ainsi qu'aux acquisitions. La Société finance actuellement ces besoins à même ses flux de trésorerie internes et sa facilité de crédit renouvelable engagée. Toutefois, l'acquisition future d'entreprises pourrait nécessiter de nouvelles sources de financement.

Comme principale mesure de suivi de son levier financier, la Société se sert du ratio de la dette totale sur la capitalisation totale qu'elle vise à maintenir dans une fourchette de 0,20:1 à 0,75:1. Le ratio de la dette totale sur la capitalisation totale se définit comme étant la dette totale divisée par le total du capital.

21 TRANSACTIONS ENTRE DES PARTIES LIÉES

a) Transactions

La Société a conclu les transactions suivantes avec les parties liées :

	2013	2012
	\$	\$
Stella Jones International S.A.*		
Honoraires payés pour des services de marketing et des services techniques	200	200
Stella International S.A. et James Jones & Sons Limited**		
Honoraires payés pour des services de marketing et des services techniques	100	100
Autre		
Frais juridiques d'un cabinet dans lequel un administrateur de la Société est un associé	388	458

^{*} Stella Jones International S.A. détient, directement ou indirectement, approximativement 38,7 % des actions ordinaires en circulation de la Société.

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

Le 30 novembre 2012, en relation avec l'acquisition de McFarland, la Société a conclu un placement privé de reçus de souscription avec Stella Jones International S.A. Ce placement privé a généré un produit brut de 30 960 \$.

Aux 31 décembre, les états consolidés de la situation financière incluent les montants suivants conclus avec des parties liées :

	2013	2012
	\$	\$
Montants à payer à Stella International S.A. et James Jones & Sons Limited	25	25
Montants à payer à Stella Jones International S.A.	50	50
Montants à payer à un cabinet dans lequel un administrateur de la Société est un associé	31	219
	106	294

b) Rémunération des membres clés de la direction

Les membres clés de la direction comprennent certains administrateurs (internes et externes) et certains membres de la haute direction. Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée ou à verser aux membres clés de la direction.

	2013	2012
	\$	\$
Salaires, rémunération et autres avantages	3 863	4 417
Paiements fondés sur des actions	46	81
	3 909	4 498

^{**} Stella International S.A. et James Jones & Sons Limited détiennent respectivement 51,0 % et 49,0 % de la totalité des actions à droit de vote de Stella Jones International S.A.

22 INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans un secteur d'activité, soit la production et la vente de bois traité sous pression et les services connexes. Ses usines sont situées dans les provinces canadiennes de la Nouvelle-Écosse, du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, de même que dans les États américains de la Pennsylvanie, de la Virginie, de la Virginie-Occidentale, du Kentucky, du Wisconsin, de l'Alabama, de l'Indiana, de la Louisiane, du Tennessee, de l'Arkansas, de l'Oregon, du Mississippi, de Washington, du Nevada, de l'Arizona, du Texas et de la Géorgie. Également, la Société exploite un large réseau de distribution à l'échelle de l'Amérique du Nord.

Les ventes sont attribuées aux différents pays selon l'emplacement du client, comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Canada	209 180	228 356
Canada États-Unis	760 969	489 138
	970 149	717 494

Les ventes par produit se détaillent comme suit au 31 décembre :

	2013	2012
	\$	\$
Traverses de chemin de fer	393 968	404 461
Poteaux destinés aux sociétés de services publics	405 808	218 491
Produits industriels	58 079	59 035
Bois à usage résidentiel	112 294	35 507
	970 149	717 494

Les immobilisations corporelles sont attribuées aux différents pays selon leur emplacement, comme suit :

	2013	2012
	\$	\$
Canada	64 484	59 380
Canada États-Unis	169 750	129 648
	234 234	189 028

Les immobilisations incorporelles, d'une valeur comptable nette de 84 559 \$ (83 109 \$ en 2012) sont attribuées aux activités américaines de la Société.

Le goodwill d'une valeur de 155 004 \$ (135 834 \$ en 2012) est attribué aux États-Unis, l'emplacement dans lequel les UGT font la majorité de leurs affaires.

23 ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DE CLÔTURE

Le 13 mars 2014, le conseil d'administration a approuvé un dividende trimestriel de 0,07 \$ par action ordinaire payable le 30 avril 2014 aux actionnaires inscrits aux registres de la Société à la fermeture des affaires le 2 avril 2014.

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tom A. Bruce Jones, C.B.E. (1)
Président du conseil,
Stella-Jones Inc.
Président du conseil,
James Jones & Sons Limited
(Société de produits forestiers)
Larbert, Écosse
Administrateur depuis juillet 1993

George J. Bunze, CPA, CMA (2) (3)

Vice-président du conseil et administrateur, Kruger Inc. (Fabricant de papier, papier mouchoir, produits du bois, énergie (hydroélectrique/ éolienne) et produits de vin et spiritueux) Montréal (Québec) Administrateur depuis mai 2001

Gianni Chiarva (3)

Vice-président du conseil, Stella-Jones Inc. Président du conseil, Stella Jones International S.A. Milan, Italie Administrateur depuis juillet 1993

Brian McManus

Président et chef de la direction, Stella-Jones Inc. Saint-Laurent (Québec) Administrateur depuis juin 2001

Nycol Pageau-Goyette (1) (2) (3) (4)

Présidente, Pageau Goyette et associés limitée (Société de services de gestion) Présidente du conseil, Sorinco inc. (Société de gestion de matières résiduelles) Montréal (Québec) Administratrice depuis juillet 1993

Simon Pelletier (2)

Vice-président principal, Services de Cycles de Vie, Metso Mining & Construction Technology (Fabricant d'équipement de construction et de traitement des minéraux) Senneville (Québec) Administrateur depuis mai 2012

Daniel Picotte (1)

Associé, Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. (Cabinet d'avocats) Montréal (Québec) Administrateur depuis juillet 1993

John Barrie Shineton (2)

Vice-président du conseil, Norbord Inc. (Producteur de panneaux dérivés du bois) Toronto (Ontario) Administrateur depuis mai 2009

Mary Webster (1)

Administratrice de Sociétés, Wayzata (MN), États-Unis Administratrice depuis mai 2007

- (1) Membre du comité de l'environnement, santé et sécurité
- (2) Membre du comité d'audit
- (3) Membre du comité de rémunération
- (4) Administratrice principale

Un rapport complet présentant les principes de régie d'entreprise adoptés par Stella-Jones est intégré à la circulaire de procuration en vue de l'assemblée annuelle des actionnaires du 1^{er} mai 2014.

DIRIGEANTS

Tom A. Bruce Jones, C.B.E. Président du conseil

Gianni Chiarva

Vice-président du conseil

Brian McManus

Président et chef de la direction

Éric Vachon, CPA, CA

Premier vice-président et chef des finances

Marla Eichenbaum

Vice-présidente, conseillère juridique et secrétaire de la Société

Gordon Murray

Vice-président, Environnement et technologie et directeur général, Région atlantique

Martin Poirier

Vice-président et directeur général, Région centrale

Rémi Godin, CPA, CGA

Vice-président et chef des services de comptabilité

FILIALES - HAUTE DIRECTION

Shane Campbell

Vice-président, Exploitation McFarland Cascade Holdings, Inc.

George Caric

Vice-président, Marketing Stella-Jones Corporation

Kevin Comerford

Vice-président, Ventes, Poteaux et produits à usage résidentiel McFarland Cascade Holdings, Inc.

W.G. Downey, Jr.

Vice-président, Fabrication Stella-Jones Corporation

Douglas J. Fox

Premier vice-président, Ingénierie et exploitation Stella-Jones Corporation

Kris Hedding

Vice-président, Ventes Stella-Jones Corporation

lan Jones

Premier vice-président Stella-Jones Canada Inc. et McFarland Cascade Holdings, Inc.

James Kenner

Vice-président, conseiller juridique, Activités d'exploitation américaines Stella-Jones Corporation

Glen Ritchie

Vice-président, Fibres Stella-Jones Canada Inc.

Michael Sylvester

Vice-président, Exploitation Stella-Jones Corporation

Rick Thompson

Vice-président et directeur général Guelph Utility Pole Company Ltd.

Jon Younce

Vice-président, Production américaine, Fibres et poteaux McFarland Cascade Holdings, Inc.

Ron Zeegers

Vice-président, Exploitation Stella-Jones Canada Inc.

BUREAUX D'EXPLOITATION - CANADA

SIÈGE SOCIAL CORPORATIF

Stella-Jones Inc. 3100, boul. de la Côte-Vertu Bureau 300 Saint-Laurent (Québec) H4R 2J8 T: (514) 934-8666 F: (514) 934-5327

montreal@stella-jones.com

ALBERTA

Usine

Stella-Jones Canada Inc. 39 miles SE of Calgary, Hwy. 24 P.O. Box 99 Carseland (Alberta) TOJ 0M0 T: (403) 934-4600 F: (403) 934-5880

carseland@stella-jones.com

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Usine et bureau de ventes

25 Braid Street New Westminster (Colombie-Britannique) V3L 3P2 T: (604) 521-4385 F: (604) 526-8597

n.west@stella-jones.com

Usine

Stella-Jones Canada Inc. 7400 Galloway Mill Road Galloway (Colombie-Britannique) VOB 7P0

T: (250) 429-3493 F: (250) 429-3931

7177 Pacific Street

Usine et bureau de ventes

Prince George (Colombie-Britannique) V2N 5S4 T: (250) 561-1161 F: (250) 561-0903 p.george@stella-jones.com

Service des Fibres et terrains boisés

Stella-Jones Canada Inc.
4661 60th Street SE
Salmon Arm
(Colombie-Britannique)
V1E 1X2
T: (250) 832-1180
F: (250) 832-7933

salmonarm@stella-jones.com

NOUVELLE-ÉCOSSE

Usine et bureau de ventes

278 Park Street
P.O. Box 278
Truro (Nouvelle-Écosse)
B2N 5C1
T: (902) 893-9456
F: (902) 893-3874
truro@stella-jones.com

ONTARIO

Usine et bureau de ventes

Guelph Utility Pole Company Ltd. 7818 Wellington Road 22 P.O. Box 154, R.R. #5 Guelph (Ontario) N1H 6J2 T: (519) 822-3901 F: (519) 822-5411

info@guelphpole.com

QUÉBEC

Usine et bureau de ventes

41, rue Rodier Delson (Québec) J5B 2H8 T: (450) 632-2011 T: 1 (800) 387-5027 F: (450) 632-3211 delson@stella-jones.com

Usine et bureau de ventes

426, chemin de Montréal Est Gatineau (Québec) J8M 1V6 T: (819) 986-8998 F: (819) 986-9875 mlauzon@stella-jones.com

Usine

2210, chemin St-Roch Sorel-Tracy (Québec) J3R 3L2 T: (450) 742-5977 F: (450) 742-8832 jgaudreau@stella-jones.com

BUREAUX D'EXPLOITATION - ÉTATS-UNIS

BUREAU CORPORATIF

Stella-Jones Corporation Two Gateway Center, Suite 1000 603 Stanwix Street Pittsburgh (PA) 15222 États-Unis T: (412) 325-0202 F: (412) 325-0208 sjcorp@stella-jones.com

LÉGAL ET CONFORMITÉ

Stella-Jones Corporation 15700 College Blvd., Suite 300 Lenexa (KS) 66219 États-Unis T: (913) 948-9478 F: (913) 538-2226 sjcorp@stella-jones.com

ALABAMA

Usine

Stella-Jones Corporation 1641 State Highway 160 Warrior (AL) 35180 États-Unis T: (205) 590-0102 F: (205) 590-0105 sjcorp@stella-jones.com

ARIZONA

Usine

Stella-Jones Corporation 850 West Chambers St. Eloy (AZ) 85231 États-Unis T: (520) 466 7801 F: (520) 466 3607 sjcorp@stella-jones.com

ARKANSAS

Usine

Stella-Jones Corporation 4260 South Arkansas Ave. Russellville (AR) 72802 États-Unis T: (479) 968-5085 F: (479) 968-4636 sjcorp@stella-jones.com

GÉORGIE

Usine

Stella-Jones Corporation 3500 Pateville Road Cordele (GA) 31015 États-Unis T: (229) 273-8012 F: (229) 273-8220 sjcorp@stella-jones.com

INDIANA

Usine

Stella-Jones Corporation 3818 S. County Road 50 E. Winslow (IN) 47598 États-Unis T: (812) 789-5331 F: (812) 789-5335 sjcorp@stella-jones.com

KENTUCKY

Usine

Stella-Jones Corporation 3855 Highway 51 North Fulton (KY) 42041 États-Unis T: (270) 472-5557 F: (270) 472-5559 sjcorp@stella-jones.com

LOUISIANE

Usine

Stella-Jones Corporation 3600 Koppers Road Alexandria (LA) 71302 États-Unis T: (318) 442-5733 F: (318) 473-4378 sjcorp@stella-jones.com

MISSISSIPPI

Usine

McFarland Cascade 13539 Highway 45 Scooba (MS) 39358-7611 États-Unis T: (662) 476-8000 F: (662) 475-8005 info@mcfarland cascade.com

NEVADA

Usine

McFarland Cascade 1680 E Spruce Avenue Silver Springs (NV) 89429 États-Unis T: (775) 577-2000 F: (775) 577-9045 info@mcfarland cascade.com

OREGON

Usine

McFarland Cascade 90049 Highway 99N Eugene (OR) 97402 États-Unis T: (541) 689-1278 F: (541) 689-6027 info@mcfarland cascade.com

Usine

McFarland Cascade 22125 SW Rock Creek Road Sheridan (OR) 97378 États-Unis T: (503) 843-2122 F: (503) 843-7058 info@mcfarland cascade.com

PENNSYLVANIE

Usine

Stella-Jones Corporation 5865 Route 235 McAlisterville (PA) 17049 États-Unis T: (717) 463-2131 F: (717) 463-3998 sjcorp@stella-jones.com

Usine

Stella-Jones Corporation 392 Larkeytown Road Dubois (PA) 15801 États-Unis T: (814) 371-7331 F: (814) 375-0946 sjcorp@stella-jones.com

TENNESSEE

Distillerie de goudron de houille

Stella-Jones Corporation 1471 Channel Avenue Memphis (TN) 38106 États-Unis T: (901) 942-3326 F: (901) 942-3128 sjcorp@stella-jones.com

VIRGINIE

Usine

Stella-Jones Corporation 9223 Maury River Road Goshen (VA) 24439 États-Unis T: (540) 997-9251 F: (540) 997-0047 sjcorp@stella-jones.com

WASHINGTON

Usine et bureau de ventes

Mcfarland Cascade 6520 - 188th NE. Arlington (WA) 98223 États-Unis T: (360) 435-2146 F: (360) 435-3035 info@mcfarland cascade.com

Usine et bureau de ventes

McFarland Cascade 1640 East Marc St. Tacoma (WA) 98421 États-Unis T: (253) 572-3033 F: (253) 382-3000 info@mcfarland cascade.com

VIRGINIE-OCCIDENTALE

Usine

Stella-Jones Corporation 3424 Parkersburg Road Reedy (WV) 25270 États-Unis T: (304) 927-1250 F: (304) 927-0259 sjcorp@stella-jones.com

WISCONSIN

Usine

Stella-Jones Corporation W1038 County Road U. Bangor (WI) 54614 États-Unis T: (608) 486-2700 F: (608) 486-4538 sjcorp@stella-jones.com

RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Le 1er mai 2014 10 h 00 Hotel Omni Mont-Royal Salon Pierre de Coubertin 1050, rue Sherbrooke Ouest Montréal (Québec)

INFORMATIONS BOURSIÈRES

Inscription : Bourse de Toronto

Symbole boursier: SJ

Premier appel public à l'épargne : 1994

Haut/Bas du 1er janvier au 31 décembre 2013) : 30,36 \$ / 17,99 \$

Cours de l'action en date du 13 mars 2014 : 27,04 \$

Nombre d'actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2013 : 68,7 millions

POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDE

Le conseil d'administration envisage de verser un dividende sur une base trimestriel, sujet aux engagements financiers de l'entreprise en fonction du rendement financier de l'entreprise et des besoins de trésorerie.

Le 13 mars 2014, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,07 \$ par action ordinaire.

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Services aux investisseurs Computershare inc.

AUDITEURS

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

CONSEILLERS JURIDIQUES

Fasken Martineau Dumoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. Foley & Lardner LLP

Toutes les références aux actions ordinaires émises et en circulation ainsi qu'aux données par action reflètent un fractionnement d'actions à raison de 4 pour 1 qui a pris la forme d'un dividende en actions en vertu duquel les actionnaires ont reçu trois actions ordinaires supplémentaires pour chaque action ordinaire qu'ils détenaient. La date de versement du dividende en actions était le 25 octobre 2013.



